NEUCHATEL — No 119 (24 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MERCREDI 25 MAI 1966

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Le Vatican et la Yougoslavie

L'ÉTABLISSEMENT de rapports diplomatiques entre le Vatican et la Yougoslavie est proche. On s'y attendait d'ailleurs de longue date. En effet, bien des choses ont évolué dans le pays de Tito.

Immédiatement après la dernière guerre, une offensive anticatholique y avait été lancée par les autorités communistes. L'archevêque de Zagreb, Mgr Stepinac, plus tard cardinal, fut condamné à la peine de prison. Des évêques furent malmenés, d'autres arrêtés, certains prêtres perdirent la vie. Une vague de violence antireligieuse déferlait et le gouvernement s'efforçait de favoriser l'apparition d'une « Eglise nationale » indépendante de Rome.

Fidèle à son principe de ne jamais rompre les rapports diplomatiques existants, le Saint-Siège maintenait malgré tout les relations avec Belgrade. Mais en 1952, le maréchal Tito les supprima unilatéralement, exigeant le départ du nonce, Mgr Oddi.

Petit à petit toutefois l'atmosphère changeait. Le chef d'Etat yougoslave avait compris qu'une coexistence pacifique avec l'Eglise pouvait lui assurer plus d'avantage que la lutte stérile contre la foi. Les évêques catholiques du pays entreprirent alors la recherche d'un « modus vivendi », ne fût-ce que de portée locale, mais qui faciliterait l'exercice du culte.

En 1960, ils présentèrent aux autorités communistes un mémorandum demandant plus de liberté dans l'enseignement du catéchisme et dans la diffusion de la presse catholique. En général, ils réclamaient l'application fidèle des lois sur les communautés religieuses, théoriquement libérales.

Avec le temps, le gouvernement de Belgrade devenait moins rigide et plus tolérant. Jean XXIII en prit acte. Il est d'ailleurs à noter que les membres de la hiérarchie yougoslave ont pu participer sans entrave au concile.

De prudents contacts entre le Vatican et le gouvernement communiste de Belgrade avaient été alors établis, le partenaire yougoslave étant représenté par l'ambassadeur de Tito en Italie. Plus tard, Mgr Casaroli, l'un des hauts fonctionnaires de la secrétairerie d'Etat, se rendit plusieurs fois dans la capitale de la Yougoslavie. Dernièrement, une délégation venant de ce pays, avec, en tête, le sous-secrétaire d'Etat, M. Ivacevic, arriva à Rome et eut plusieurs entretiens avec Mgr Casaroli et Mgr Bongianino. Les résultats de ces conversations semblent nettement positifs.

Les milieux ecclésiastiques romains sont virtuellement persuadés que les difficultés principales viennent d'être surmontées. Certes, au Vatican, la réserve traditionnelle est pleinement maintenue. On y confirme pourtant que les négociations en cours avec le gouvernement yougoslave sont aujourd'hui bien avancées.

M. I. CORY

(Lire la suite en 14me page)

Les «chiens perdus sans collier» de «Terre des hommes»

Le drame des petits Vietnamiens arrivés en Suisse : à Berne la raison n'a pas toujours du cœur

Incompréhension, mésentente ou formalisme à l'origine de cette pénible polémique ?

De notre correspondant de Berne :

Mardi matin, le secrétaire du département fédéral de justice et police, M. Riesen, a présidé une conférence de presse au cours de laquelle M. Maeder, directeur de la police fédérale des étrangers et son adjoint, M. Tzaut, ainsi que deux représentants de « Terre des hommes », M. Kaiser et le docteur Bonstein, de Lausanne, ont pu s'expliquer sur le cas des 32 enfants vietnamiens arrivés à Cointrin dans la nuit de vendredi à samedi et dont huit seulement resteront en Suisse.

Le refus d'admettre chez nous onze malades a provoqué, dans les journaux romands en particulier, et dans l'opinion publique, des commentaires très sévères pour l'administration et il a fallu cette réaction pour obtenir des renseignements précis sur les circonstances qui ont entouré l'organisation de ce premier convoi.

Disons-le d'emblée, la « confrontation » n'a pas apporté, sur tous les points, la lumière désirable. Elle a permis cependant de tirer au clair quelques éléments de l'affaire. C'est ce que j'essaierai de montrer.

A la fin de l'année dernière, lorsque furent connues les intentions de « Terre des hommes » de faire venir en Suisse un certain nombre d'enfants vietnamiens victimes de la guerre, la police fédérale des étrangers estima utile de s'entretenir avec les organisateur de cette campagne des conditions dans lesquelles ces malheureux seraient hébergés. Une conférence eut lieu à Berne, le 26 novembre 1965, et il semble bien qu'il y ait eu là un malentendu.

G. P.

(Lire la suite en page nationale)

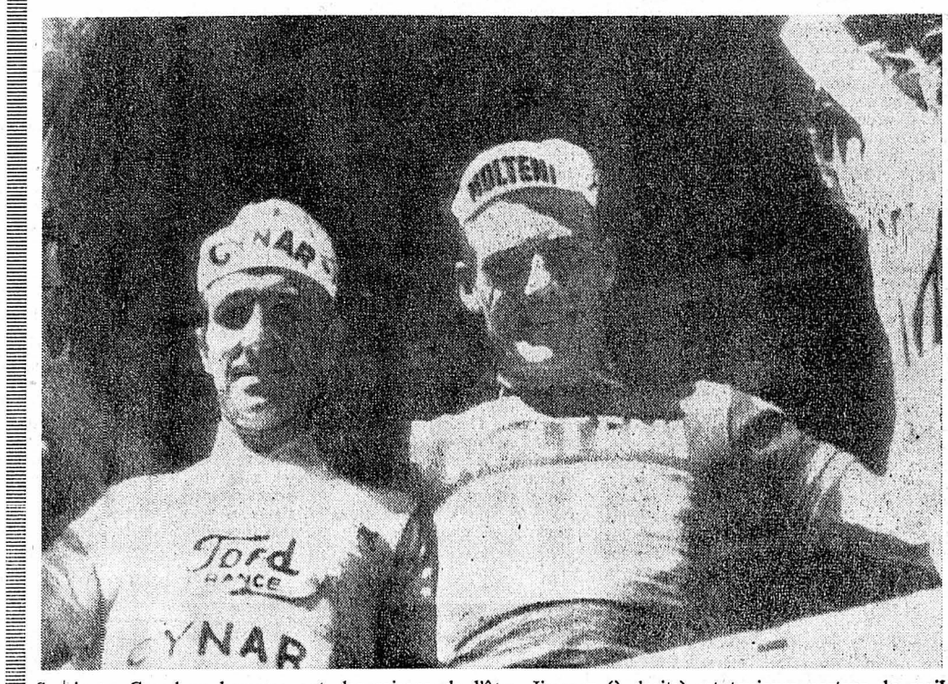

Souriants. Ces deux hommes ont des raisons de l'être. Jimenez (à droite) est toujours porteur du maillot rose et Rudi Altig a gagné à Rocca-di-Cambio.

(Téléphoto AP)

ÉTAPE CALME AU TOUR D'ITALIE

RAS (Rien à signaler) hier lors de la septième étape du Tour d'Italie qui menait les concurrents de la capitale à Rocca-di-Cambio. Le seul fait saillant fut une crevaison de notre compatriote Maurer et de Gimondi. Mais avec l'aide d'Anquetil et de Balmamion, également attardés, ces malchanceux purent combler leur retard et terminer avec les autres favoris. Une échappée a pourtant permis à l'Allemand Altig et à son compagnon de fugue, l'Italien Schiavon, de devancer d'une minute le peloton des prétendants à la victoire finale.

La fournaise vietnamienne

Alors que l'affaire de Danang paraît réglée, les bouddhistes continuent à manifester dans les rues de Saigon. On voit ici un cortège de bouddhistes, conduit par une femme, contenu par des soldats du général Ky.

Les pertes en vies humaines pendant la semaine de combats de Danang peuvent être évaluées, après une enquête aussi approfondie que possible, à 80 morts et 500 blessés environ. (Lire en dépêches nos autres informations).

(Téléphoto AP)

QUEL FICHU TEMPS... DISIEZ-VOUS AVANT-HIER

En Suisse, les pluies de lundi contenaient des particules radio-actives

DU SINKIANG, ELLES ONT MIS 14 JOURS POUR ATTEINDRE NOTRE PAYS

FRIBOURG (UPI). — Les effets de la récente explosion atomique chinoise n'ont pas non plus épargné la Suisse. On déclare à l'Institut de physique de l'Université de Fribourg que les pluies qui sont tombées sur la Suisse dans la journée de lundi contenaient des particules radioactives qui font actuellement l'objet d'analyses, mais que l'augmentation de la radioactivité est si minime qu'elle ne comporte pratiquement aucun danger pour la santé.

Aussitôt après qu'on eut appris en Occident la nouvelle de la troisième explosion atomique chinoise, le 9 mai, dans le Sinkiang, les experts suisses laissèrent leur travail de routine et mirent en action un programme spécial dont les résultats revêtent une grande importance.

Surveillance

Depuis 1956, la commission fédérale pour la surveillance de la radioactivité, qui est présidée par le professeur Paul Huber, de Bâle, a pour tâche de contrôler l'atmosphère et, de procéder à des mesures de routine de la radioactivité des précipitations et de l'air proche du sol.

Les cours d'eau, le lait et l'herbe font l'objet de contrôles réguliers. On dispose, en Suisse, de six stations d'observation de l'air et de sept stations pour l'eau, ainsi que d'un certain nombre d'autres pour les mesures à faire.

Les observations et les contrôles sont ensuite réunis notamment à l'Institut de physique de Fribourg, et au service fédéral de l'hygiène.

Le nuage atomique chinois a mis 14 jours pour atteindre la Suisse. Cependant, les observations à haute altitude ne peuvent pas être faites actuellement, faute des instruments nécessaires.

Mais, les observatoires du Weissflujoch et du Jungfraujoch se prêtent très bien au contrôle de certaines régions élevées.

Aucun danger

Mardi, on ne connaissaient encore que les résultats des observations faites par l'Institut de physique de Fribourg. Les observations d'autres stations ne parviendront pas avant quelques jours.

Les observations ont surtout été concentrées sur l'iode 131 et le strontium 90 ainsi que sur le cesium 137.

Bien que l'on ne possède pas encore de résultat des analyses des retombées radioactives, on peut dire d'ores et déjà qu'elles ont été environ dix fois moins importantes que lors des explosions nucléaires soviétiques et américaines des années 1962 et 1963.

Prochaine expérience dans deux ans

Le soleil des antipodes n'a pas réussi à «Europa I» que l'on a détruite en vol

L'engin avait mal fonctionné au départ

ADELAIDE (ATS-AFP). — La fusée « Europa-1 », dont le lancement depuis la base australienne du lac Hart, près de Woomera, s'était fait avec succès, hier matin, a dû être détruite en vol, alors qu'elle se trouvait au-dessus du désert Simpson, à environ deux cents kilomètres de son point de départ.

On avait cru au début que la fusée avait dévié de sa route, mais des vérifications faites par la suite ont permis de déceler un mauvais fonctionnement de l'engin. L'officier chargé de la sécurité a alors appuyé sur le bouton commandant l'arrêt des moteurs de la fusée, vingt secondes avant le moment prévu, et celle-ci est retombée et a explosé en touchant le sol dans la région désertique au nord du lac Eyre, à environ quatre cent cinquante kilomètres de la base de Woomera.

Le lancement lui-même avait déjà été retardé à plusieurs reprises, soit en raison de fuites constatées dans l'alimentation d'oxygène, soit parce que des nuages trop épais s'étaient accumulés ne permettant pas de suivre l'engin à vue.

Les savants australiens estiment que la prochaine fusée de ce type ne pourra être lancée que dans deux ans.

Elle a l'air de dire : me voilà... mais, quelques instants plus tard, elle explosait dans un désert australien.

(Téléphoto AP)

LA MORT DE PRÈS

ADÉLAIDE (AP). — Deux Australiens membre de l'équipe de lancement de la fusée « Europa-1 » ont risqué leur vie à la suite d'un incident survenu peu de temps avant la mise à feu. Les deux techniciens ont, en effet, quitté l'abri du polygone de Woomera et se sont approchés à moins de cinq mètres de la fusée pour réparer une soupape dont le fonctionnement laissait à désirer.

La princesse qui sait ce qu'elle veut... *MARGUERITE DE HOLLANDE SE MARIERA EN JANVIER AVEC UNE CEINTURE VERTE...*

LA HAYE (ATS-AFP). — Le mariage de la princesse Marguerite des Pays-Bas et de M. Pieter van Vollenhoven sera célébré le 10 janvier 1967 à la Haye.

Cette annonce a été faite dans un projet de loi déposé par le gouvernement et portant autorisation du mariage de la princesse.

La princesse Marguerite, troisième des filles de la reine Juliana et du prince Bernhard, est née le 19 janvier 1942 à Ottawa, au Canada où la famille royale s'était réfugiée pendant la guerre, à l'exception toutefois de la reine Wilhelmine.

(Lire la suite en 14me page)

Le croiriez-vous : on meurt encore d'amour

Le fils de François Périer se tue parce que sa femme était lasse de l'attendre...

PARIS (AP). — Par désespoir d'amour, le fils des acteurs François Périer et Jacqueline Porel, Jean-Pierre Pilu, s'est jeté par la fenêtre de l'appartement de ses beaux-parents, peu avant minuit, après avoir mis un disque sur l'électrophone afin que sa famille n'entende pas le bruit de la chute.

Sa jeune femme, Elisabeth, désirait rompre, ont établi les enquêteurs. Et d'ailleurs, supportant mal d'être le plus souvent seule — Jean-Pierre Pilu étant assistant metteur en scène travaillait souvent la nuit — elle vivait le plus souvent chez ses parents.

Lundi soir, Jean-Pierre et sa femme se retrouvaient avec quelques cousins et amis dans l'appartement des parents de la jeune femme. Sans doute, les jeunes gens eurent-ils une nouvelle explication et Mme Pilu refusa-t-elle de reprendre la vie commune.

(Lire la suite en 14me page)

Cressier : la raffinerie inaugurée

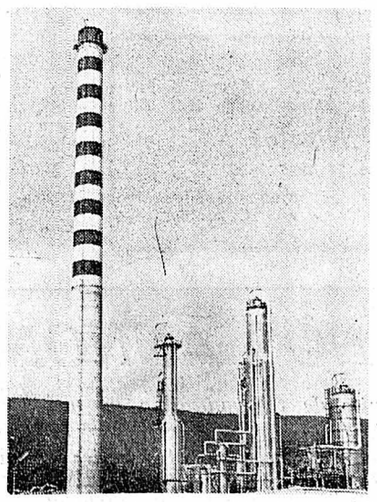

L'inauguration de la raffinerie de Shell-Switzerland à Cressier a eu lieu hier en présence de plusieurs centaines d'invités, parmi lesquels les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales et de l'armée. (Lire en page 3 le compte rendu de cette manifestation).

(Avipress - J.-P. Baillod)

Lire aujourd'hui

Un camion militaire bascule dans l'Emme
Une recrue tuée sur le coup
(Lire en page nationale)

Accident mortel dans la Glâne
Une jeune fille de Villaraboud a trouvé la mort, hier matin, sur la route Romont-Chavannes-les-Fonds. (Lire en pages régionales).

Pages 2, 3, 6 et 16 : L'actualité régionale
Pages 9 et 11 : Les sports
Page 14 : Les programmes radio-TV.
Le carnet du jour.

Assemblées des actionnaires de «La Neuchâteloise»

M. J.-P. de Montmollin, président du conseil d'administration, met l'accent sur la dépréciation monétaire

L'assemblée générale ordinaire de la « Neuchâteloise », compagnie d'assurances générales, s'est déroulée hier matin à l'hôtel de ville, dans la salle du Conseil général, sous la dynamique présidence de M. Jean-Pierre de Montmollin, président du conseil d'administration. 55 actionnaires étaient présents et 241 représentés, possédant 21,400 actions.

Du rapport du conseil d'administration, il ressort qu'au cours de l'exercice 1965, le résultat d'ensemble des branches exploitées a été favorable. Y ont contribué notamment les affaires accidents, responsabilité civile et incendies avec leurs branches annexes. Dans le groupe incendie, les dommages causés par les forces de la nature, ont exigé des paiements élevés et la constitution de réserves appréciables (Mattmark, Tessin, Suisse orientale). La branche transports, provenant en grande partie de l'étranger, est restée lourde. Certaines affaires étrangères acceptées par voie de réassurance, ont laissé des pertes de liquidation. Le volume de ces opérations indirectes diminuera sensiblement dès cette année.

Les primes directes totales se sont élevées à 58,520,921 fr. 76, contre 54,795,312 fr. 04 en 1964, et accusent une augmentation de 3,725,609 fr. 72. Les primes totales nettes de réassurances et de rétrocessions, sont de 42,711,593 fr. 61 (en 1964, 40,346,386 fr. 06). Les sinistres totaux payés s'élèvent à 32,152,649 fr. 56 contre 32906,689 fr. 41 en 1964. Après déduction de la part incombant aux réassureurs, les sinistres nets restant à la charge de la compagnie atteignent 24,330,371 fr. 28, contre 24,183,879 fr. 70 l'exercice précédent.

L'assemblée a pris connaissance que le bénéfice net de l'exercice s'élève à 1,138,010 fr. 64. Après déduction du solde reporté de 1964, soit 108,490 fr. 06, il reste 1,029,520 fr. 58 à disposition. Le conseil d'administration proposait la répartition suivante: 200,000 fr. au fonds de réserve, 400,000 fr. à titre de dividende 5 %, 21,476 fr. pour les tantièmes 5 %. Compte tenu du report de l'exercice 1964, il restait encore 516,534 fr. 64 à disposition de l'assemblée générale. Le conseil d'administration proposait d'en faire l'usage suivant: 400,000 fr. à titre de superdividende 5 %, report à nouveau: 116,534 fr. 64.

L'assemblée des actionnaires a approuvé toutes ces propositions et donné décharge à l'administration et aux organes de contrôle. Elle a renouvelé en outre le mandat du conseil d'administration, nommé un nouvel administrateur en la personne de M. Kurt Hasler, et reconduit l'organe de contrôle. Siégeant en assemblée extraordinaire, elle avait précédemment adopté diverses modifications statutaires.

Du magistral et courageux discours prononcé en conclusion par M. J.-P. de Montmollin, nous ne pourrons malheureusement citer qu'un extrait, car la place nous manque:

« Certes, nous savons que l'homme de la rue ne se rend pas compte que la maladie du franc est une maladie grave dont nous pouvons ne pas nous relever. Certes, nous savons aussi que les plus grands facteurs du glissement de la monnaie, ce sont les salaires et les rentes indexés, privant la masse des salariés de saines et salutaire réaction. Certes, nous savons enfin qu'à force de présenter le travail comme l'ennemi de la société, comme une corvée, on finira bien par créer des hommes sans défense, vaincus par leur propre nonchalance, ou leur soif de distractions. Mais nous savons aussi que nous n'en sommes heureusement pas encore là; que le sens des responsabilités n'est pas émoussé, que nos directeurs savent payer d'exemple, que le travail bien fait — notre grande sauvegarde — n'est pas seulement un article de réclame, mais très souvent une vivifiante réalité; et qu'enfin, ce qu'ont semé nos pères — en face desquels nous devons demeurer humbles — n'est pas tombé dans un sol ingrat. »

LA « NEUCHATELOISE », COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

L'assemblée générale de cette compagnie a approuvé les propositions du conseil d'administration relatives à la répartition de l'excédent de crédit de 302,342 fr. 57: dividende 5 %, soit 200,000 fr. (contre 4 %), attribution au fonds de réserve général 50,000 fr., report à nouveau 52,342 fr. 57.

Au cours de l'année 1965, les nouvelles polices et les augmentations ont atteint 154,261,600 fr. (147,739,800 fr. en 1964), les rentes 1,430,053 fr. (1,109196 fr.). Le portefeuille d'assurance de capitaux a atteint 716654,300 fr. contre 644,321,000 fr. en 1964, celui des assurances de rentes 8,889,313 fr. contre 8,096,783 francs.

Un déjeuner fort bien servi au Buffet de la gare, mit un terme à ces assemblées. M. de Montmollin, entre la poire et le fromage, eut encore l'occasion de saluer les participants et de remercier deux jubilaires de la « Neuchâteloise ».

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu hier une longue audience

De notre correspondant:

Le tribunal de police du Val-de-Ruz, présidé par M. Gaston Beuret, assisté de M. Marc Monnier, substitut-greffier, a siégé hier à l'hôtel de ville de Cernier.

Sans-gêne

Un habitant de Neuchâtel ayant remarqué un jour qu'il se rendait à Chaumont qu'une voiture, sans plaques, était stationnée au bord de la route, se rendit dans la nuit du 21 au 22 avril, à cet endroit-là. Là, avec l'aide d'amis, il poussa le véhicule quelque 800 mètres plus loin, puis il enleva les phares, un feu arrière et la roue de secours, sans oublier un casque de motocycliste qui se trouvait à l'intérieur de l'auto. Le propriétaire de la machine porta plainte pour vol contre inconnu. C'est au cours de l'enquête que l'auteur de ces méfaits fut découvert. Il s'agit de J.-P. C., de Neuchâtel, qui, présent à l'audience, reconnaît les faits. Le plaignant est également présent. Le juge tente la conciliation qui aboutit. J.-P. C. remboursera la somme de 120 fr., montant des objets dérobés, par mensualités de 40 fr., la première étant versée séance tenante. La plainte est retirée. Reste le délit de vol qui se poursuit d'office. Le prévenu est condamné à un jour d'arrêts avec sursis pendant trois ans, et à 16 fr. 50 de frais, payés séance tenante.

Ivresse au volant

Un automobiliste de Lausanne, M. M., circulait dans l'après-midi du 7 avril, sur la route des Gorges du Seyon. Comme le véhicule zigzaguait sur la chaussée, son conducteur a été mis en contravention par la brigade de circulation. Les agents soumirent M. M. aux tests du breathalyser qui révéla une alcoolémie de 1,40 ‰, à celui du sachet, également 1,40 ‰, puis à une prise de sang qui donna 2,05 ‰.

Le prévenu reconnaît les faits: ce jour-là, il avait une déception qu'il avait noyée dans l'alcool. Le tribunal le condamne à trois jours d'emprisonnement sans sursis, à 50 fr. d'amende et à 98 fr. de frais.

Dépassement téméraire

Au volant de sa voiture, C. L., étudiant allemand domicilié à Neuchâtel, circulait le 1er février vers 14 h 30 sur la route des Gorges du Seyon en direction de Valangin. Peu après le Pont-Noir, il a dépassé une voiture et le trolleybus, à gauche de la ligne blanche de séparation.

Le prévenu, qui se trouve actuellement en Allemagne, a été dispensé de comparaître. Il est représenté par son mandataire qui a contesté les faits lors d'une première audience où des témoins furent entendus. Le tribunal, estimant que la ligne blanche de sécurité a été dépassée dans un virage à visibilité restreinte, condamne C. L. à une amende de 50 fr. et à 76 fr. 25 de frais.

Le délai

Mlle J. T., étudiante à Chézard, qui habite la localité depuis janvier dernier, a été mise en contravention pour ne pas avoir déposé, jusqu'au 12 avril, ses papiers de légitimation auprès du préposé de la police des habitants de Chézard. Citée à comparaître, elle ne se présente pas et le tribunal la condamne par défaut à 20 fr. d'amende et à 16 fr. de frais.

Excès de vitesse

S. T., de Lausanne, circulait au volant d'une camionnette le 22 avril vers 16 heures sur la route du Pâquier à Dombresson. Arrivé dans le virage de la « Pipe », par excès de vitesse il perdit la maîtrise de son véhicule qui monta sur la banquette à droite, traversa la chaussée sur la gauche pour tomber dans le ruisseau où il s'arrêta contre un arbre. Le conducteur et sa passagère furent légèrement blessés. La camionnette, qui avait un pneu lisse, a subi d'importants dégâts.

S. T. comparaît. Il explique qu'il avait dû serrer davantage le bord de la chaussée parce qu'une voiture venant en sens inverse ne tenait pas régulièrement sa droite. En donnant un coup de frein, son véhicule monta sur la banquette. Plusieurs témoins sont entendus. De ces auditions, il en résulte semble-t-il, qu'un camion serait passé au moment de l'accident; il serait utile de retrouver le conducteur du poids lourd. Le tribunal charge la gendarmerie de faire les recherches nécessaires. Une nouvelle audience sera fixée ultérieurement.

Lecture de jugement

Le tribunal a donné connaissance du jugement qu'il a rendu dans l'affaire de Claude Evard, de Neuchâtel, poursuivi pour ivresse au volant, violation de domicile, infractions à la LCR, faits qui se sont passé le 1er mai 1965 à Boudevilliers et au mois de janvier dernier à Vauseyon. Le tribunal retient l'ivresse au volant lors de l'accident à Vauseyon, la perte de maîtrise ainsi que le fait de ne pas avoir tenu sa droite. Il retient également la violation de domicile dans plusieurs établissements publics à Neuchâtel. Et, en outre, le refus de se soumettre à une prise de sang lors de la soirée du 1er mai à Boudevilliers. En revanche, l'ivresse à cette occasion n'est pas retenue, le prévenu étant mis au bénéfice du doute.

Pour les motifs invoqués ci-dessus, Claude Evard est condamné à trois mois d'emprisonnement sans sursis, sous déduction de sept jours de prison préventive subie, à deux ans d'interdiction de fréquenter les débits de boissons. Le tribunal ordonne en outre la publication du jugement et la transmission du dossier à l'autorité tutélaire de Neuchâtel, pour mesures civiles éventuelles à prendre contre le condamné. Les frais, soit 853 fr. 60, sont mis à sa charge.

VIGNOBLE

Audience du tribunal correctionnel de Boudry

Le tribunal correctionnel du district de Boudry a tenu audience mardi toute la journée sous la présidence de M. Philippe Aubert. Les jurés étaient Mme Yolande Boget et M. Voltaire Boillod. M. Henri Schupbach, procureur général, occupait le siège du ministère public, et M. André Mannwiller remplissait les fonctions de greffier.

W. C. est prévenu d'outrage public à la pudeur. Il a été prouvé qu'à quatre ou cinq reprises il s'est livré à l'exhibitionnisme. Il est récidiviste car en avril 1965, il a déjà été condamné à six mois d'emprisonnement pour le même délit. Le tribunal le condamne à 9 mois d'emprisonnement, moins 48 jours de détention préventive, mais il suspend la peine et ordonne l'hospitalisation du prévenu, dont la responsabilité est légèrement diminuée, dans un établissement psychiatrique, afin qu'il y subisse un traitement approprié. La durée de ce traitement sera fixée par l'autorité administrative. Pour cette raison, le tribunal ordonne l'arrestation immédiate du prévenu. Les frais de la cause, fixés à 300 fr., sont mis à la charge de W. C.

G. B., représentant à Marin, est prévenu d'abus de confiance, de faux dans les titres et de détournement d'objets mis sous main de justice. Ce dernier chef d'accusation n'étant pas retenu par le tribunal, G. B. est jugé et condamné pour les deux premiers en raison des faits suivants: employé d'une maison de Boudry, qui fait le commerce des caravanes, il a, pendant que ses patrons étaient en vacances, traité avec quelques clients. Après avoir signé une promesse de vente d'une caravane à un ressortissant italien, G. B. a reçu de ce dernier la somme de 20,000 lires à titre d'arrhes. L'Italien n'avait toutefois l'intention d'acheter la caravane que s'il pouvait l'emmener dans son pays sans avoir à acquitter des frais de douane trop élevés. Vu que tel était le cas, rentré en Italie, il a demandé par lettre que sa commande soit annulée et les 20,000 lires remboursées. Le prévenu prétend qu'il a alors chargé sa femme d'envoyer l'argent en Italie. Cette dernière, entendue comme témoin, confirme cette déposition mais dit ne pas avoir envoyé la somme parce que son mari était parti en vacances sans lui avoir expliqué de quoi il s'agissait. C'est alors la patronne qui a remboursé les 20,000 lires au client, après quoi la femme du prévenu les lui eut remboursées. Dans un autre cas, G. B. a réussi à vendre une roulotte d'occasion aux époux J., à Colombier, pour la somme de 1000 fr. Les acheteurs ont payé comptant, mais G. B. a établi pour la maison un contrat fictif par lequel il reconnaissait avoir reçu 500 fr. Pour le solde il a émis une traite de 500 fr. en y déposant la signature de Mme M. J. A. l'échéance de cette traite, la patronne de G. B. a voulu réclamer les 500 fr., mais le prévenu lui a dit qu'il s'en chargerait personnellement. Il a ensuite retenu une lettre de sommation écrite par sa patronne. Cette dernière n'a réussi à faire parvenir une lettre recommandée à Mme J. que le jour où G. B. étant absent, elle a confié l'envoi du courrier à un autre employé. Quelle n'a pas été sa surprise quand, le lendemain, elle a eu la visite des deux époux J., fort irrités, qui lui ont présenté une quittance de 1000 fr. dûment signée. La réaction a été immédiate: G. B. a reçu son congé et l'enquête a été ouverte.

Le comportement du prévenu devant le tribunal n'a pas contribué à améliorer sa situation. Il n'a pas été franc et ses dépositions, souvent contradictoires ,ont fait traîner les débats. Finalement le tribunal condamne G. B. à six mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et met à sa charge les frais de la cause fixés à 270 francs.

Une journée d'élevage s'est déroulée à Cernier

La journée d'élevage, organisée par le syndicat d'élevage bovin du Val-de-Ruz, avec la collaboration du syndicat Val-de-Ruz - Montagne et la Société d'agriculture, est appelée à remplacer le concours du jeune bétail, précédemment organisé en automne, par la Société d'agriculture. Par beau temps, il aurait dû avoir lieu à Boudevilliers, où le coup d'œil d'ensemble aurait été meilleur. En raison du temps incertain, les organisateurs ont dû se rabattre sur l'école d'agriculture. Le bétail y était à couvert et le sol plus solide.

Les visiteurs ont pu voir une cinquantaine de vaches en lactation, avec de bonnes productions laitières. Ces vaches étaient classées par catégories de lactations et les experts qui les présentaient et les commentaient, MM. Fritz Oberli et Camille Rey se sont plu à relever qu'ils avaient devant eux des lots de vaches très homogènes et avec de magnifiques tétines.

En ce qui concerne la production, le détail de chaque animal était mentionné au catalogue à disposition des visiteurs, mentionnant également pour comparaison, la production de la mère et l'indice laitier du père. La plupart des animaux qui n'avaient bouclé qu'une lactation, indiquaient un rendement à 305 jours, de 3600 à 4500 kg. Pour les catégorie suivantes, en général la production à 305 jours dépassait les 5000 kilos pour aller jusqu'à 6100, 6300 et 6500 kilos. C'est dire que l'on trouve aussi, chez nous, d'excellentes laitières dans la race tachetée rouge, ceci pour ceux qui en douteraient.

A part les vaches, il était encore présenté six familles d'élèves. Deux familles avec le père, provenaient de monte naturelle, alors que quatre familles étaient composées de génissons provenant de l'insémination artificielle. Là les élèves provenaient de bien des élevages différents, ce qui permet difficilement de faire des comparaisons valables. S'il y avait de bons éléments, il y en avait aussi de moins bons. Mais le bétail était encore trop jeune pour pouvoir se rendre compte de ce qu'il donnera exactement.

La journée s'est finalement déroulée avec le soleil. La présentation de ce bétail a amené beaucoup de visiteurs à Cernier, venant souvent des autres districts. On y remarquait la présence de MM. Barrelet, conseiller d'Etat, Sieber, premier secrétaire, Maurer, gérant de la Fédération suisse pour l'I.A., Kupferschmied, directeur du centre de Pierre-à-Bot et Jacques Béguin, président cantonal des sociétés d'agriculture. La manifestation était présidée par M. René Jeanneret, président du syndicat bovin du Val-de-Ruz et de la Fédération neuchâteloise des syndicats bovins.

Un concours de classement, réservé aux jeunes de seize à vingt ans, a révélé de jeunes futurs experts déjà bien au courant de ce qui concerne le bétail. L'un d'eux n'est-il pas allé jusqu'à penser que le jury s'était trompé dans son classement?

R. G.

LA VIE RELIGIEUSE

Le secret des rapports humains harmonieux

« La Science chrétienne dans les rapports humains », tel était le titre de la conférence donnée le 13 mai dernier dans l'édifice de la Première Eglise du Christ, Scientiste, à Neuchâtel. Le conférencier, M. Charles Carr, C.S.B. de New-York, membre du conseil des conférenciers de l'Eglise Mère, la Première Eglise du Christ, Scientiste, à Boston (Etats-Unis), s'attacha à montrer que le bonheur, la paix intérieure, l'harmonie et la satisfaction ne peuvent jamais dépendre d'autrui, de circonstances extérieures ou de l'approbation du monde. Ce n'est qu'en découvrant individuellement la source spirituelle de son être, sa relation véritable à Dieu, que l'homme peut établir, dans sa conscience et par conséquent dans son expérience quotidienne, une ma(trise toujours plus complète sur tout ce qui voudrait l'influencer du dehors.

La prise de conscience de son identité authentique comme idée complète et parfaite de Dieu le libère de toutes les contingences humaines. Elle l'affranchit de sa dépendance d'autrui ou de sa croyance que les biens matériels sont un gage de succès et lui assure cette liberté sans prix à laquelle le monde aspire avec tant de ferveur, mais qui lui échappe parce qu'il la recherche dans des méthodes et des critères matériels. La compréhension du fait irréfutable que l'homme n'est tributaire des opinions et réactions d'autrui que dans la mesure où il réagit à leur endroit et les accepte prouve qu'il peut gouverner souverainement son existence, en exerçant un contrôle radical sur sa manière de penser.

Une telle discipline mentale a libéré des millions de personnes de toutes les formes de servitude, physiques, mentales ou affectives. C'est dire que notre vision du monde et de notre entourage régénère et guérit tous ceux qu'elle embrasse, si nous la laissons refléter l'optique parfaite que Dieu, l seule source de pensée, a de Son propre univers.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 24 mai. Température: moyenne: 14,3; min.: 7,5; max.: 20,0. Baromètre: moyenne: 723,2. Vent dominant: direction: est, jusqu'à 13 h, sud de 13 h à 21 h, ensuite ouest; force: faible. Etat du ciel: légèrement nuageux à clair.

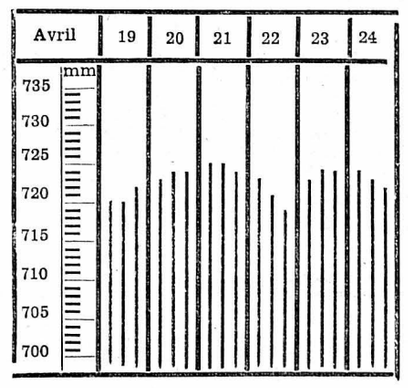

Niveau du lac du 24 mai à 6 h 30: 430,03

Température de l'eau, 24 mai 1966: 17°

Prévisions du temps: Nord des Alpes, Valais, Grisons: le temps ensoleillé et chaud se maintient. Seuls quelques bancs de nuages élevés se manifesteront en bordure nord du pays. La température, comprise entre 8 et 12 degrés le matin, atteindra 20 à 24 degrés l'après-midi. Le vent, généralement faible et variable en plaine, soufflera de façon modérée en montagne, du secteur ouest.

VAL-DE-TRAVERS

Entre les unions de sociétés locales le contact est indispensable

Chaque mois de l'année revoit, au Vallon, une intense activité des sociétés locales: soirées, fêtes de district, concerts, spectacles, conférences, assemblées générales, etc. Au moment où l'on parle de plus en plus de collaboration intercommunale, il serait judicieux que les différentes unions des sociétés locales des onzes villages songent, elles aussi, à nouer des contacts plus étroits. Il arrive souvent en effet que des importantes manifestations se déroulent le même jour, à Noiraigue, la 22me fête des musiques, qui avait été annoncée le 21 janvier déjà, tombera en même temps que l'abbaye de Buttes et qu'un super-loto joué à Fleurier sur l'initiative du comité de l'Union des sociétés locales.

Parfois, on assiste au chevauchement de deux soirées dans une seule localité. De telles coïncidences pourraient être aisément évitées si les responsables informaient assez tôt le président de l'U.S.L. de leur village. Ce président, à son tour, renseignerait ses collègues des autres communes, sinon dans tous les cas, du moins lorsque certaines amnifstations peuvent intéresser un public plus large que celui de la seule agglomération où a lieu le spectacle ou le concert.

Un calendrier assez tôt mis au point permettrait d'organiser judicieusement la vie sportive, culturelle, artistique de notre district. Il serait bon d'y songer dès à présent pour le bien du public et des sociétés organisatrices.

En tout cas, il deviendrait regrettable que la concurrence s'instaurât dans le domaine des loisirs et des divertissements à une époque où les week-ends prolongés (du vendredi soir au dimanche soir) permettent une meilleure répartition des manifestations qu'autrefois.

Le rôle que peuvent jouer les U.S.L. dans les diverses localités du Val-de-Travers serait par une collaboration permlanente, utile et efficace.

J. S.

Naissances

Monsieur et Madame Michel SANDOZ-BOURQUIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Roger - Michel

Morges, le 24 mai 1966.

Monsieur et Madame Silvio PEZZANI-OGGIER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Nicolas

le 24 mai 1966

Maternité Pourtalès — 8, avenue de la Gare Colombier

Etat civil de Neuchâtel

PUBLICATION DE MARIAGE. — 20 mai. Glauser, Max, employé de commerce à Colombier, et Jean-Petit-Matile, Huguette-Anny, à Neuchâtel.

MARIAGES CÉLÉBRÉS. — 20 mai. Portenier, Claude-André, assistant à l'université, et Grund, Christa, les deux à Neuchâtel; Nydegger, Marcel-Henri, ouvrier spécialisé, et Maury, Anne-Madeleine-Nelly, les deux à Neuchâtel; Jenny, Fritz, fonctionnaire postal, et Dessauges, Liliane-Odette, les deux à Neuchâtel; Dicht, Arnold-Jakob, mécanicien sur autos, et Zufferey, Josiane-Monique-Marie, les deux à Neuchâtel; Binggeli, Frédéric-Charles, chauffeur-vendeur à Neuchâtel, et Gurtner, Verena, à Marin; Novelli, Luciano, garçon de cuisine, et Ruegg, Marie-Lydia, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 16 mai. Muller, Paul, né en 1880, mécanicien à Neuchâtel, veuf de Frida-Lydia, née Hirt. 17. Kissling, Marguerite-Agnès, née en 1879, domiciliée à Neuchâtel, célibataire; Palmieri, Claudio né en 1966, à Neuchâtel, fils de Vittorio et de Hildegard-Rosa, née Steinhuber. 19. Kuffer, Denyse-Hélène, née en 1924, employée de banque à Neuchâtel, célibataire.

La C.C.A.P. garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général Ch. Robert

AVIS TARDIFS

Chapelle de la Rochette
Mercredi 25 mai
Etudes à 10 h, 15 h, 17 h
Conférence à 20 h:
«LA BIBLE ET LA SCIENCE»
par le prof. D. VERNET
Chacun est cordialement invité

Ce soir, à 20 h 30, AULA DE L'UNIVERSITÉ
LE CAS TEILHARD DE CHARDIN
Conférence par le professeur HUGEDÉ de l'Université de Genève
Billets à l'entrée 3 fr. 50; étudiants 2 fr.

Assemblée générale de la Ligue contre la tuberculose
dans le district de Neuchâtel, demain matin à 11 heures, au Dispensaire, avenue Du Peyrou 8

ARMAILLI
GRANDE BAISSE
œufs à gober
très gros, premier choix,
22 c. la pièce

YOUNG SPRINTERS HC
Ce soir
assemblée générale
à 20 h 30, restaurant Beau-Rivage

Vins et liqueurs, 1ère qual
Bières, eaux minérales
VENAUD NEUCHATEL
comestibles, Porte-Rouges 46
tél. 415.45 - 5.57.90
on porte à domicile

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Direction politique du journal: René Braichet
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

A NOS ANNONCEURS

Par suite de réorganisation de nos services administratifs, les petites annonces seront désormais payables d'avance.

Comme par le passé, les textes des annonces seront reçus à notre bureau de réception et payés immédiatement, ou pris par téléphone et publiés dès que le paiement aura été exécuté.

Nous remercions notre clientèle de la compréhension qu'elle voudra bien nous témoigner.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Avis à nos lecteurs et à nos clients de publicité

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » ne paraîtra pas le lundi 30 mai, lundi de Pentecôte, et nos bureaux demeureront fermés ce jour-là.

Les annonces destinées au numéro de mardi 31 mai devront nous être remises vendredi 27, à 9 heures (11 heures pour les petites annonces). Les ordres pour le numéro de mercredi 1er juin seront reçus mardi matin jusqu'à 8 h 15.

Dans la nuit du lundi 30 au mardi 31, les avis mortuaires, avis tardifs et avis de naissance pourront être glissés dans notre boîte aux lettres à la rue Saint-Maurice jusqu'à 23 heures ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone (5 65 01) le lundi dès 20 h 30.

ADMINISTRATION DE LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

Monsieur et Madame Georges Weibel-Salzmann et leurs enfants, à Saint-Prex;
Monsieur et Madame Louis Salzmann-Charbonnet et leur fils, à Neuchâtel;
les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules SALZMANN

leur cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 72me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 24 mai 1966.
(Avenue des Cadolles 13).

Repose en paix.

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 26 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Voici, Dieu est ma délivrance. Je serai pleine de confiance et je ne craindrai rien, l'Eternel est ma force et le sujet de mes louanges; c'est lui qui m'a sauvée.

Esaïe 12: 2.

Mademoiselle Jeanne Charpié, à Bevaix;
Monsieur Louis Charpié, à Yverdon;
Monsieur et Madame Eric Charpié-Meyer et leurs enfants, à Yverdon;
les familles Grosjean et Schönmann, à Münchenstein et à la Chaux-de-Fonds,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur bien chère sœur, tante, grand-tante et cousine,

Mademoiselle

Marguerite CHARPIÉ

que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.

Bevaix « La Lorraine », le 22 mai 1966.

Les familles affligées.

Les prunelles ont leur couchant, mais il n'est pas vrai qu'elles meurent.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beauregard, à Neuchâtel, le mercredi 25 mai 1966, à 10 heures, dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire: chapelle des Cadolles.

Monsieur Emile Streit, à Boudry, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel et à Peseux;
Madame Rosa De Magistri-Streit et ses enfants, à Neuchâtel;
les enfants de feu famille Jossy-Streit, à Boudry;
les enfants de feu famille Christian Streit, à Neuchâtel;
les enfants de feu famille Louis Streit, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Alfred Schwab, à Peseux,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert STREIT

leur cher frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui à l'âge de 86 ans.

Peseux, le 23 mai 1966.
(Châtelard 15)

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, je vous donnerai le repos.

Mat 11: 28.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 25 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de Landeyeux.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité du Groupement des contemporains 1888 de Neuchâtel - la Béroche a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

Samuel DEGOUMOIS

leur collègue et ami.

Hier en présence de centaines de visiteurs venus de Suisse et de l'étranger

La Raffinerie de Cressier a été inaugurée officiellement

La raffinerie de Cressier a ouvert ses portes, hier matin, pour accueillir des centaines de visiteurs venus de Suisse et de l'étranger. La date était historique pour l'entreprise installée dans l'Entre-deux-Lacs, puisque le 24 mai 1966 marquait son inauguration officielle.

La raffinerie de Shell-Switzerland est la seconde raffinerie construite dans notre pays. Sa construction a exigé environ deux ans de travaux, période relativement courte pour un tel complexe industriel. Conçue selon les normes techniques les plus modernes, la raffinerie de Cressier — d'une capacité annuelle de deux millions et demi de tonnes de pétrole brut — aura nécessité un investissement de 180 millions de francs suisses. A ce montant s'ajoutent quelque 20 millions de francs pour l'oléoduc du Jura neuchâtelois qui, branché au « pipe-line » Sud-européen, ravitaille Cressier à partir de Marseille-Lavera. Gaz, essence, kérosène, gas-oil et diverses qualités d'huiles de chauffage, ainsi que bitume, seront les principaux dérivés du pétrole que produira la raffinerie. La capacité de stockage est de 450 millions de mètres cubes. La gare de triage permettra de charger chaque jour 300 vagons-citernes. Elle est la plus grande gare jamais construite par la société Shell.

Le système de refroidissement à air des installations de raffinage évite l'utilisation de grandes quantités d'eau et en même temps les risques correspondants de pollution. La raffinerie s'est engagée à ne brûler que des combustibles à teneur négligeable en soufre. Les produits volatiles sont stockés dans des réservoirs à toit flottant pour éviter la dispersion dans l'atmosphère de vapeur d'hydrocarbure. On peut donc affirmer que toutes les mesures ont été prises à Cressier pour assurer la protection de l'eau et de l'air.

La partie officielle

Au cours de la journée d'inauguration, quelques orateurs ont tenu à souligner l'importance des travaux entrepris à Cressier et l'heureux résultat obtenu. M. Gaston Clottu, président du Conseil d'Etat, s'est félicité de l'établissement d'une raffinerie dans notre canton. « Une entreprise de cette envergure, dit-il, assure un apport économique substantiel dans notre région ». L'orateur rappela que toutes les mesures ont été prises pour éviter les risques de pollution de l'air et de l'eau.

M. G.-A. Wagner, directeur du groupe Royal Dutch/Shell, a mis en évidence le rôle déterminant que joue le pétrole dans l'approvisionnement d'un pays en forces énergétiques, en même temps que l'amplitude des investissements que font les compagnies pétrolières pour parvenir à approvisionner le marché mondial en carburants, marché dont les besoins vont sans cesse croissants, surtout en Europe occidentale.

Troisième et dernier orateur, M. Raaflaub, président du conseil d'administration de la compagnie de raffinage Shell-Switzerland, a rappelé que le printemps 1966 marque les soixante ans de la société Shell. Celle-ci fut en effet enregistrée à Genève en 1906, sous le nom de Lumina S. A. C'est en 1949 que sa raison sociale fut modifiée en celle de Shell-Switzerland. Actuellement, la raffinerie en est encore aux périodes d'essais, poursuivit M. Raaflaub. C'est seulement sur la base du résultat de ceux-ci que le permis définitif sera accordé par les autorités. Les mesures de protection imposées ont été des plus strictes et ce sont même les plus développées qui aient été imposées jusqu'ici dans le monde. L'orateur a terminé en remerciant les autorités fédérales, cantonales et communales de la compréhension qu'elles ont manifestée à l'égard du projet de Shell-Switzerland.

Visite de la raffinerie

Après la cérémonie inaugurale, les invités, parmi lesquels on remarquait les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales ainsi que de l'armée, ont parcouru l'intérieur et l'extérieur de la raffinerie où l'on produira désormais deux millions et demi de tonnes de carburants de toutes espèces destinés à couvrir les besoins les plus divers, ce qui représente environ le tiers de la totalité de la consommation suisse à l'heure actuelle.

M. Gaston Clottu, président du Conseil d'Etat, prononce son discours. A sa droite, M. Raaflaub, président du conseil d'administration de la compagnie de raffinage Shell-Switzerland.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Décrire le processus de raffinage serait répéter ce que nous avons publié dans nos pages spéciales de mardi. Devant ces installations — gigantesques à l'échelle de notre pays — on se prend à penser au développement de la technique moderne. Mais ce développement n'est pas gratuit. En effet, l'accroissement de la consommation des carburants de toutes espèces exige des fournisseurs une adaptation aux besoins du marché. Quand l'on sait que cet accroissement équivaut sur le plan mondial à la construction de cinq raffineries par année, on se dit que Cressier est un pion sur l'échiquier mondial. Pour la Suisse, le pion est d'importance.

Avant les discours officiels, qui furent prononcés dans ce qui sera l'atelier de réparations, en présence de quelque 300 invités, ceux-ci parcoururent en cars le territoire de la raffinerie. L'organisation fut impeccable. Au gré des itinéraires, on suivit le processus de raffinage du début à la fin ou vice-versa. On ne manqua pas d'admirer ces installations, qui furent construites en deux ans. Pour nous, ce délai paraît court, a remarqué le président de Shell-Switzerland, mais sur le plan international cela est relativement long. Ce qui prouve à la fois que nos autorités ont su poser quelques exigences et que Shell s'est soumise à celles-ci. Ce qui s'exprimait par trois drapeaux flottant à la bise de cette belle journée ensoleillée de printemps : le drapeau fédéral, côtoyé par l'emblème cantonal et celui de la Shell.

Une carte économique

Dans cette plaine d'Entre-deux-Lacs, la raffinerie symbolise dès aujourd'hui l'affrontement que notre canton à volontairement décidé de faire avec l'avenir. On sait que le Conseil d'Etat — et cela fut rappelé hier — donna à l'époque le feu vert au projet d'une raffinerie. Ceci dans le dessein de diversifier notre économie. Le choix a été fait. Les communes intéressées ont vendu des terrains. L'Etat a aménagé le territoire. Tous les services officiels, de nombreuses entreprises privées furent mobilisées. Leurs représentants étaient hier parmi les invités. Mais l'entreprise déborde le canton, et on notait également la présence de délégués des services fédéraux, des routes et des digues, des CFF, de l'armée.

La raffinerie en est encore aux essais. Le permis définitif n'a pas encore été délivré, ce que souligna M. Raaflaub, président de Shell-Switzerland. Le permis sera octroyé sous peu et en connaissance de cause par les experts, dont certains figuraient parmi les invités à l'inauguration. Ce qui doit être relevé, c'est le souci de tous, de la Shell comme des autorités, de préserver la santé publique. Tant M. Gaston Clottu, président du gouvernement, que MM. Wagner et Raaflaub insistèrent sur ce point. Et nous avons pu constater que toutes mesures utiles avaient été prises au sujet de la pollution des eaux et de l'air.

La raffinerie de Cressier va être mise en exploitation. Le canton de Neuchâtel a misé sur une nouvelle source d'énergie. On peut croire que son audace était de bonne politique.

D. Bo.

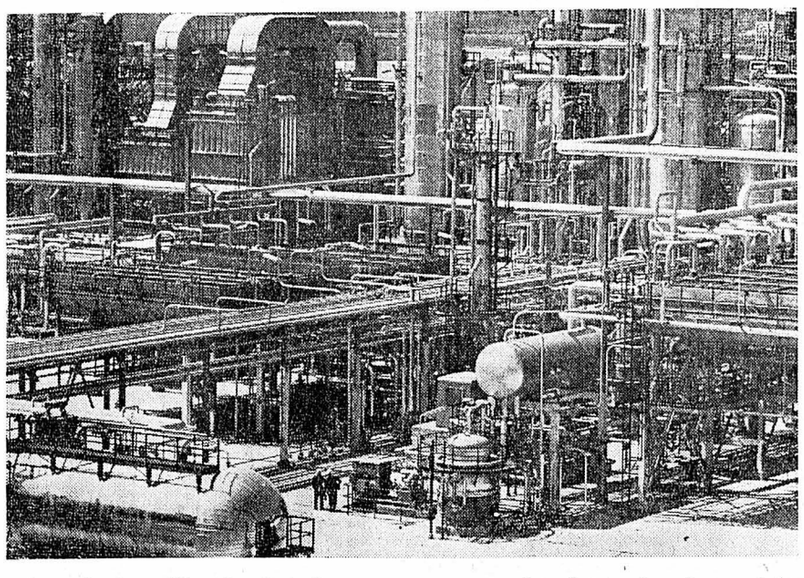

L'âme de la raffinerie. Les deux personnes, en bas à gauche, donnent la dimension gigantesque de l'installation.

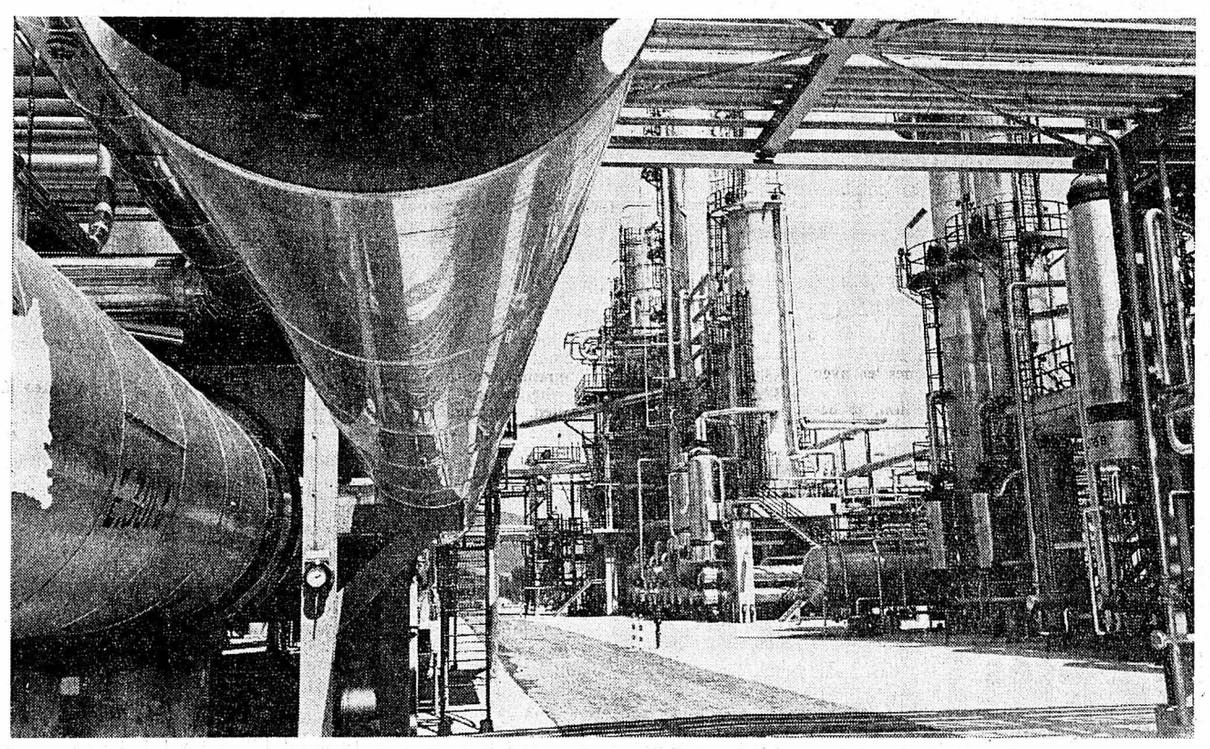

Les tours de distillation.

NEUCHATEL

SERRIÈRES — Noces de diamant

(c) A la mi-mai, M. et Mme Georges et Marguerite Perrin-Dornier, habitant chez leurs enfants à Beauregard 3a, ont fêté au temple de Serrières leurs 60 ans de mariage.

Le pasteur J.-R. Laederach leur apporta le message de circonstance et rappela les étapes heureuses ou douloureuses de la belle vie conjugale de M. et Mme Perrin, à qui vont nos vœux les meilleurs.

VIGNOBLE

Le Conseil général de Bôle nomme un conseiller communal

(c) Le Conseil général de Bôle a tenu une assemblée lundi soir, sous la présidence de M. Willy Moser. Le bureau du Conseil général a été composé de la façon suivante : président : Paul Droz, gr. entente communale ; vice-président : B. Ledermann, libéral ; secrétaire : Albert Matile, gr. entente communale ; questeurs : Mme Belly Juillerat, libérale et Jean-Paul Gygi, gr. entente communale. La commission financière a été également renouvelée et elle est formée de MM. M. Ehli, R. Maret et J. Vaucher pour le groupement de l'entente communale et de Mme Edith Wittnauer et M. B. Ledermann pour le groupe libéral.

Le président du Conseil général, M. P. Droz, donne lecture de la démission du conseiller communal, M. Maurice Chédel qui, pour des raisons professionnelles et familiales, ne peut plus assumer sa fonction au sein de l'exécutif. M. Ledermann remercie M. Chédel pour tout le travail accompli lors de six années passées au Conseil communal et regrette qu'une telle décision soit intervenue. Le parti libéral propose M. Willy Moser en remplacement de M. M. Chédel. M. Moser est élu à l'unanimité.

Quelques questions sont posées dans les divers au sujet du balayage des rues et de l'entretien du chemin de Treyvaux, questions auxquelles M. R. Saegesser, directeur des travaux publics, répond immédiatement.

ROCHEFORT

Une voiture sort de la route : deux blessés

Une voiture conduite par M. Guiseppe Raffaele, de Noiraigue, circulait hier vers 22 h 10 sur la route Rochefort-Bôle. Le conducteur a perdu la maîtrise de son véhicule dans le virage de la « Luche ». La machine est sortie de la route, a heurté un arbre, et dévalé un talus. Le conducteur a été légèrement blessé au bras droit et à la jambe gauche. Sa passagère, Mlle Andrée Hotz, de Colombier, souffre d'une fracture à la jambe gauche et de plaies au visage. Tous deux ont été transportés en ambulance à l'hôpital des Cadolles. Les dégâts à la voiture sont importants.

NORD VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Au Conseil communal

(c) Hier soir, lors de la séance du Conseil communal de Sainte-Croix, dans les communications municipales, le président de l'exécutif a parlé de l'achat éventuel d'une ambulance qui serait très nécessaire. L'arrêté d'imposition pour 1967 n'a pas subi de modification et restera à 1,05 par franc payé à l'Etat. D'autre part, la construction d'un double collecteur a été acceptée à l'unanimité, mais les travaux ne débuteront pas avant l'automne, le service des travaux étant surchargé. L'autorisation de plaider de la commune a été acceptée à l'unanimité et dans les propositions individuelles, on peut noter qu'on demande la réfection du mur délimitant la frontière entre la Suisse et la France au lieu dit Grand-Born.

MAUBORGET — Premières gentianes

Dimanche une foule très nombreuse et d'innombrables automobilistes se sont arrêtés dans la région de Mauborget-Bullet-les Rasses, pour y cueillir les premières gentianes, magnifiquement épanouies.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER — Jambe cassée

(c) Une élève du collège régional de Fleurier, habitant Buttes, a fait une chute alors qu'elle descendait le perron. Elle souffre d'une fracture à la jambe gauche.

LES VERRIÈRES — Chute dans un appartement

(c) Samedi matin, Mme Méta Evard, âgée de 76 ans, s'est fracturé le col du fémur en tombant dans son appartement. Elle a été conduite à l'hôpital de Fleurier avec l'ambulance du Val-de-Travers. Mme Evard sera sans doute immobilisée pendant plusieurs mois.

Tir avec la troupe

(c) Il y a quelques jours, un match de tir intéressant s'est déroulé au stand des Verrières. Il a mis aux prises dix membres de la société « L'Extrême frontière » et une sélection de dix soldats de la Cp. fus. I/22, stationnée dans la localité.

Les habitants des Verrières sont sortis vainqueurs avec 781 points contre 696 à la troupe.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Un garçon atteint par une pierre

(c) M. Jean-Pierre Mathez, agriculteur s'est rendu dimanche avec sa famille au lieu dit « Sous-le-mont », dans la forêt de la Grande côte, pour cueillir du muguet.

L'endroit est très escarpé. Une pierre dévala et atteint finalement le fils cadet Jean-Pierre, âgé de dix ans. Le garçon fut cruellement blessé, il souffre d'une fracture à une jambe et à un bras. Il a été conduit à l'hôpital des Cadolles.

BOUDEVILLIERS — La foire

(c) Autrefois utile par son marché de bétail, la foire n'est plus aujourd'hui qu'une kermesse villageoise avec son cortège de marchands ambulants dont les étalages envahissent la rue principale du restaurant, débordant de consommateurs, au collège devant lequel se dresse le carrousel. Lundi, la pluie était de la partie et le public assez restreint l'après-midi. Le soir, en revanche, de nombreuses personnes se pressaient dans la salle des sociétés où étaient servis des pâtisseries et des rafraîchissements.

La société de couture avait mis sur pied sa vente traditionnelle qui obtint un franc succès. La soirée fut agrémentée par les chants du chœur mixte dirigé par M. Jacques Reymond, pasteur, du chœur d'hommes, dirigé par M. Henry Fasnacht, et des enfants.

FENIN — Noces d'or

(c) M. et Mme Arthur Dessoulavy-Racine, âgés respectivement de 89 et 79 ans, ont célébré leurs noces d'or dimanche dernier, entourés de leur famille.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un cycliste motorisé grièvement blessé

Hier à 17 h 40, M. Alfred Luthi, de la Chaux-de-Fonds, circulait à la rue du Lazaret en direction sud. Arrivé à la hauteur de la rue de la Charrière, il bloqua au « stop » mais en repartit trop rapidement, coupant ainsi la route à un cycliste motorisé. M. Adolphe Steudler, né en 1909, habitant la Chaux-de-Fonds.

Blessé, M. Steudler a été transporté par ambulance à l'hôpital. Il souffre d'une fracture probable du crâne et d'une fracture du fémur.

TOUR DE VILLE

A l'honneur

● UN COLLABORATEUR du Laboratoire suisse de recherches horlogères (L.S.R.H.), M. Eric Hofer, a reçu le 3 mai dernier, à Cleveland, le « Francis Mills Turner Memorial Award » pour 1965 de l'Electro-chemical Society des Etats-Unis.

Cette distinction récompense un travail sur la structure des dépôts galvaniques effectué entre 1961 et 1963 au L.S.R.H. et ayant fait l'objet d'une thèse soutenue à l'Université de Neuchâtel en décembre 1963. Ce travail s'inscrit dans un ensemble de recherches entreprises à Neuchâtel en vue d'élucider les corrélations existant d'une part entre les propriétés mécaniques des dépôts galvaniques et leur structure cristalline précisément, d'autre part entre ces structures et les conditions régnant dans le bain galvanique lors du processus de dépôt. Le but final de ces investigations, intéressantes tant au point de vue scientifique qu'industriel, est de déterminer comment doit être conduite la déposition électrochimique pour conférer des propriétés optimales aux dépôts.

Vols

● UN MOTOCYCLE léger, marque Condor-Puch, de couleur gris-vert, a été volé dans la nuit du 22 au 23 mai, alors qu'il était parqué au faubourg de l'Hôpital. Le véhicule porte une plaque jaune, numéro 769.

● DANS la nuit de dimanche à lundi, une voiture de marque Austin 850, de couleur jaune, portant plaques NE 50309, a été volée à Peseux, chemin Gabriel, alors qu'elle était fermée à clef. Toutes communications utiles au sujet de ces deux vols sont à communiquer à la police de sûreté.

UNE FILLETTE RENVERSÉ PAR UNE VOITURE

Une voiture conduite par M. R. F., de Peseux, circulait hier vers 17 h à la rue des Sablons d'est en ouest. Arrivée à la hauteur de l'immeuble No 42, elle a renversé une fillette, Pasquale Rime, âgée de 5 ans, domiciliée à Neuchâtel, qui traversait imprudemment la chaussée du sud au nord.

L'enfant a été transportée en ambulance à l'hôpital Pourtalès, souffrant de coupures à la lèvre, et de contusions sur le corps. Elle a pu regagner son domicile.

Professeur à Dijon

● A L'OCCASION du Congrès des économistes de langue française qui se déroula à Dijon du 20 au 22 mai 1966, M. Frédéric Scheurer, professeur d'économie commerciale à notre Université, présenta un rapport sur ce sujet : « Les problèmes financiers de l'accélération du progrès technique au niveau de l'entreprise ».

M. Scheurer mentionna notamment que les demandes de brevets se sont fortement accrues dans les dernières décennies, passant, pour la Suisse, de 4890 demandes en 1913 à 16,085 en 1964.

Il parla également de la réduction du temps entre la découverte du principe scientifique et son application pratique puis évoqua les débuts de la recherche systématique dans l'entreprise industrielle en citant les efforts du Suisse Charles-Edouard Guillaume qui fut directeur du Bureau des poids et mesures à Paris.

Ce rapport a été l'objet d'un débat animé.

Ivresse

Lundi soir à 23 h 30, une voiture conduite M. J. W., de Neuchâtel, circulait à la rue de l'Orée. En manœuvrant, elle a heurté une voiture et causé des dégâts matériels.

Une prise de sang a été faite au conducteur qui a eu son permis retiré.

Le tribunal de police de Neuchâtel s'occupe de pommes de terre et de lait

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont assisté de M. M. Vauthier qui fonctionnait comme greffier.

La cour de céans dut s'occuper d'une affaire de légumineuses peu habituelle. A plusieurs reprises déjà la caisse de pommes de terre appuyée au mur de la cave, s'était vidée fâcheusement sans que l'on sache qui était l'auteur du méfait. Le plaignant en eut assez et cacha parmi les pommes de terre et les germes de petits avertisseurs qui ne manquèrent pas de sonner et cela le 15 et le 20 janvier. V., le plaignant prétend avoir reconnu alors les prévenus E. V. et M. V. qui s'enfuyaient. Et comme la meilleure entente ne régnait pas dans la maison où habitent encore les deux familles, le propriétaire des pommes de terre ne tarda pas à dénoncer les voisins détestés. L'objet de la plainte porte sur une trentaine de kilos, ce qui est en fait peu de choses, mais au vu de la mauvaise situation « locative », l'avocat du plaignant en fait une question de principe. M. V. femme de E. V. est récidiviste de petits vols, ce qui pourrait faire penser qu'elle est coupable, pourtant elle nie obstinément comme elle a déjà nié lors de la visite des inspecteurs. Le seul indice sérieux que l'on a, c'est l'affolement de M. V. quant l'inspecteur a voulu ouvrir la porte de la cave contiguë à celle du plaignant : en effet elle donne accès, par un trou dans le mur, à la caisse de pommes de terre. Cependant la preuve n'est pas rapportée expressément malgré la demande de condamnation faite par l'avocat du plaignant. La défense invoque le doute qui doit profiter à l'accusé. Finalement le juge acquitte les prévenus au bénéfice d'un doute sérieux parce que la preuve de la culpabilité n'est pas rapportée. Les frais restent à la charge de l'Etat.

~ ~ ~

G. S. laitier de la place est grand spécialiste du mouillage du lait. Condamné à de nombreuses reprises pour la même infraction il n'en a pas moins recommencé. D'autre part il a vendu du beurre en plaques qui n'avait pas le poids. Il écope de 40 jours d'emprisonnement sans sursis et de 1500 fr. d'amende. Il a reçu l'interdiction d'exercer la profession de laitier concessionnaire pendant deux ans. Seul le lait en berlingot restera de sa compétence.

M. G., pour escroquerie et induction de la justice en erreur est condamnée à 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 130 fr. de frais. Il y eut des renvois pour preuves et des arrangements.

« Terre des hommes » à Chaumont

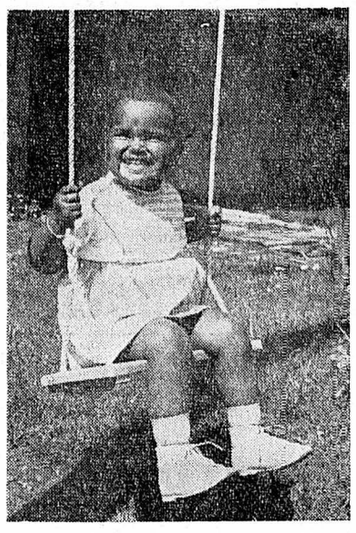

Il y a quelques jours, quarante petits enfants algériens, tunisiens, indiens et leurs familles affiliées à la « Fraternelle des parents de Terre des hommes » se sont retrouvés, sur les pentes de Chaumont, à la faveur d'une rencontre amicale.

Ces gosses, qui ont trouvé en Suisse le papa et la maman dont ils étaient dépourvus, manifestaient leur joie de vivre à travers leurs cris et leurs jeux.

Quarante familles « Terre des hommes », parmi tant d'autres, ont su donner à des enfants la possibilité de vivre dans des conditions auxquelles ils devraient tous avoir droit.

Le sourire, comme le prouve notre photographie, a refleuri sur les lèvres des gosses.

(Avipress - René Gaffner)

au Jour le jour

Les nouveaux timbres Pro Patria

Comme ceux de l'an dernier, qui ont obtenu un succès sans précédent, les timbres Pro Patria 1966 reproduisent quelques-uns des panneaux du fameux plafond peint de l'église romane de Zillis (GR). On a choisi cette fois les quatre tableaux consacrés à la Fuite en Egypte. On voit successivement Joseph endormi et recevant d'un ange l'ordre de s'enfuir ; puis s'en allant le bâton sur l'épaule, avec des provisions de route et une cruche d'eau ; la troisième image montre la Mère et l'Enfant sur leur âne, dans le désert où un palmier-dattier s'incline miraculeusement pour que Marie puisse cueillir des fruits ; on retrouve l'ange aux ailes rouges au quatrième tableau, mué en guide et montrant le chemin. Cette série est d'une valeur artistique remarquable.

Quant au timbre de 5 centimes, traditionnellement consacré au centenaire de quelque éminent concitoyen, il reproduit l'effigie d'un savoureux écrivain d'Obwald, Heinrich Federer (un nom prédestiné !), né en 1866 et décédé en 1928.

Le Don suisse de la Fête nationale affectera cette année le produit des surtaxes à l'aide aux mères nécessiteuses. On offrira, surtout aux mères d'enfants en bas âge, des séjours de convalescence, des cures de repos ; on pourra développer les services d'aide familiale et de soins à domicile.

C'est à cette œuvre éminemment sociale que contribueront les écoliers dévoués qui, dès aujourd'hui mercredi, passeront dans les maisons vous proposer des timbres Pro Patria.

NEMO.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 5 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 30 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—

ÉTRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

Tarif de la publicité

ANNONCES : 31 c. le mm, min. 25 mm. — Petites annonces locales 28 c., min. 25 mm. — Avis tardifs Fr. 1.40. — Réclames Fr. 1.15
Naissances, mortuaires 50 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA »
agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

COURS D'ÉBOURGEONNAGE DE LA VIGNE

Un cours d'une demi-journée sera organisé prochainement à la Station d'essais viticoles, à Auvernier.

Les personnes qui s'y intéressent sont priées de s'inscrire jusqu'au mercredi 25 mai.

L'ÉTAT DE NEUCHATEL

cherche, pour l'administration cantonale des contributions,

EMPLOYÉ (E)

s'intéressant à un travail mécanographique. Il serait appelé à travailler sur machine IBM 026 et à exécuter divers travaux de bureau.

La préférence sera donnée à des personnes ayant déjà une certaine expérience, et capables de travailler d'une manière indépendante.

Obligations : bonnes connaissances en dactylographie.

Traitement : classe 12, plus allocations légales.

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des Finances, office du personnel, château de Neuchâtel, jusqu'au 28 mai 1966.

VILLE DE NEUCHATEL

Lutte contre le bruit

Afin de lutter plus efficacement contre le bruit, notamment durant la belle saison, et considérant qu'il vaut mieux prévenir que sévir, nous attirons l'attention du public sur les dispositions de l'art. 24 du règlement de police, du 3 mars 1924 :

« Art. 24. — Si des voisins peuvent en être incommodés, l'utilisation d'instruments de musique, d'appareils radiophoniques et de télévision, de haut-parleurs et d'autres installations analogues est interdite sur des balcons ou terrasses, sur la voie publique et, d'une manière générale, en plein air, et ne peut intervenir dans des locaux que pour autant que les portes et fenêtres en soient fermées. »

L'usage d'appareils de radio portatifs ou d'autres instruments de musique est strictement interdit dans les rues, parcs et promenades, sur les quais et plages publiques.

Nos services de police veilleront au respect rigoureux des dispositions rappelées ci-dessus et ne manqueront pas de dresser procès-verbal à l'égard des contrevenants.

La direction de la police.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de M. Henri Feuz de construire un garage au nord de sa propriété, 11, rue Jean-de-la-Grange (article 498 div. du cadastre de Neuchâtel). châtel).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 1er juin 1966.

IMMEUBLES

A vendre
terrain à bâtir à Cressier
environ 1200 m.
Faire offres sous chiffres MI 1675 au bureau du journal.

Cortaillod

Nous cherchons terrains pour construction de villas.
Bevaix éventuellement. Faire offres sous chiffres AP 1592 au bureau du journal.

CORTAILLOD

Particulier cherche 800 à 2000 m de terrain dans village ou à proximité immédiate, avec vue sur le lac.
Intérêt pour maison, même ancienne avec terrain, bien située.
Faire offres sous chiffres P 10.876 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Propriété à vendre à Fleurier

Maison d'habitation bien entretenue de 3 logements de 4 pièces, bain ; chauffage central par étage. Facilité d'installer le mazout général. Bonne construction de 1946 libre de contrôle. Rendement brut actuel 6171 fr. Dépendances et jardins ; place disponible pour garages. Situation ensoleillée et tranquille.
S'adresser par écrit à l'agence immobilière SYLVA, bureau fiduciaire Aug. Schütz, Fleurier.

A MONTREUX / CLARENS

très bel appartement

dans quartier résidentiel et tranquille, comprenant : très grand living-room avec cheminée et terrasse au sud, 2 chambres à coucher, salle de bains, cuisine ultra-moderne, 2 caves et garage.
Service de conciergerie et ascenseur. Vue splendide et imprenable.
Prix de vente : 197,000 francs.

RÉGIE CLAUDE FURER
MONTREUX - Tél. (021) 62 42 56

Beau domaine à vendre au Jura neuchâtelois

Environ 117 poses neuchâteloises (315,040 m2) en un seul mas, comportant bâtiments, prés et pâturages boisés. Route cantonale ; eau en suffisance ; électricité ; téléphone. Facilité d'établir logement de vacances ou de construire chalets. Paysage reposant et ensoleillé. Vente pour date à convenir.

S'adresser par écrit à l'agence immobilière SYLVA, bureau fiduciaire Aug. Schütz, Fleurier.

A vendre à Corcelles

belle villa

7 pièces, 2 bains, 2 cheminées, terrasse couverte, 2 garages, etc. Construction soignée, situation très tranquille, vue exceptionnelle. Surface 2500 mètres carrés.
Adresser offres écrites à L E 1647 au bureau du journal.

A vendre, en Valais, à proximité de plusieurs téléskis,

terrains et chalets

Adresser offres écrites à MW 1516 au bureau du journal.

Val-de-Ruz

On cherche

terrains à bâtir ou anciens bâtiments

à transformer. Région : pied nord de Chaumont, de Fenin à Savagnier.
Faire offres sous chiffres H O 1490 au bureau du journal.

TERRAIN

est demandé pour petite maison locative dans un rayon de 10 km de Neuchâtel.

Faire offres, avec indications de surface, numéro de cadastre, prix, etc., sous chiffres E A 1667 au bureau du journal.

A LOUER

A louer immédiatement ou pour date à convenir

APPARTEMENTS

de 4 pièces et hall, tout confort, vue imprenable. Loyer mensuel à partir de 350 fr. plus prestations de chauffage et d'eau chaude.

ÉTUDE PIERRE JUNG,

Bassin 14, Neuchâtel, tél. 5 82 22.

A louer tout de suite, à Bienne,

magasin moderne

en plein centre de la ville, avec grande vitrine (26 mètres carrés plus sous-sol).

Téléphone (032) 2 83 86.

Aux Saars, à louer, libres tout de suite ou pour date à convenir,

GARAGES

Loyer mensuel 55 francs.

Prière de s'adresser au concierge, tél. 4 06 00 ou à la gérance, tél. (031) 25 28 88.

A louer au Landeron, dans immeuble neuf, appartements tout confort

4½ pièces

grand balcon, vue imprenable sur les deux lacs, garage.
Adresser offres écrites à D Z 1666 au bureau du journal.

A louer

logement de vacances

5 chambres, jusqu'à 9 lits. Salle de bains, cuisine complète, literie.

Tranquillité, vue imprenable, 1000 mètres d'altitude. Libre tout de suite jusqu'au 5 juillet.

Ecrire à M. André Morel, 2208 les Hauts-Geneveys.

A louer dès le 15 juin, près du centre, petit

studio meublé

très confortable, avec cuisinette, douche et W.-C.

Ecrire sous chiffres B X 1664 au bureau du journal.

A louer tout de suite logement de

2 pièces

H.L.M., rue de l'Orée. Limite de revenus, 10,200 fr. ; conviendrait particulièrement bien pour un couple de retraités. Faire offres à Mon Logis, case 408, Neuchâtel.

A louer à Diesse

logement

neuf de 4 chambres, cuisine, salle de bains.

200 fr. par mois, charges comprises.

Tél. (032) 85 12 12.

A louer

dans le quartier des Beaux-Arts, deux pièces à l'usage de

bureau

surface 50 m2 environ, libres immédiatement. Chauffage général, eau chaude, service de concierge, ascenseur, loyer mensuel 280 fr. plus 30 fr. pour charges.
Adresser offres sous chiffres JE 1662 au bureau du journal.

A louer

cases de congélation

Tél. 5 82 24.

A louer à l'ouest de la ville, pour le 24 juin 1966,

appartement de 3 pièces

tout confort. Loyer mensuel 320 fr. plus prestations de chauffage et d'eau chaude. Tél. 5 76 72 pendant les heures de bureau.

A sous-louer

GARAGE

sis Evole 51, Neuchâtel. Tél. 4 04 85.

A louer à la rue des Moulins, à Neuchâtel, pour le 24 juin 1966, joli

appartement meublé de 3 pièces

loyer, chauffage compris, 320 fr. S'adresser : Etude Jacques Ribaux tél. 5 40 32.

CHAMBRES

Chambre

à louer à monsieur sérieux. Trois-Portes 37, 1er étage gauche, après 18 heures.

A louer à

PESEUX

pour le 1er juin, belle chambre à monsieur sérieux ; part à la salle de bains. Tél. 5 50 88.

A louer (bas du Mail) pour le 1er juin,

jolie chambre

à jeune homme sérieux (non fumeur) ; part à la salle de bains. Tél. 5 57 49 ou 5 69 36.

Chambre

à louer à jeune homme sérieux, quartier ouest.
Tél. 5 66 65.

Chambre à louer à monsieur s'absentant durant le week-end. S'adresser : rue de l'Hôpital 20, dès 18 h, 3me étage à gauche, Burger.

Quelle jeune fille suisse allemande partagerait tout de suite belle

CHAMBRE

avec part à la cuisine et à la salle de bains, dans beau quartier, à Neuchâtel ? Tél. 4 21 21, heures de bureau.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons pour une jeune assistante de nationalité allemande

une chambre

indépendante et meublée, à Neuchâtel ou aux environs.
Prière de téléphoner à la pharmacie-droguerie F. Tripet.
Tél. 5 45 44.

Je cherche à louer, du 10 juillet au 15 août,

appartement meublé

(4 lits) à Neuchâtel ou aux environs.
Tél. 5 29 87.

Jeune fille cherche

CHAMBRE

meublée, indépendante, pour le 1er juin. Tél. 4 29 01 à partir de 19 heures.

Je cherche à louer

STUDIO

ou 2 pièces non meublés, tout confort, libre tout de suite. Adresser offres écrites à 255 - 116 au bureau du journal.

On cherche à louer tout de suite ou pour date à convenir

appartement

de 3 ou 4 pièces. Références.
Tél. 3 28 52.

On demande à louer, pour juillet et août,

chalet meublé

ou appartement de 2 à 3 chambres, au bord du lac de Neuchâtel. Agence Romande Immobilière, place Pury 1, Neuchâtel.
Tél. 5 17 26.

PENSIONS

A louer à jeunes filles ou jeunes gens, chambres, avec ou sans pension, bains.
Tél. 5 97 22.

Jeune employé de commerce cherche

pension ou chambre

pour le 31 mai 1966, à Neuchâtel. Faire offres sous chiffres 31549-42 à Publicitas, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Restaurant du Littoral cherche une

sommelière

pour entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner au 5 49 61.

Nous cherchons un

serviceman

ou employé de station-service.
Se présenter ou téléphoner.
Garages Apollo S. A., 5 48 16.

Etablissement privé de la place cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune aide de bureau ou débutante

désirant s'initier aux travaux de bureau.

Travail varié et intéressant avec possibilité d'avancement suivant capacités.

Jeune fille sortant des écoles serait également formée.

Adresser offres écrites à B V 1652 au bureau du journal.

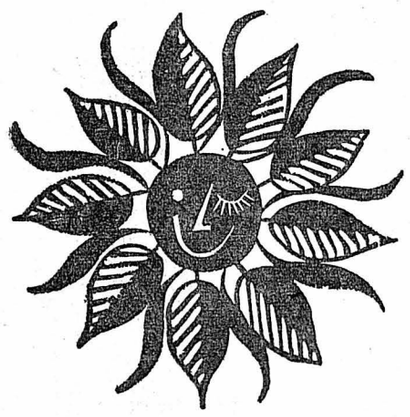

pour vous aussi...
plus de soleil et de plein air !

Tente « Confort 66 » pour 4 personnes **400.-**

Une tente bien étudiée, exécution soignée, tissu de 1ere qualité.
Double toit orange, côtés verts. Grande fenêtre latérale 180 x 60 cm.
Tubulure solide. 6 mâts. Dimensions extérieures 420 x 280 cm. Hauteur 180-210 cm.
Tente intérieure 250 x 200 cm.
Avec 2 sacs de transport, poids total 35 kg environ.

GARANTIE DE 6 MOIS POUR TOUTES LES TENTES

Tente « Duocabina » 790.-
pour 8 personnes, 2 compartiments indépendants

Tente canadienne 135.-
pour les jeunes et le tourisme, 2-3 places

un coup d'œil dans nos expositions de camping vaut la peine... vous y trouverez un grand choix d'articles et d'accessoires pour le camping, pour le jardin... et bien sûr à des prix Migros !

marchés MIGROS

rue de l'Hôpital sur la terrasse au 1er étage
avenue des Portes-Rouges sur la galerie

droguerie
parfumerie
du
marché

Hurzeler

PLACE PURY - NEUCHÂTEL

vous offre gracieusement

ce joli coffret contenant un flacon de lait de démaquillage et un flacon de Tonique Lancaster

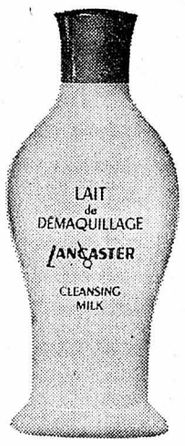

LAIT DE DÉMAQUILLAGE

Très doux, nettoie à fond et en profondeur, rend la peau douce. Pour tous les types de peaux.

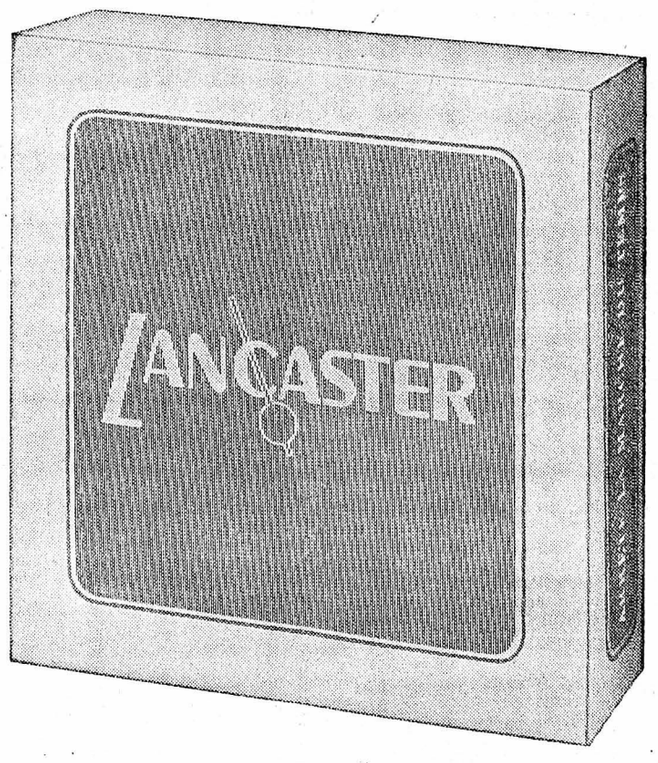

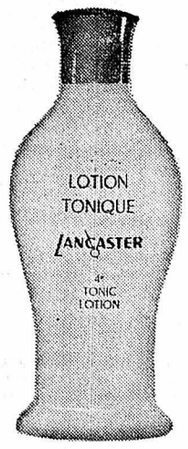

TONIQUE 4°

Adoucissant, rafraîchissant, revigorant. Pour les peaux sensibles particulièrement.

LA PARFUMERIE HURZELER EST CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

LANCASTER

POUR NEUCHÂTEL

★ BON ★

POUR 2 FLACONS LANCASTER

(à la grandeur des modèles ci-dessus)

À PRÉSENTER OU ADRESSER À LA PARFUMERIE HURZELER, PLACE PURY - NEUCHÂTEL

VALABLE JUSQU'A ÉPUISEMENT DU STOCK

Perspective d'avenir pour le réseau routier jurassien

L'AUTOROUTE TRANSJURASSIENNE

On sait que l'aménagement de nos routes nationales ne touchera le Jura bernois qu'en un infime point de son territoire, soit à la Neuveville, avec la nationale 5. Toutefois, une intense circulation règne sur le réseau jurassien, spécialement entre Boncourt et Bienne, véritable épine dorsale du Jura. Le tracé actuel ne donne pas satisfaction. Le nombre et l'importance des obstacles est un défi à la fluidité et à la sécurité du trafic. De nombreux goulets désagréables, des rampes à forte déclivité comme les Rangiers et Pierre-Pertuis constituent des passages aux multiples difficultés. De par sa situation géographique, le Jura n'a rien à attendre d'un trafic de transit Bâle - Delémont - Bienne, car, dès la réalisation du réseau des routes nationales, ce trafic empruntera l'autoroute. Certes, un tunnel Court - Romont raccourcirait les distances entre le Jura et le Plteau, mais sa réalisation est encore assez éloignée et ne desservirait pas les intérêts jurassiens aussi bien qu'une grande transversale jurassienne partant de Boncourt pour aboutir à Bienne par l'Ajoie et les Franches-Montagnes.

L'ingénieur en chef du 5me arrondissement, M. Jean Eckert, de Delémont, s'est enquis des intentions des autorités françaises en ce qui concerne la route Belfort - Boncourt. Il est officiellement acquis qu'une rocade ayant les caractéristiques d'une autoroute et appelée A 36 sera construite sur le tracé Bâle - Mulhouse - Belfort - Montbéliard. Une voie express quittera l'autoroute A 36 à Trétudans pour rejoindre la frontière suisse à Déridez, près de Boncourt.

UNE SEMI-AUTOROUTE BONCOURT - LES RANGIERS-PIERRE-PERTUIS BIENNE

L'ingénieur en chef Eckert et ses services ont élaboré ces derniers mois un séduisant projet, tant au point de vue financier que de celui de l'économie du pays. Dans les grandes lignes, une route automobile à accès latéraux limités, à croisement dénivelés, ne comportant aucune traversée de localité, pourvue d'une chaussée à 3 voies mesurant 10,5 m, relierait les points suivants : Déridez (Boncourt) - Buix,est - ouest Mont de Cœuve - route Porrentruy - Alle - est Courgenay - est Cornol - Les Rangiers - La Caquerelle - La Roche Saint-Brais - gare de Lajoux -iiTramelan - Tavannes - Pierre-Pertuis - Sonceboz - Taubenloch - Bienne.

Dans les fortes rampes de plus de 4 % et en vue d'assurer la fluidité du trafic, deux routes de 7,5 m à sens unique seraient construites. Cette solution permettrait d'utiliser la route actuelle et de ne construire qu'une nouvelle route de 7,5m de largeure.

290 MILLIONS POUR 74,5 KILOMÈTRES

Ce premier projet est devisé à près de 300 millions de francs pour une distance de quelque 75 kilomètres. Le principal inconvénient d'un tel tracé consiste avant tout dans le fait que la route entre les Rangiers et Pierre-Pertuis serait située à une altitude de 900 mètres. Mais compte tenu des énormes progrès accomplis par la technique pour le déblaiement des routes en hiver, cet inconvénient ne devrait pas être un obstacle insurmontable.

Un second projet a été étudié par les bureaux de l'ingénieur du 5me arrondissement. Partant également de Boncourt, un tunnel de 1 km de longueur serait construit aux Rangiers, la route déboucherait dans la vallée de Delémont puis remonterait le Birse jusqu'à Moutier d'où elle partirait vers l'est par Grandval Saint-Joseph pour rejoindre le Plateau à Oensingen.

Lors d'une séance qui s'est tenue récemment à Delémont, M. Huber, conseiller d'Etat et chef du département des travaux publics a donné l'assurance que le Conseil exécutif du canton de Berne demandera au Conseil fédéral de profiter de la première révision du réseau des routes nationales pour demander aux Chambres d'inclure cette grande transversale jurassienne dans ce réseau.

Lors de la prochaine assemblée générale de l'Automobile-club, M. Jean Eckert et son adjoint M. Walter Bucher présenteront ce séduisant projet qui mérite de retenir l'attention et qui verra peut-être un jour sa réalisation devenir effective.

E. F.

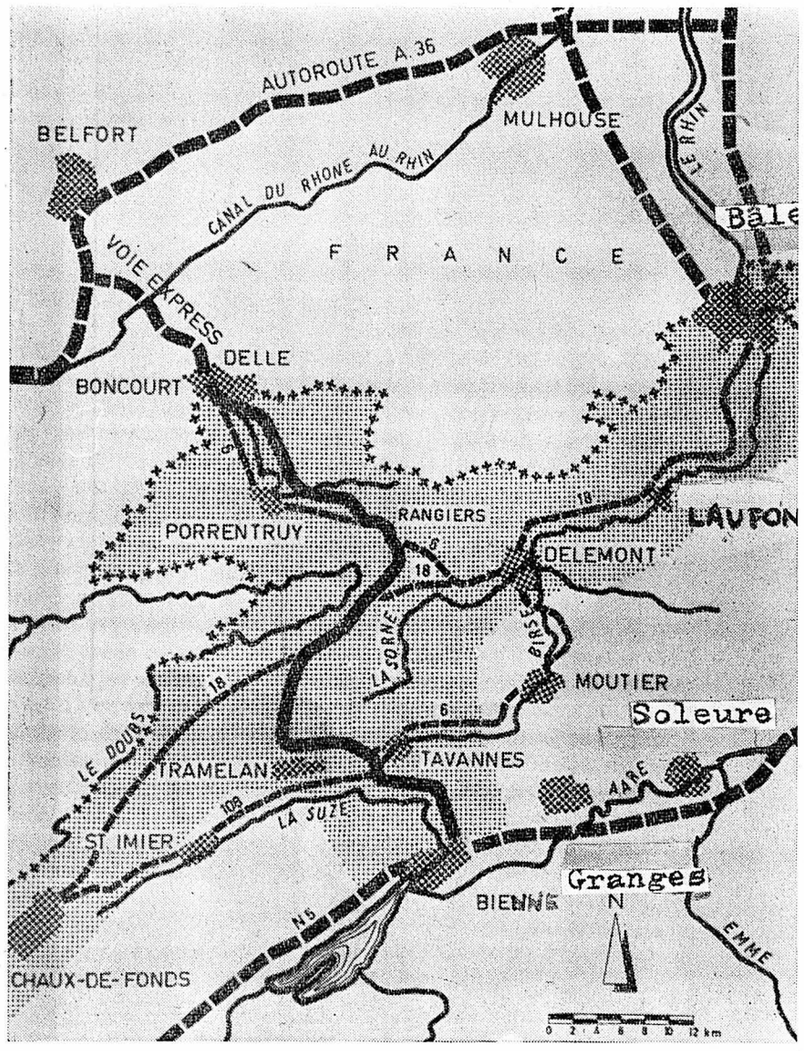

(Avipress - Erard)

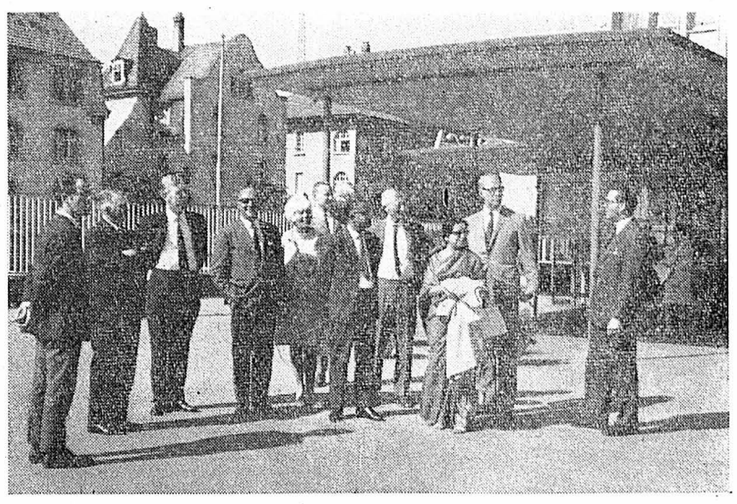

Plus de cent vingt congressistes à Bienne

VENANT de Berne où ils tiennent session, les quelque cent vingt membres représentant 27 pays différents du Conseil excutif de l'Union postale universelle ont visité la manufacture d'horlogerie Omega à Bienne. Les congressistes ont ensuite parcouru les principaux quartiers de la ville de l'avenir avant d'être reçus au Foyer du théâtre par les autorités municipales et bourgeoises. Au cours d'un buffet excellemment servi, M. Fritz Staehli, maire, M. B. Schaginger, directeur général des postes et télégraphes d'Autriche, ainsi que M. Ed. Weber, un ancien Biennois, directeur de cette organisation internationale, prit la parole. Cette petite réception a été agrémentée par les productions de la fanfare de la ville.

(Avipress - Guggisberg)

BIENNE

Important vol d'armes

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, un ou des cambrioleurs se sont introduits dans un magasin d'armes dans le quartier du Rosius en brisant au moyen d'une pierre la vitrine. Ils ont dérobé un pistolet d'une valeur de 500 francs, un fusil de chasse à trois canons coté 1856 francs et un autre fusil normal d'une valeur de 1950 francs. Ces deux dernières armes étaient munies de téléscopes. Une enquête est ouverte.

A la Chambre criminelle de Bienne

Coupable d'attentat à la pudeur sur sa propre fillette

(c) La Chambre criminelle de Bienne, sous la présidence de Me H. Leist, a rendu, hier matin, son jugement dans une affaire d'attentat à la pudeur. R. G., marié, père d'une fillette de 11 ans, est accusé d'attentat à la pudeur de manière répétée sur sa propre fillette, alors âgée de 11 ans. Pris de remords, R. G., une année plus tard, soit en octobre 1965, s'est constitué prisonnier. La Chambre criminelle l'a reconnu coupable, bien que sa responsabilité soit légèrement restreinte, et l'a condamné à deux ans et dix jours de réclusion, dont à déduire 28 jours de préventive. Il a commencé à purger sa peine en décembre dernier. Privé de ses droits civiques pendant deux ans, il devra verser une somme de 500 francs à sa fille pour tort moral et régler la facture des frais de justice.

LES BREULEUX — Enfant blessé

(c) Le petit François Froidevaux, âgé de deux ans et demi, fils de M. Benjamin Froidevaux, a traversé la route devant le domicile paternel hier à 17 h. Il a été happé par une voiture et projeté sur la chaussée. L'enfant souffre d'une commotion et de plaies à la tête.

A GLOVELIER

Opération délicate : une grue retire le camion d'un talus

De notre correspondant :

Hier matin, à 9 h 30, les travaux ont commencé à Ceut-Dessous, près de Glovelier, afin de tirer du talus le camion de la Chaux-de-Fonds, qui avait quitté la route avant-hier.

C'est au moyen d'une grue que l'opération a été accomplie, opération délicate, car le véhicule et sa remorque se trouvaient une dizaine de mètres plus bas que la route, les roues en l'air.

Selon les déclarations du chauffeur, c'est lors d'un croisement avec un autre train routier que l'accident se serait produit. Le camion de la Chaux-de-Fonds aurait été contraint de serrer fortement à droite. C'est alors qu'il serait monté sur la banquette. Le terrain céda sous le poids du véhicule, qui dévala le talus. Le chauffeur, M. André Jermini, est hospitalisé à Delémont. Il souffre, comme nous l'annoncions hier, de lésions internes, mais aussi de blessures aux côtes, à la colonne vertébrale et d'une fracture à un bras.

Les dégâts ont été finalement estimés à 70,000 francs.

En dépit des garanties données par le Conseil fédéral

Le Conseil municipal de Bienne n'est toujours pas satisfait des mesures de précaution prises à Cressier

Le Conseil municipal de Bienne a publié, hier, un communiqué dans lequel il se dit « inquiet et indigné » au sujet des précautions à son avis insuffisantes qui ont été prises à la raffinerie de Cressier.

Il souligne que l'autorisation provisoire d'exploiter n'a pas été accordée à l'unanimité par la commission fédérales de surveillance : les représentants du canton de Berne s'y sont opposés. Le 10 mai, la commission a visité les installations en compagnie de représentants du canton de Berne et de la ville de Bienne.

Cette visite a révélé que les mesures prises sont imparfaites, dit le Conseil municipal de Bienne, qui énumère huit points qu'il juge contestables. En conclusion, l'exécutif biennois espère que l'autorisation d'exploiter sera ajournée et il assure qu'il mettra tout en œuvre pour obtenir une protection efficace contre la pollution de l'eau et de l'air.

(Réd. — Il convient de rappeler que vendredi dernier, le département fédéral de l'économie publique remettait à la presse un communiqué dont voici l'essentiel : « Le Conseil fédéral a constaté avec satisfaction que l'approbation des plans pour toutes les parties de l'installation ainsi que l'autorisation provisoire d'exploiter ont été délivrées de concert avec les avis donnés par la commission fédérale de haute surveillance et les services fédéraux compétents en la matière. A cet égard, on a voué une attention particulière à une protection efficace des eaux et de l'air. Les conditions sévères auxquelles l'exploitation de l'usine a été soumise donnent toutes les garanties voulues qu'à vues humaines, il n'y a pas lieu de craindre des effets nuisibles ou incommodants sur les régions avoisinantes du canton de Berne. »

Il est bien difficile, dans ces conditions, de comprendre la position du Conseil municipal de Bienne.

Contre la place d'armes aux Franches-Montagnes Le comité d'action poursuit son activité

Le comité d'action contre l'établissement d'une place d'armes aux Franches-Montagnes et dans la Courtine (C.A.F.M.), réuni à Saignelégier, prend acte avec satisfaction de la décision du Conseil fédéral de proposer aux Chambres fédérales l'abandon du centre militaire du cheval aux Franches-Montagnes. Il poursuivra son activité en vue d'obtenir que l'affectation des terrains acquis par la Confédération soit conforme aux vœux des populations intéressées et à l'économie de la région.

Inscription scandaleuse sur une cloche, à Undervelier

Cambronne parraine le « jumelage » Berne-Jura !...

Un acte de vandalisme vient d'être commis dans la tour de l'église catholique d'Undervelier où l'on a dessiné sur une des nouvelles cloches (la grande) un écusson bernois et un écusson jurassien, puis on a barbouillé ce dernier en y ajoutant en dessous le mot de Cambronne !

Cet acte a scandalisé la population de la région.

Championnat suisse intersection

Yverdon en tête avant les demi-finales

Après le tour préliminaire du championnat suisse aux engins, l'ordre des demi-finales a été établi comme suit (entre parenthèses le résultat du tour préliminaire) :

Vendredi 27 mai à Berne : Yverdon (163,00), Berne-Berna I (161,70) et Rothrist combiné (156,80).

Samedi 28 mai à Adliswil : Adliswil/Waedenswil combiné (160,05), Regensdorf (159,80), Lucerne Bourgeoise (155,00) et Ascona (154,35).

Eliminés au tour préliminaire : Berne - Berna II (153,70), Bâle combiné (153,25), Berne-Bourgeoise (149,20), Lugano (148,25) et Berne-Berna III (133,40).

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

FRIBOURG

Entre Romont et Chavannes-les-Forts

Scooter contre voiture : une tuée — une blessée

De notre correspondant :

Hier matin, vers 6 h 40, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route principale Romont-Chavannes-les-Forts (Glâne), à la hauteur du débouché de la route communale conduisant à Drognens, sur la commune de Villaraboud.

Mlle Maria Mauron, âgée de 21 ans, fille de M. Ernest Mauron, de Villaraboud, circulait à scooter de son domicile en direction de son lieu de travail, à Romont. A la jonction avec la route cantonale, elle s'engagea sur la chaussée au moment où une voiture survenait de Romont. Cette dernière était conduite par Mme Josiane Chassot, âgée de 20 ans, qui regagnait son domicile à Chavannes-les-Forts. La collision entre les deux véhicules fut extrêmement violente. Projetée contre le montant droit du toit de la voiture, la scootériste tomba sur la chaussée à plus de 25 mètres du point d'impact. Elle a été tuée sur le coup. Quant à Mme Chassot, blessée au visage et au bras droit, elle dut être transportée à l'hôpital de Billens. Les dégâts atteignent 2500 francs.

ESTAVAYER-LE-LAC — Octogénaires fêtés

(c) Deux habitants d'Estavayer viennent de fêter dans l'intimité de leurs familles leur quatre-vingtième anniversaire. Il s'agit de Mme Virginie Ding et de M. Alfred Bernet.

Hôtes de marque

(c) De nombreuses sociétés et groupements choisissent actuellement le chef-lieu broyard pour y passer quelques heures de détente. Dernièrement, la Société suisse des sciences humaines et les fonctionnaires de la Division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique ont fait escale à Estavayer. Ces derniers, accompagnés de leur directeur M. Clavadetscher, ont été reçus par M. G.-L. Roulin, président du Grand conseil et Georges Guisolan, préfet.

Gros dégâts matériels

(c) Hier, vers 16 h 30, une voiture fribourgeoise, qui circulait de Frasses en direction d'Estavayer s'est arrêtée près de la « Tuillère » pour déposer un passager. Un autre véhicule qui la suivait n'a pu s'arrêter à temps et la heurta violemment. Il n'y eut pas de blessé, mais les dégâts s'élèvent à 5000 francs.

FRIBOURG — Avec mousse ?

(c) Hier, vers 11 h 30, un camion d'une brasserie de Fribourg, transportant de nombreuses caisses de bière, circulait de Riaz en direction du centre de la ville de Bulle. A la Grand-Rue, alors qu'il arrivait sur la route pavée, le chargement de la remorque du camion bascula sur la droite, des centaines de bouteilles de bière s'écrasèrent au bord de la chaussée et même sur le trottoir, où personne ne passait à ce moment, par chance.

CUGY — Carnet de deuil

(c) On annonce le décès survenu à Cugy de M. Joseph Longchamp, âgé de 80 ans. Le défunt avait reçu la médaille Bene Merenti pour sa longue activité au chœur mixte de Surpierre. C'était notamment le père de M. André Longchamp, caporal de gendarmerie à Estavayer.

RIAZ — Issue mortelle

(c) M. Pierre Jordan, 31 ans, fils de M. Louis Jordan, agriculteur à Hauteville, est mort dans la nuit de lundi à mardi, à l'hôpital de Riaz. Dimanche, vers 2 heures du matin, alors qu'il regagnait son domicile à Hauteville, il s'était assoupi au guidon de sa moto et avait fait une violente chute, à Riaz. Il avait eu un bras cassé et de nombreuses plaies, notamment à une cuisse. Son état empira brusquement dans la journée de lundi.

CHEYRES — Dans une vigne

(c) Mme Madeleine Fuchs, âgée de 46 ans, domiciliée à Lausanne, circulait lundi après-midi, vers 15 heures, en direction d'Estavayer-le-Lac. Arrivée dans le premier virage des côtes de Cheyres, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui fit une embardée, sortit de la route et tomba dans une vigne. Si Mme Fuchs n'a pas été blessée grièvement, ses parents, âgés d'une septantaine d'années, furent commotionnés. La voiture est démolie, les dommages étant chiffrés à quelque 5000 francs.

GENÈVE

Pour mieux duper ses victimes l'escroc avait fait imprimer du papier à en-tête d'une banque

D'un de nos correspondants :

Adolphe M., qui a comparu devant la Chambre d'accusation genevoise, est ce qu'il convient d'appeler un escroc d'envergure.

Les méfaits dont il se rendit coupable furent commis entre 1948 et 1962.

Mais Adolphe M. ne fut arrêté qu'en 1964, en France. Il fut extradé et remis aux autorités suisses.

Ce filou s'est fait confier d'importants capitaux en promettant de les faire « fructifier » en Suisse. En fait Adolphe M. se contentait de placer l'argent pour son propre compte, dans des banques genevoises. L'accusé s'arrangea pour disposer d'une partie de ces fonds et, pour arriver à ses fins, il n'hésita pas à user de faux. C'est ainsi qu'il adressait à ses « pigeons » des lettres rédigées sur papier à en-tête d'un établissement bancaire genevois, papier qu'il avait fait imprimer lui-même pour la circonstance.

Finalement ce singulier « gérant de fortunes » fut appréhendé, à la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par un juge d'instruction genevois. C'est pour solliciter sa mise en liberté provisoire qu'il a comparu devant la Chambre d'accusation.

Son avocat offrait 50,000 francs de caution, tandis que le parquet en réclamait 200,000

La Chambre d'accusation allait-elle trancher ? Non, elle a surenchéri sur les exigences du ministère public et fixé à 250,000 francs le montant de la somme qu'Adolphe M. devra verser s'il veut quitter la prison de Saint-Antoine où il séjourne depuis longtemps, après avoir purgé 10 mois à Paris.

R. T.

★ Le conseil des ministres de la conférence européenne des ministres des transports, qui comprend tous les pays de l'Europe occidentale, ainsi que la Grèce, la Turquie et la Yougoslavie, siègera à Lucerne le 26 mai sous la présidence du conseiller fédéral Gnaegi, chef du département des transports et communications et de l'énergie.

★ Le mandat de M. Leuenberger arrivant à expiration, la communauté d'action des salariés et des consommateurs a appelé à la présidence, pour l'exercice 1966-1967, M. R. Maier-Neff, secrétaire général de la société suisse des employés de commerce, qui représente la Fédération des sociétés suisses d'employés.

★ Le président de la Confédération, M. Schaffner, et le chef du département politique, M. Spuehler, ont reçu troi nouveaux ambassadeurs venus leur remettre leurs lettres de créance : M. Amadou Diade Ba, ambassadeur du Malai, M. Prakash Chand Thakur, ambassadeur du Népal, et M. Michel Njine Ngangley, ambassadeur du Cameroun.

CARNET DU JOUR

BIENNE

CINÉMAS. — Apollo, 15 h et 20 h 15 : Le Grand Sam.
Capitol, 20 h 15 : Muriéta.
Cinéac : Die unglaubliche Reise.
Métro, 15 h et 20 h 15 : La cuisine au beurre — Le Bluffeur.
Palace, 15 h et 20 h 15 : Die Fromme Helene.
Rex, 15 h et 20 h 15 : Viva Maria.
Studio, 15 h et 20 h 15 : De l'amour.
Pharmacie de service : Pharmacie du Jura, place du Jura, tél 2 43 58.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel ou tél. aux Nos 11 ou 17.

La médaille officielle or numérotée
frappée en hommage au
Dr A. SCHWEITZER
1875 - 1965
est en vente dans toutes les banques
Prix : 150 francs

NORD VAUDOIS

CHAMPVENT — Taureau furieux

(c) Alors qu'il était occupé à soigner un taureau, M. Paul Uldry, 48 ans, vacher chez M. Rochat à la Ruche, a subi les assauts de l'animal devenu subitement furieux. Le taureau attrapa M. Uldry avec ses cornes et le projeta au fond de l'écurie. Le vacher, heureusement, fut rapidement secouru et échappa de justesse à un écrasement contre le mur. Souffrant de blessures à la cuisse et de douleurs internes au bas-ventre, il a été transporté à l'hôpital d'Yverdon.

YVERDON — Conduite rompue

(c) Hier, vers 17 h 30, les ménagères du quartier de l'Iles, à Yverdon, ont été privées d'eau, une conduite s'étant rompue. La distribution d'eau a été rétablie vers 19 h 30.

PAYERNE — Chute

(c) On a conduit en ambulance à l'hôpital de Payerne, Mme Andrée Kirchofer, qui s'est fracturé une jambe en tombant dans l'escalier, au cours de son travail. Mme Kirchofer est domiciliée à Granges-Marnand.

Bientôt une grande salle ?

(c) Au cours d'une assemblée, l'Union des sociétés locales de Payerne s'est occupée de la future grande salle. Une société s'est constituée et un projet de statuts fut adopté. Il ne reste plus qu'à trouver les fonds nécessaires à cette importante construction.

Concerts

(c) La société de musique « La Broyarde », de Granges-Marnand, ainsi que le chœur mixte de Combremont, ont donné des concerts à l'hôpital de Payerne, pour le plus grand plaisir des malades.

Il y a toujours une raison...

Comme une femme sur trois, j'avais les cheveux gras, lourds, disgracieux, difficile à coiffer, sans tenue. Impossible pour moi d'adopter une coiffure « mode », légère, harmonieuse, naturelle...
Une chose cependant m'étonnait, ce sont toutes ces femmes dans la rue qui ont l'air de se coiffer comme ça ! Tout simplement, avec leurs doigts ! D'une façon si naturelle ! Mon coiffeur m'a révélé leur secret. La permanente ! Pas l'ancienne permanente, toute en frisette, non ! Aujourd'hui, la permanente s'adapte comme un gant à la coiffure ! Elle convient à notre vie active, à notre élégance... et surtout, elle fait de nos cheveux un peu trop raides, un peu trop ternes, de souples cheveux ondés, vivants, joyeux. Mon coiffeur m'a conseillé PROTELINE, la permanente à base de protéines, adaptée aux cheveux gras, fins et mous. Mais, entre nous, si vos cheveux sont secs, sensibles, colorés, c'est VOLUTIS, la permanente à l'huile d'amandes douces qui vous convient.

Ces deux permanentes adaptées aux nouvelles tendances de la mode 1966 ont été créées par L'OREAL de Paris.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., 2000 NEUCHATEL,

cherche

jeune mécanicien-technicien

pour divers travaux de laboratoire dans son département de métallurgie.

Place stable, bonne rémunération, semaine de cinq jours, caisse de pensions, ambiance de travail agréable.

Prière d'adresser offres manuscrites, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, au service du personnel.

Pour de plus amples renseignements, prière de téléphoner au (038) 5 72 31.

SAURER

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir, pour notre service des pièces de rechange, département machines textile,

STÉNODACTYLO

pour correspondance française sous dictée et facturation.

Nous demandons la connaissance parfaite de la langue française avec de bonnes notions d'allemand.
Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à

AKTIENGESELLSCHAFT
ADOLPH SAURER ARBON

MIKRON HAESLER

Nous cherchons pour entrée immédiate

employé de commerce

(correspondancier)

français - allemand, avec bonnes connaissances d'anglais..
Faire offres écrites ou se présenter à

MIKRON HAESLER S. A.,
machines transfert,
2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 6 46 52

Papeteries de Serrières S.A.

Nous fabriquons du papier depuis 1477 dans une usine qui s'est modernisée au cours des siècles. Mais, malgré les réalisations techniques, nous avons toujours besoin de personnel, soit :

ouvriers
pour le travail en équipes (19 à 40 ans) ;

ouvriers
pour le travail de jour ;

ouvrières
pour le triage du papier.

D'autre part, nous cherchons des

mécaniciens qualifiés
pour les réparations et l'entretien des machines.

Les personnes intéressées, de nationalité suisse, voudront bien écrire ou se présenter à la Direction de Papeteries de Serrières S. A., 2003 Neuchâtel/Serrières. Tél. (038) 5 75 75.

Nous cherchons
pour notre
SUPERMARCHÉ

vendeuse-caissière
expérimentée

vendeuses
(fruits et légumes)

vendeur
(vins et liqueurs)

magasinier.

Pour notre rayon
d'AMEUBLEMENT

vendeur qualifié

Places stables, bien rétribuées, avec caisse de pension et tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres détaillées au chef du personnel.

au Printemps
LA CHAUX-DE-FONDS

Importante fabrique de meubles cherche

pour cause de limite d'âge d'un collaborateur,

un jeune voyageur de tout premier ordre

pour la visite de la clientèle des grossistes de Suisse romande et partiellement des cantons avoisinants.

Seuls des jeunes gens ayant de l'initiative sont priés de faire des offres, s'ils sont bien introduits auprès de la clientèle en question et s'ils peuvent se réclamer d'une activité ayant eu du succès.

Conditions : très bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons très bonnes conditions d'emploi. Une voiture de représentation peut être mise à disposition. Caisse de pension.

Entrée selon convention.

Faire offres à la maison

JACQUES GOLDINGER S. A.
fabrique de meubles
8272 Ermatingen (TG)

en indiquant l'activité précédente, et en envoyant des copies de certificats et une photographie.

Nous cherchons
pour notre rayon de

disques

CHEF DE RAYON

ayant fait l'apprentissage dans la branche et ayant quelques années de pratique.

Place stable, bien rétribuée
Travail intéressant et varié
Avantages sociaux d'une grande maison
Semaine de 5 jours

Faire offres ou se présenter à la direction des

Grands Magasins

armourins
neuchâtel

Nous cherchons à engager

jeune employée

en possession du certificat fédéral de capacité ou titre similaire, pour la correspondance en langue française et différents travaux de bureau.

Adresser offres écrites à Chocolat Suchard S. A., 2003 Neuchâtel.

---

machines de bureau et calculateurs électroniques

Bien que ces appareils aient acquis une réputation mondiale, leur vente est devenue difficile et demande un effort constant.
Cependant, en qualité de

collaborateur au service externe

pour le canton de Neuchâtel (éventuellement Bienne ou le Jura bernois) vous serez secondé par une entreprise commerciale renommée, disposant d'un service à la clientèle impeccable et d'un large budget publicitaire. De votre côté, vous devez aimer les chiffres et être capable de travailler méthodiquement. Vous devez également trouver du plaisir au contact avec la clientèle et savoir la conseiller et la convaincre. Entregent, initiative et envergure sont demandés.

Nous vous renseignerons avec une complète impartialité, sans engagement et en vous assurant toute discrétion désirée. Vous pouvez nous atteindre par **téléphone** entre 10 et 20 heures (même le samedi et le dimanche), par **écrit** auprès de notre siège principal en indiquant le numéro de référence 7332/22.

FRANCO G. MAUERHOFER - CONSEILS D'ENTREPRISE

Dépt recrutement de cadres
Siège principal à **Berne**, Thunstrasse 8, tél. (031) 43 13 13 ;

Zurich : Dr W. Canziani, tél. (051) 56 86 30 ; **Genève** : L.-P. Faivre, tél. (022) 26 15 92.

Notre institut a créé le service téléphonique pour la recherche de cadres d'entreprises dynamiques. Nous nous portons garants d'une discrétion totale.

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

2052 FONTAINEMELON

engagerait tout de suite ou pour époque à convenir :

un ingénieur - technicien - mécanicien ETS

ayant quelques années de pratique, de l'initiative et une préférence pour les études nouvelles de fabrication, pour être occupé comme constructeur au service des prototypes machines ;

un mécanicien de précision

(pour le service d'entretien dans un département de fabrication) ; place avec responsabilités ;

plusieurs mécaniciens de précision

(pour être occupés à la fabrication, au montage et à la révision des machines).

Faire offres, avec prétentions de salaire, au service administratif de l'entreprise.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à ★ **LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL**
★ **L'EXPRESS**

★ jusqu'à fin juin 1966 . . . pour **Fr. 6.—**
★ jusqu'à fin septembre 1966 . pour **Fr. 18.50**
★ jusqu'à fin décembre 1966 . pour **Fr. 30.50**

NOM et prénom : _____

No et rue _____

LOCALITÉ : _____ No postal : _____

Ce bulletin est à retourner à

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
2001 NEUCHATEL

qui vous fera parvenir une carte de versement pour le montant de votre abonnement.

★ Souligner ce qui convient.

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les ailes du matin

Adapté de l'anglais

par 31

RENÉ D'AGUY

Elle s'était à demi soulevée sur sa chaise et regardait la jeune marquêsa en plein dans les yeux. Elle semblait vouloir la défier, et Kathie se sentait terriblement mal à son aise. En Irlande, on ne parle pas ainsi de ces choses... pas, en tout cas, avec des étrangers. La couleur montait rapidement aux joues de la jeune épouse. Pendant un instant, elle regarda son mari d'un air suppliant, puis elle dit :

— Je... ne sais pas...

Inez poussa une exclamation :

— Mais... quelle autre ambition pourriez-vous donc avoir ? Je ne comprends pas... vraiment pas...

Elle se laissa retomber sur sa chaise, mais elle semblait rester tendue. Elle poursuivit :

— D'ailleurs, je n'ai jamais compris ce mariage... Personne ne l'a compris. Ça ne s'expliquerait que si c'était un mariage d'amour. Or, ni l'un ni l'autre ne semblez... enfin, si vous vous aimez et si vous êtes heureux, vous le cachez très bien...

Avec un calme dangereux, le marquès déclara :

— Je pense que cela suffit, Inez.

Elle lui glissa un petit sourire impertinent et poursuivit :

— Je ne suis pas comme vous, Sebastião : je suis entièrement Portugaise. Il n'y a pas de glace dans mon sang. Je suis une impulsive, et je dis les choses telles que je les sens... Après, je me rends souvent compte que j'ai eu tort. J'ai dit quelque chose que vous aurez, je le crains, de la peine à me pardonner... Dans certains cas, il faudrait avoir la force de cacher ce qu'on éprouve : je ne l'ai pas.

Elle se leva. Kathie ne fit pas un geste. Inez se dirigea vers la porte. Elle se retourna au moment de sortir et supplia:

— Vous viendrez quand même au dîner, ce soir, n'est-ce pas ?

— Je ne crois pas, répondit le marquès avec hauteur... Je pense, vraiment, qu'il est très possible que nous ne puissions pas y assister. Vous voudrez bien nous excuser auprès de vos parents.

Mais, sans émotion apparente et avec une voix étrangement calme, Kathie affirma :

— Ne vous faites pas de souci, Inez. Nous viendrons.

Quand la brillante voiture bleue eut disparu au bout de l'avenue, Sebastião s'approcha de sa femme et lui dit, un peu gauchement :

— Je suis désolé, Kathie... Inez est très mal élevée... Elle n'aurait pas dû vous parler comme elle l'a fait... Et pour le lui faire comprendre, je n'aurais pas assisté à son dîner. J'ai été surpris que vous désiriez y aller.

Le regard de Kathie errait, au-delà de la barrière de la terrasse, sur la verdeur des pelouses et sur la masse sombre des bosquets silhouettés contre le bleu du ciel. Elle se sentait curieusement lasse, comme si on l'avait battue. Elle savait qu'elle devait se préserver de nouvelles attaques, mais elle n'était pas du tout sûre d'avoir assez de courage pour accepter la lutte, ni assez de force pour triompher. Elle savait bien, que tôt ou tard, il lui faudrait parler d'Inez avec son mari. Ce problème ne pouvait être éludé, passé simplement sous silence... Mais pas maintenant ! Elle ne se sentait pas capable de discuter en ce moment...

— Oh ! je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'accabler Inez... Elle est perspicace, voilà tout... et elle n'a pas pu garder pour elle ce qu'elle a vu... ce qui deviendra évident aux yeux de tous quand nous irons dans le monde. Personne ne pourrait croire longtemps, en nous voyant, que nous sommes de jeunes mariés passant leur lune de miel... Non, nous ne nous comportons pas comme le feraient des amoureux. Nous n'essayons même pas de feindre, d'ailleurs.

Le marquès resta silencieux. Kathie était toujours immobile à côté de lui, les yeux toujours fixés sur les frondaisons sombres. La brise légère venue du large drapait autour de son corps gracile le léger tissu de sa robe et brusquement, Sebastião fut frappé de la jeunesse et de la fragilité de sa femme. Il fut conscient, aussi, de sa souffrance. Il ne savait que dire et Kathie conclut doucement :

— Et je pense que vous avez encore souligné l'impression que nous pouvons donner, en avouant que vous n'aviez pas gardé le souvenir de la façon dont j'étais vêtue le jour de notre mariage.

Il soupira avant d'avouer :

— C'était une maladresse, je le reconnais... D'ailleurs, de la façon dont les choses ont été présentées, on semble m'avoir fait dire autre chose que ce que je pensais... Il est faux de prétendre que je ne sais pas comment vous étiez habillée. Je m'en souviens très bien... et je sais surtout que nulle femme n'a jamais paru plus jolie que vous l'étiez alors.

— Merci, répondit-elle machinalement.

Elle ne sourit pas au compliment et soupira :

— D'ailleurs, qu'importe de quoi j'avais l'air ? Lady Fitzosborne et même ma mère ont été entièrement trompées sur les raisons véritables de notre union ; mais nous ne pourrons pas faire croire à tout le monde que nous avons fait un mariage d'amour... Pas, par exemple, à des gens tels qu'Inez ou Mr Bolton.

— Bolton ? Vous croyez que Bolton a découvert cela ?

— J'en suis tout à fait certaine.

Le marquès laissa échapper une exclamation de contrariété, puis il dit, d'un ton excédé :

— Mais de quoi se mêlent-ils ? Les raisons pour lesquelles je vous ai épousée ne regardent que nous... Je ne manquerai pas de prier ce Bolton de s'occuper de ses affaires... Oui, je lui dirai ma façon de penser la première fois que je le reverrai... Il est inadmissible qu'il se permette de vous laisser voir quelle opinion il s'est formée... et même, étant donné que je l'ai toujours traité en ami, et qu'il est mon obligé à bien des égards, il n'aurait pas dû, s'il se piquait de loyauté, s'abaisser à nous espionner...

— Cela s'applique, bien plus encore, à la senhorita Peniche... lança Kathie d'un ton irrité.

Sebastião la regarda, surpris, puis il fit observer :

— Ce n'est pas tout à fait la même chose : Inez est mon amie d'enfance... C'est une Portugaise, d'excellente famille, et c'est une femme... Voilà plusieurs motifs qui lui permettraient de s'intéresser à nous davantage qu'un étranger ne devrait le faire... Et pourtant, vous avez vu que je ne l'ai pas laissée aller bien loin dans cette tentative de s'occuper un peu trop de ce qui nous concerne seuls. Elle a eu tort de vous demander si vous espériez me donner une nombreuse descendance, mais c'est une chose qu'une Portugaise place au tout premier rang de ses espoirs et, dans notre pays, une épouse ne considérerait jamais qu'il soit malséant ou désobligeant, d'aborder une pareille question, même au début de son union. Lorsqu'il s'agit d'une famille aussi ancienne et aussi importante que celle des Barrateira, on ne peut pas faire abstraction des enfants... Tant de gens sont intéressés à l'avenir de ma race qu'on ne peut pas leur reprocher de souhaiter savoir si nos domaines risquent d'être morcelés après ma mort ou si les choses iront toujours comme par le passé...

Kathie baissa la tête. Elle n'était pas convaincue, mais sa colère subite s'était apaisée. Elle soupira :

— Dans ce cas, Sebastião, pourquoi ne pas vous être marié avec quelqu'un dont vous auriez aimé avoir des héritiers ? Et, à ce point de vue comme à d'autres, je ne vois pas qui serait plus désignée, pour assurer votre descendance, que la senhorita Peniche.

Le marquès regarda sa femme, l'air presque surpris, et demanda :

— Encore elle ! Mais me direz-vous pourquoi vous tenez tellement à mêler la senhorita Peniche à notre discussion ?

— Parce qu'elle-même ne cesse de se mêler à notre vie... J'aurais bien de la peine à l'oublier, quand je la vois chaque jour entre nous...

Elle s'enfuit par la porte-fenêtre en achevant cette phrase. Sebastião ne tenta pas de la retenir. Il la regarda partir et, sur son visage, une expression d'intense surprise s'était posée. Puis il murmura doucement :

— Jalouse ? Elle ? Mais comment serait-ce possible ?

(A suivre.)

Copyright Miralmonde

alfa romeo

a le plaisir de présenter à sa **clientèle** son nouveau
RESEAU D'AGENTS pour le canton de Neuchâtel:

A. SCHWEIZER
Exposition et Bureau de Vente, 17 Gouttes d'Or - Neuchâtel - Tél. 038/58004

Garage Elite E. Knecht
Faubourg du Lac - Neuchâtel - Tél. 038/50561

Ets. du Grand Pont SA - A. Schneider
Av. L. Robert 165 - La Chaux de Fonds - Tél. 039/23135

Garage du Val de Ruz - M. Vuarraz
Boudevilliers - Tél. 038/69190

A4/6

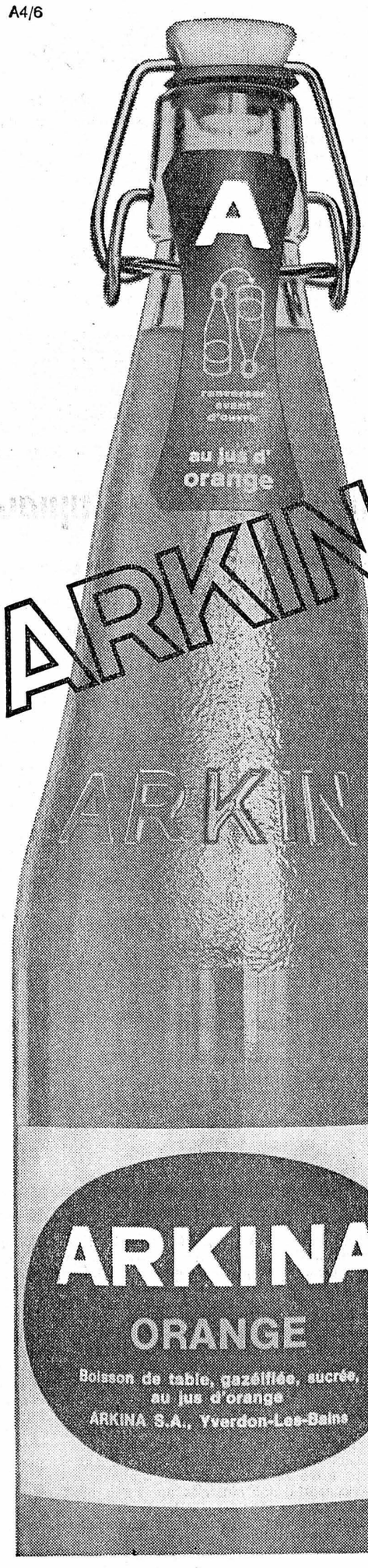

Goûtez, comparez...
Prenez le jus d'une orange bien mûre
et un verre d'ARKINA ORANGE bien frais:
dégustez et comparez!
ARKINA ORANGE vous offre toute la saveur franche
et désaltérante du fruit.
C'est une boisson jeune de pétillante gaîté.
Vous aussi, vous exigerez:

ARKINA pour moi!

Mise en bouteilles par ARKINA S.A. sur la propriété même des célèbres sources d'Yverdon-Les-Bains.

---

fauteuils «relax»

avec appuie-tête
et pose-pieds

Grand choix à partir de

Fr. 315.-

meubles meyer
NEUCHÂTEL
Fbg de l'Hôpital - Tél. 038/5 75 05

LE MEILLEUR
JAMBON DE CAMPAGNE CUIT
Boucherie-charcuterie
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

«Transports en tout genre»
Petits déménagements
Courses régulières
Neuchâtel - Genève
Neuchâtel - Zurich
Roger Johner, Chambrelien
Tél. (038) 6 50 10

---

machines à coudre d'occasion

contrôlées, révisées, en parfait état de marche
meubles dès **Fr. 70.—**, portatives électriques dès **Fr. 100.—**

elna
centre de couture et de coupe
2, Saint-Honoré, Neuchâtel. Tél. 5 58 93

Avez-vous besoin d'argent?

Des difficultés financières vous empêchent de vous concentrer sur votre travail. Vous avez la tête lourde de soucis. Il vaut mieux aller chercher de l'argent auprès de sa banque de confiance, en attendant que la situation soit améliorée. Nous vous consentons des

prêts

discrets de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompte réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. Vous serez satisfait de nos services.

Banque Rohner + Cie S.A.
8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom

Prénom

Rue

No postal et localité IV/401

A vendre
dériveur Major
15 m2, 4 m 50 x 1 m 90, spacieux et stable, complet avec bâche, construction 1965. Téléphoner aux heures des repas au (038) 6 42 17.

A vendre
chambre à coucher
avec rideaux et tapis. Prix à discuter. Tél. 5 09 49.

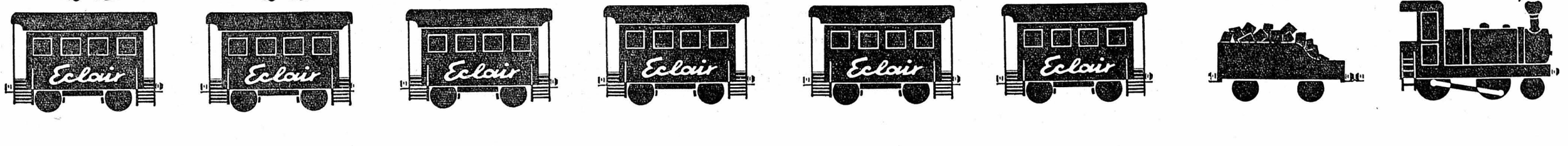

PARIS

Cette finale de coupe... la fin des haricots !

Le style «rhénan» a prévalu une fois de plus

Cette finale de la coupe de France... la fin des haricots. Du football pour guerriers gaulois en vacances. Le Parc des Princes était pourtant garni comme une jardinière de légumes... de grosses «légumes», bien sûr, puisque le gouvernement était représenté comme le veut la tradition. Nantes, c'est une affiche qui vaut le déplacement. Strasbourg, c'est la capitale de l'Alsace et, à Paris, les Alsaciens c'est un peu comme les Tessinois à Berne : ils se manifestent chaque fois qu'une équipe de «leur pays» se produit. C'était d'ailleurs le jour des finales, puisque le rugby organisait, lui aussi, sa grande fête à Toulouse.

LES OGRES

Grande déception pour les amateurs de beau football et de beau rugby. Dorénavant, pour voir un match plaisant, il faudra regarder les anciens films. A quand une «footballthèque» pour puristes ? Mais revenons à cette finale. Les «canaris» nantais, grands favoris puisqu'ils dominent le championnat du pied gauche et du pied droit, ont cédé devant les «cigognes» alsaciennes (0-1). Non pas parce que la cigogne est plus agile que le canari, mais parce que le bec de la cigogne fait plus mal que celui de ce petit oiseau fragile. D'ailleurs, Strasbourg est arrosé par le Rhin et, sur les rives de ce fleuve, l'acharnement n'est pas un vain mot. Rive gauche, rive droite ; Bâle, Strasbourg, Carlsruhe sont des villes parentes. Or, en coupe, la volonté prime souvent sur l'inspiration. Voilà toute l'histoire de la défaite nantaise. Les téléspectateurs suisses qui suivaient la finale de la coupe de France ont certainement compris pourquoi Strasbourg et Milan s'en retournèrent si souvent dos à dos dans la coupe des villes de foire. C'est du «catenaccio» à l'état pur. Devaux, Hauss, Stieber, Sbaïz et Kaelbel sont mieux habilités à tenir le rôle de l'ogre que celui de Cendrillon. Ces arguments-là, Gondet, Simon et Blanchet ne les aiment pas du tout.

LES ÉTINCELLES

La défaite nantaise ne souffre donc, aucune excuse, même pas la blessure de Muller, pianiste de cet orchestre breton qui, dimanche, fit plus de «couac» que de «pschtt». Les internationaux français, s'ils sont intelligents, s'imagineront comment se jouera la prochaine coupe du monde. C'est le retour au protège-tibia des années trente. Des Kaelbel, on en trouvera dans toutes les équipes du prochain championnat du monde, sauf dans celle de France. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si l'équipe de France a joué son meilleur championnat du monde avec Roger Marche et précisément... Raymond Kaelbel. A cette époque, la défense française ne badinait pas. Elle ne s'amusait pas à faire «joujou», mais «pam-pan». C'était en 1958 ! Henri Guerin, le sélectionneur, aura (probablement) tiré des enseignements de cette coupe de France : victoire d'une équipe du Rhin sur une équipe des bords de mer.

Gondet est certainement un footballeur de la trempe de Fontaine, mais il n'a pas à côté de lui ces sources de lumière qu'étaient Kopa et Piantoni. Aujourd'hui, la lumière ne vient plus de l'esprit mais de ces étincelles provoquées par les chocs, virils et brutaux, moins spectaculaires, mais certainement aussi efficaces.

Jean-Marie THEUBET

LA JOIE. — Les Strasbourgeois sont heureux. La coupe, c'est tout de même quelque chose. (Photo Agip)

DISTINCTION. — Avant leur match contre Munich 1860, les joueurs de Borussia Dortmund ont reçu des mains du chancelier Erhard une feuille de laurier en argent. Ici, de gauche à droite, on reconnaît Cyliax, Sturm et Held. (Téléphoto AP)

HAMBOURG

Le gardien Radenkovic a «ébloui» la ligne d'attaque de Borussia Dortmund

Alors qu'on s'acheminait vers une fin de saison relativement tranquille, du moins en ce qui concernait le futur champion d'Allemagne Borussia Dortmund (cette équipe n'avait-elle pas le record de n'avoir plus perdu chez elle depuis près d'un an et demi !), voici que le réveil des «Lions» de Munich 1860 a tout changé, à une journée de la fin. Certes, les fatigues supplémentaires endurées par Dortmund en coupe des vainqueurs de coupe ont-elles peut-être joué un certain rôle. Toutefois, l'élément déterminant a probablement été la forme éblouissante de Radencovic, celle qu'il montre en général dans les grandes ocasions. En effet, Dortmund n'a pas démérité mais avec un pareil gardien en face de soi, il lui fut impossible de concrétiser lorsque cela aurait encore été possible. D'autre part, l'entraineur des Munichois, Merkel, a dirigé Borussia Dortmund de 1961 à 1964 ce qui lui donnait une sérieuse connaissance de son adversaire. C'est ainsi qu'il laissa sur la touche les internationaux Heiss et Kuppers, trop artistes ou trop fantaisistes pour une telle rencontre. Les remplaçants furent choisis de telle manière que le tandem Held-Emerich ne parvint pratiquement jamais à faire son travail habituel.

Munich a donc maintenant deux points d'avance et n'a plus qu'à recevoir Hambourg dont les prestations, cette saison, n'ont convaincu personne. Ce serait bien le diable si 1860, invaincu chez lui, ne parvenait pas à obtenir au moins le partage des points qui le consacrerait champion. Ceci, d'ailleurs, en supposant que Dortmund gagne son dernier match à Francfort, contre Eintracht. Bayern Munich, pour sa part, n'a pu résister au réveil de Cologne et, sur son terrain, a dû concéder une défaite très nette. La demi-finale de la coupe, jouée trois jours avant à Nuremberg, a probablement enlevé les dernières forces aux protégés de Tchaïkovski. Au moins ont-ils l'espoir, après avoir battu Nuremberg, de se consoler en gagnant la coupe contre Meiderich, pénible vainqueur de Kaiserslautern.

En queue de classement, la situation s'est clarifiée grâce à la seconde victoire de Tasmania Berlin pour son dernier match de Ligue fédérale au Stade olympique, la première ayant été obtenue lors du premier match de la saison sur ce même terrain mais avec, alors, presque cent fois plus de spectateurs. Borussia Neunkirchen a donc perdu le match qu'il devait absolument gagner pour conserver une petite chance de rester en Ligue fédérale. Maintenant, les jeux sont faits et, à part l'entraîneur Buhtz, ce sont 9 joueurs qui s'apprêtent à quitter ce club.

Carl-Heinz BRENNER

Opinions

Le malheur de Nantes en coupe de France pose le problème pour l'ixième fois

Un joueur «vraiment» blessé devrait pouvoir être remplacé

Je ne sais ce que l'ami Theubet, colonne maîtresse du soutien du football français, en pensera, mais la finale de coupe entre Nantes et Strasbourg a été de cuvée médiocre. Tout au plus, Granges - Lucerne d'une petite année. Si Strasbourg a mérité sa victoire, c'est pour avoir dominé en première mi-temps, bien que Nantes ait encore eu ses onze joueurs. Mais, il aurait mérité de perdre pour avoir œuvré après la pause au contraire de tous les sains principes. Lorsqu'on a, en effet, la chance de lutter au complet contre dix joueurs, on ne se retire pas en défense sous le prétexte de mener par un but à zéro. La preuve, c'est qu'au lieu de vaincre par trois ou quatre buts à zéro, Strasbourg trembla pour sa minime avance et ne dut qu'à la maladresse adverse de s'en tirer sans dommage.

AU MOINS LE GARDIEN

L'analyse du match ne m'intéressant pas. Je relève une fois encore l'illogisme de forcer une équipe à évoluer en nombre inférieur. Ces temps-ci, une requête est pendante auprès de l'«International Board» pour assouplir le règlement. Il s'agirait d'autoriser le remplacement du gardien lors des coupes internationales. Ce serait bien le moment, car si la perte d'un pion de champ est déjà difficilement supportable, que dire de celle du gardien ? Elle est double, car d'une part, le joueur de champ endossant le maillot de gardien n'aura de loin la valeur du titulaire et, d'autre part, le vide laissé n'est pas comblé. Germano ne sera jamais Costa Pereira. On se souvient également d'une finale de coupe d'Angleterre dont le résultat avait été faussé car un des gardiens avait eu d'entrée de course la mâchoire fracturée. Espérons donc que cette juste requête sera acceptée, ne serait-ce que pour donner au gardien remplaçant habituel l'occasion de se faire voir !

Si le cas du gardien de but blessé et la possibilité de le remplacer ne souffre d'aucune discussion, il faut convenir que le système introduit chez nous, autorisant l'emploi du douzième homme de champ, prête le flanc à la critique. L'abus est manifeste et certaines équipes, telles Granges, et (hélas !) La Chaux-de-Fonds font de cette possibilité un trafic éhonté. Il leur est presque impossible de s'en tenir à onze hommes. Un jour, par réaction, on mettra la marche arrière. C'est d'ailleurs déjà arrivé. Le remplacement d'un joueur blessé sera à nouveau interdit et les chaumières résonneront des lamentations, des soupirs, des atermoiements pour la malheureuse équipe obligée de se défendre à dix, un de ses joueurs ayant «vraiment» été blessé. A moins que le football aille tout bonnement vers la liberté totale, à douze, quinze ou vingt joueurs. L'A. C. Milan ne prétendait-il pas, à Lausanne, changer quatre hommes à la mi-temps ? Signe extérieur de richesse, mais en allant dans cette voie, le fossé entre gros et petits irait s'élargissant. La spéculation ne connaîtrait plus de bornes, le fin du fin pour un club étant de posséder onze remplaçants de la même valeur que les titulaires.

A. EDELMANN-MONTY

LONDRES

Hurst (West Ham United) a remplacé Jimmy Greaves à la tête des marqueurs de buts

Dirigeants et joueurs font le point alors que les caissiers comptent et recomptent afin d'équilibrer quelque peu les recettes et les dépenses. On va même jusqu'à faire les fonds de tiroir pour avoir une chance de participer à la chasse aux joueurs-miracles qui devraient forcer les portes de la victoire la saison prochaine. Les meilleurs marqueurs du championnat font actuellement l'objet de beaucoup de sollicitude... Le cas de John Charles continue à défrayer la chronique. Au bord de la mer Adriatique, les juniors anglais (tous jeunes professionnels) ont perdu la face devant les Tchécoslovaques et les Français, alors qu'ils étaient les favoris du tournoi. L'équipe d'Angleterre avait remporté déjà deux fois le titre ces dernières années. En attendant le coup d'envoi de la coupe du monde, le public anglais s'est passionné pour le combat de boxe qui a opposé Henry Cooper à Cassius Clay. Le Noir américain n'a eu aucune peine à prouver qu'il serait — et pour longtemps encore — le roi de la boxe professionnelle toutes catégories.

Hurst (West Ham United), Irvine (Burnley, Hunt (Liverpool) et Hateley (Aston Villa) se sont affirmés dans l'ordre les joueurs les plus opportunistes du championnat. Hurst doit sa situation de roi des marqueurs au fait que West Ham United a réalisé des «cartons» en coupe d'Angleterre. On ne retrouve pas dans les dix premiers Jimmy Greaves, l'inoubliable roi du tir de ces dernières années. L'enfant prodige de Tottenham a, certes, été éloigné des stades pendant plusieurs mois. Toutefois, son étoile ne brille plus au firmament du football britannique.

LA CHASSE EST OUVERTE

Les dirigeants ont les poches remplies de petits billets d'où sortiront peut-être les noms de vedettes de demain. Bill Shankly, l'entraîneur de Liverpool, a besoin d'un homme de choc. Il a jeté son dévolu sur la révélation de la saison, Tony Hateley, d'Aston Villa. Il n'est, toutefois, pas le seul sur la piste... Sunderland et Arsenal auraient également pris contact pour s'assurer les services de «Tony la dynamite». Il va y avoir de la surenchère. Il n'y en aura pas, en revanche, à Cardiff, pour John Charles, dont la presse annonce la fin...

Le roi Charles, comme on l'appelait en Italie, se rebiffe. Le président de Cardiff, avec lequel il est en très mauvais termes, a déclaré libérer complètement Charles sans demander le moindre penny... Celui qui fit la gloire de Juventus (trois championnats, deux coupes), ne doit vraiment plus peser lourd. A trente-trois ans, une telle retraite a de quoi nous étonner.

Gérald MATTHEY

ROME

Naples inflige une dernière défaite à Inter

Sampdoria, Catane et Varèse relégués

Et voilà ! Contrairement à ce que nous écrivions dans notre dernière rubrique, il n'y aura pas de matches de barrage pour désigner le troisième relégué. Le couperet est tombé et c'est la tête de Sampdoria qui a roulé dans le panier de la relégation. Les Génois iront donc faire un stage dans ce purgatoire qu'est la deuxième division, en compagnie de Catane et de Varèse. Si nous parlons de purgatoire, c'est parce que nous croyons que les Génois retrouveront bientôt leur place en catégorie A. En effet... l'arithmétique a été bien cruelle pour l'équipe du grand port de Ligurie qui ne doit sa chute qu'à un tout petit point. Il suffit de rappeler les résultats suivants : Juventus Sampdoria 2-1, Fiorentina-Lazio 2-0, Cagliari-Foggia 1-0, Atalanta-Turin 0-0 et surtout Brescia-Spal 2-2, puis de consulter le classement pour admettre que ce n'est par forcément le plus mauvais mais bien plutôt le moins chanceux qui se retrouve à l'étage inférieur. Qui prendra la place des trois relégués ? Actuellement, Venise semble le mieux placé pour convoiter cet honneur alors que Lecco et Mantoue, à quatre journées de la fin, doivent encore craindre Reggina et Gênes.

PAS SI MAL

Mais si l'on a joué pour éviter la relégation, on a également lutté pour le prestige. A Naples, Inter n'a pas étrenné son titre par une victoire. Ce succès permet aux Napolitains de s'octroyer définitivement la troisième place. Pour une première saison en division A, on aurait pu faire... plus mal, et il ne fait pas de doute que cette belle performance encouragera les dirigeants à quelques nouveaux sacrifices au moment des transferts. Outre Naples, signalons la présence d'un autre intrus. Vicence, qui s'est permis de devancer Milan ! Puisque nous parlons de transfert, signalons que la bataille n'a pas encore débuté dans la péninsule où, pour l'instant, on se contente de faire l'inventaire des joueurs participant au championnat d'Italie qui se retrouveront en Angleterre en juillet. Sans compter l'équipe «azzura», Suarez et Del Sol endosseront le maillot espagnol ; Schnellinger et Haller, certainement, Brulls, éventuellement, défendront les couleurs allemandes ; Amarildo et peut-être Jaïr tenteront de ramener pour la troisième fois la coupe Jules Rimet au Brésil. A moins que Sivori, revêtant le maillot argentin, ne vienne contrecarrer ces projets. On le voit, les Suisses, même s'ils ne rencontrent pas l'Italie, trouveront tout de même une ambiance... transalpine à Sheffield.

LE «GIRO»

Le championnat est mort, vive... le Giro. Le «calcio», jusqu'en juillet, va passer au second plan. Désormais, toute la passion des foules italiennes va se transporter des stades au bord des routes. Des centaines de milliers de personnes sont déjà accourues pour voir passer leurs favoris. Qui l'emportera ? Les paris vont bon train et les plus clairvoyants sont loin d'accorder un quelconque crédit aux propos de Jacques Anquetil qui, après avoir concédé trois minutes à l'issue de la première étape, annonçant à qui voulait l'entendre qu'il avait d'ores et déjà perdu le Tour d'Italie. En effet, ce serait méconnaître le champion français dont on sait qu'il ne court pas pour... la deuxième place !

Ca

CLASSEMENTS

Allemagne

		J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1.	Munich 1860	33	20	9	4	79	39	49
2.	Bor. Dortmund	33	19	9	5	69	32	47
3.	Bayern Mun.	33	20	6	7	70	37	46
4.	Werder Brême	33	21	2	10	75	39	44
5.	Cologne	33	18	6	9	72	40	42
6.	Nuremberg	33	14	11	8	53	41	39
7.	Eintr. Francfort	33	15	6	12	60	45	36
8.	Meiderich	33	14	7	12	68	46	35
9.	Hambourg	33	13	7	13	63	51	33
10.	Eintr. Braunsch.	33	11	11	11	48	48	33
11.	Stuttgart	33	12	6	15	38	47	30
12.	Hanovre	33	11	7	15	57	55	29
13.	Bor. Moenchengl.	33	9	10	14	56	67	28
14.	Kaiserslautern	33	8	10	15	41	61	26
15.	Schalke 04	33	9	7	17	29	55	25
16.	Carlsruhe	33	9	6	18	35	70	24
17.	Bor. Neunkirchen	33	8	4	21	31	82	20
18.	Tasmania Berlin	33	2	4	27	15	104	8

France

		J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1.	Nantes	35	24	8	3	76	33	56
2.	Bordeaux	36	20	9	7	78	36	49
3.	Valenciennes	36	18	13	5	52	41	49
4.	Saint-Etienne	36	18	7	11	78	60	43
5.	Toulouse	36	18	7	11	59	45	43
6.	Rennes	36	17	6	13	76	67	40
7.	Sochaux	36	14	9	13	56	54	37
8.	Sedan	36	13	10	13	63	53	36
9.	Lens	36	13	10	13	53	53	36
10.	Monaco	36	13	9	14	47	50	35
11.	Strasbourg	35	11	12	12	54	42	34
12.	Nice	36	15	4	17	63	56	34
13.	Angers	36	12	10	14	63	61	34
14.	Stade Français	36	10	12	14	44	55	32
15.	Rouen	36	9	14	13	40	58	32
16.	Nîmes	36	11	9	16	51	66	31
17.	Lyon	36	10	9	17	39	54	29
18.	Lille	36	11	6	19	48	66	28
19.	Cannes	36	6	9	21	35	76	21
20.	Red Star	36	5	9	22	41	90	19

Italie

		J.	G.	N.	P.	p.	c.	Pts
1.	Inter	34	20	10	4	70	28	50
2.	Bologne	34	19	8	7	60	37	46
3.	Naples	34	17	11	6	44	27	45
4.	Juventus	34	13	16	5	38	23	42
5.	Fiorentina	34	15	11	8	45	23	41
6.	Milan	34	13	12	9	43	33	38
7.	Lanerossi	34	12	14	8	44	34	38
8.	Rome	34	13	10	11	28	31	36
9.	Brescia	34	12	8	14	43	44	32
10.	Turin	34	10	12	12	31	34	31
11.	Cagliari	34	10	10	14	36	37	30
12.	Spal	34	10	10	14	38	45	30
13.	Foggia	34	8	13	13	22	30	29
14.	Lazio	34	8	13	13	28	41	29
15.	Atalanta	34	9	11	14	24	37	29
16.	Sampdoria	34	9	9	16	27	47	27
17.	Catane	34	5	12	17	24	56	22
18.	Varèse	34	2	11	21	24	62	16

Association cantonale neuchâteloise de football

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 32

5 FRANCS D'AMENDE

Mario Albisetti, Comète I, antisportivité ; Claude Cosendey, Parc Ib, antisportivité ; Giuseppe Mazzoleni, Saint-Imier II, antisportivité ; André Wagnière, Dombresson, jeu dur ; Eros Federici, Superga Ia, réclamations.

10 FRANCS D'AMENDE

Léopoldo Bonardi, Ticino I, jeu dur (récidive) ; Daniel Leuba, Buttes I, antisportivité (récidive) ; Luis Arroyo, Buttes I, antisportivité (récidive) ; Michel Wittmer, Saint-Imier I, antisportivité (récidive) ; Willy Loriol, Saint-Blaise I, réclamations (récidive) ; Francis Reinhard, Floria I, antisportivité (récidive) ; Claude Debrot, Xamax III, antisportivité (récidive) ; Giovanni Del Pozzo, Fleurier IIb, antisportivité (récidive).

30 FRANCS D'AMENDE

Xamax III, forfait match Les Geneveys-sur-Coffrane-Xamax ; Noiraigue I, forfait match Noiraigue-Travers Ib.

50 FRANCS D'AMENDE

Fontainemelon II, forfait match La Sagne-Fontainemelon.

100 FRANCS D'AMENDE

Ticino, indiscipline sur le terrain et voie de fait de supporters du F.C. Ticino envers l'arbitre.

10 FRANCS D'AMENDE

Béroche Jun. B, défaut de convocation match Jun. Béroche-Châtelard.

SONT SUSPENDUS JUSQU'À LA FIN DU PRÉSENT CHAMPIONNAT

Jacques Martin, Xamax Jun. A, antisportivité ; Giuseppe Galitia, Colombier, antisportivité ; J.-Jacques Terrat, Saint-Imier Jun. A, antisportivité ; Bernard Hubscher, Serrières Jun. A, réclamations ; Danilo Foerese, Audax Jun. A, antisportivité ; J.-Denis Panighini, Serrières Jun. A, antisportivité ; P.-Alain Arnoulet, Colombier Jun A, antisportivité ; Francis Vuillemin, Auvernier Jun. A, antisportivité ; Ronald Wicht, Les Geneveys-sur-Coffrane Jun. C, antisportivité ; Emile Kessler, Auvernier Jun. antisportivité.

20 FRANCS D'AMENDE ET SUSPENSION JUSQU'À LA FIN DU PRÉSENT CHAMPIONNAT

Léopoldo Bonardi, Ticino I, menaces envers l'arbitre.

10 FRANCS D'AMENDE ET 1 DIMANCHE DE SUSPENSION

Michel Turler, Floria I, antisportivité.

20 FRANCS D'AMENDE ET 2 DIMANCHES DE SUSPENSION

Urs Aeschbacher, Floria I, antisporitivité.

SUSPENSIONS

Michel Turler, Floria I, mercredi 25 mai ; Urs Aeschbacher, Floria I, mercredi 25 mai et dimanche 29 mai.

MATCHES D'APPUI ET DE FINALE IVe LIGUE

Travers Ia - Cortaillod II, dimanche 29 mai à 16 h, à Travers ; Superga Ia - Le Locle IIIb, dimanche 29 mai à 9 h 30, au terrain du F.C. Floria à la Chaux-de-Fonds.

AUTORISATION DE TOURNOI

F.C. Saint-Imier Jun. B, 18 juin ; F.C. Cortaillod 2me, 3me et 4me Ligues, 7 août ; F.C. Le Landeron, **nouvelle date :** 19 juin et non 5 juin ; F.C. Noiraigue, 19 juin ; F.C. Corcelles, 2-3 juillet.

DEMANDE D'ADMISSION

Club sportif de Transair comme membre libre. Délai d'opposition jusqu'au 10 juin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de notre association est fixée au 20 août, à Cressier. Les propositions éventuelles doivent nous parvenir jusqu'au 20 juin au plus tard. Les propositions pour 25 années d'activité au sein d'un comité de club doivent nous parvenir jusqu'au 20 juin au plus tard.

Comité central A.C.N.F.
le vice-président J.-P. Gruber
le secrétaire S. Gyseler

TOURNOI DES ÉCOLIERS

Erreurs !

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le programme de la deuxième journée du Tournoi des écoliers, programme que nous avons publié dans notre édition d'hier. Pour plus de clarté, nous redonnons l'horaire complet de l'après-midi d'aujourd'hui :

SERRIÈRES : 13 h 45 : Lugano-Santos ; 14 h 50 : Lausanne - Manchester ; 15 h 55 : Independiente - Saint-Etienne.

MALADIÈRE : 13 h 45 : Dynamo-La Chaux-de-Fonds ; 14 h 50 : Benfica-Sion ; 15 h 55 : Nantes-Reims.

CHARMETTES : 13 h 45 : Servette - Real Madrid ; 14 h 50 : Anderlecht - Fulham.

Des ENFANTS SAUVÉS AVANT de NAÎTRE

Voilà un article d'un intérêt exceptionnel que vous devez lire dans le numéro de juin de *Sélection*. Vous y lirez entre autre :

LA «VIOLENCE» DES JEUNES : COMMENT L'ORIENTER ?

L'AMOUR TEL QU'IL DOIT ÊTRE,

L'ÉVÊQUE ET LE LÉPREUX,

L'ÉNERGIE ATOMIQUE A VOTRE SERVICE,

NOTRE SURPRENANT SOLEIL.

Achetez votre *Sélection* de juin.

Cela dépend de votre intestin

Les séquelles de la constipation sont nombreuses: humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'autre origine. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif et digestif, il vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2.75 et fr. 1.75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.

Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2.40 la bte.

THÉ FRANKLIN

Pieds fatigués

Pour chasser la fatigue et la douleur, baignez vos pieds dans un bain aux Saltrates Rodell *(sels savamment dosés et très efficaces)*. Cette eau laiteuse fait disparaître la sensation de brûlure, réduit l'enflure et rend vos pieds frais et légers. Les cors amollis s'extirpent plus facilement. Ce soir un bain de pieds aux Saltrates Rodell, demain la marche redeviendra un plaisir.

Effet doublé, si après un bain curatif aux Saltrates Rodell vous massez vos pieds avec la Crème Saltrates antiseptique et désodorisante. Toutes pharmacies et drogueries.

Comptoir ménager

Faubourg du Lac 43

(Derrière la Rotonde)

Poursuivant l'information de notre clientèle, nous vous présentons ci-dessous un aperçu de notre programme de vente des appareils

AEG

LAVAMAT BELLA
(100 % automatique) Fr. 1790.—

ou Fr. 61.— par mois, après un versement initial de Fr. 540.—

Lavamat NOVA REGINA
(avec 14 programmes 100 % automatiques) Fr. 2725.—
Prix libre-service : Fr. 2450.—

ou Fr. 93.— par mois, après un versement initial de Fr. 825.—

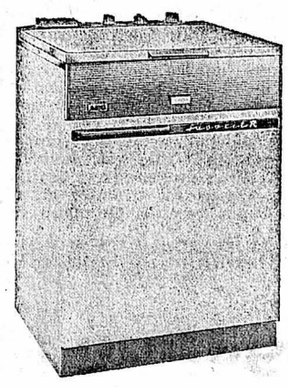

Machine à laver la vaisselle AEG FAVORIT
(avec adoucisseur incorporé)
Fr. 1790.—

ou Fr. 61.— par mois, après versement initial de Fr. 540.—

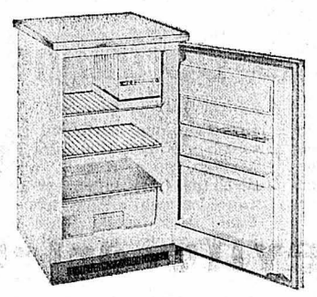

FRIGO-TABLE 125 LITRES
Fr. 365.—

ou Fr. 16.— par mois, après un versement initial de Fr. 110.—

AUTRES MODÈLES :

130 l . Fr. 398.— 200 l . Fr. 735.—
150 l . Fr. 498.— 280 l . Fr. 985.—
180 l . Fr. 635.—

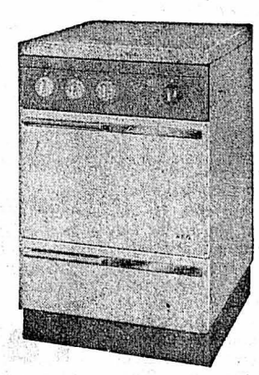

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE AEG
3 plaques, avec thermostat
à partir de Fr. 375.—

ou Fr. 16.— par mois après un versement initial de Fr. 115.—

Tous ces appareils figurent dans notre exposition, ainsi que tous les petits appareils électro-ménagers A.E.G., tels qu'**aspirateurs, radiateurs, mixers, fers à repasser, grils, toasters,** etc.

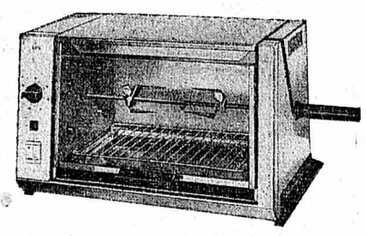

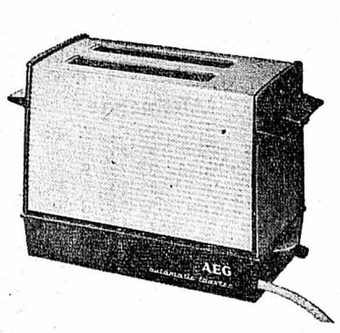

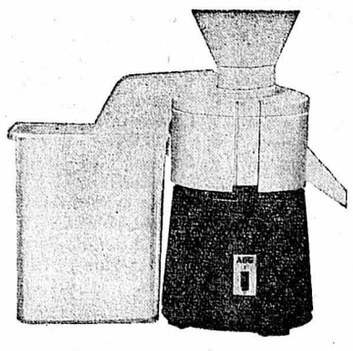

Profitez de notre offre extrêmement avantageuse et venez visiter notre exposition sans engagement. Vous y verrez également des ensembles de cuisines ultra-modernes équipés, entre autres, de la fameuse hotte de ventilation A.E.G. fonctionnant au quartz avec dégagement d'ozone.

ENTRÉE LIBRE

COMPTOIR MÉNAGER
Cretegny & Cie

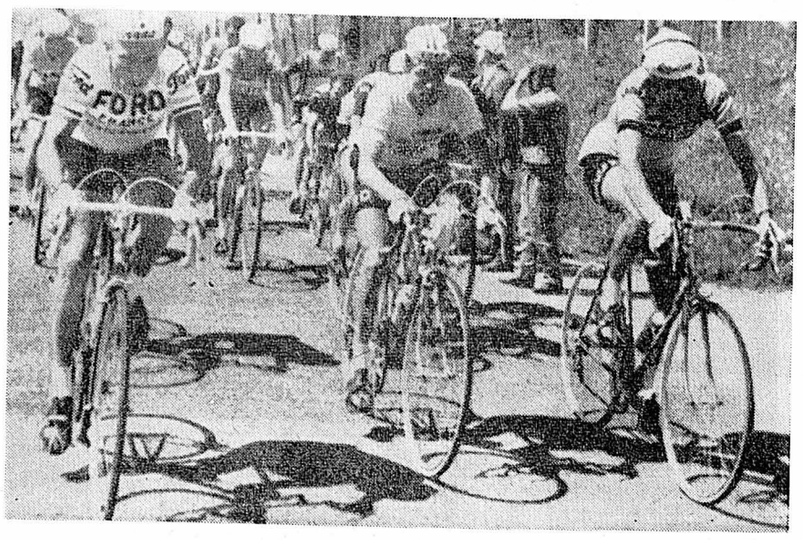

SURVEILLANCE. — Même si l'étape d'hier a été sans histoire, on ne s'est pourtant pas fait de cadeaux en favoris. Voyez plutôt de quelle manière, Gimondi (à droite) surveille Jimenez et Anquetil (à ses côtés).

(Téléphoto AP)

CYCLISME **Tour d'Italie : 7me étape, Rome - Rocca di Cambio (158 km) sans histoire**

Seul Schiavon battu au sprint par Altig gagne trois places au classement général

Une étape pour rien au Tour d'Italie : les favoris se sont de nouveau neutralisés sur le parcours pourtant tourmenté, sinon difficile, conduisant de Rome à la côte de Rocca di Cambio, au sommet de laquelle l'Allemand Altig a battu au sprint son compagnon d'échappée, Schiavon. L'Espagnol Jimenez, qui a facilement conservé son maillot rose, a contré toutes les attaques que lui porta principalement Taccone, le « chevreuil des Abruzzes », qui comptait bien s'imposer dans sa région.

PREMIÈRE ÉCHAPPÉE

Taccone prit le large après 90 km de course mais Jimenez, flanqué de Novak et de Messelis, le rejoignit rapidement. C'est alors que Farisato et Ottaviani, rejoints par Altig et Schiavon, s'échappèrent dans les premières rampes du col de la Sella di Corno. Au sommet (990 m d'altitude, à 45 km de l'arrivée), Schiavon précédait Altig, Farisato et Ottaviani. Les quatre hommes possédaient alors 40" d'avance sur le peloton. A ce point, une contre-attaque fut organisée par Stablinski, Messelis, Cucchietti Pesenti et Centomo, qui revinrent sur les échappés à 27 km de l'arrivée.

ÉMOI

Un certain émoi régna alors dans la caravane à la suite de deux crevaisons qui obligèrent Maurer, puis Gimondi, à mettre pied à terre. L'Italien en profitait pour changer de vélo et il se retrouva distancé en compagnie du Suisse, d'Anquetil, de Balmamion, dans un peloton duquel étaient sortis, entre autres, Adorni, Zilioli, Motta, Taccone, Jimenez, de Rosso, Bitossi et Mugnaini, prêts à profiter, comme lors de la troisième étape, de l'incident qui venait d'attarder le jeune champion italien.

CHUTE SANS GRAVITÉ

L'émoi fut cependant de courte durée : Gimondi, Maurer, Anquetil et Balmamion parvenaient à « recoller » au groupe du maillot rose, au moment où les neuf hommes de tête abordaient les premières rampes de la côte de Rocca di Cambio (22 km d'ascension — 849 m de dénivellation). Bientôt, il n'y eut plus en tête que Rudi Altig et Schiavon, leurs compagnons d'échappée perdant contact tandis que Taccone attaquait encore, immédiatement rejoint par Jimenez, Anquetil, Gimondi, Motta, Adorni, Zilioli, de Rosso, Maurer et Balmamion. Gimondi, Mugnaini et Battistini étaient ensuite victimes d'une chute sans gravité. Dans les derniers kilomètres, Taccone démarrait une fois de plus mais il était contré par Jimenez et Adorni.

Au sprint, Altig l'emportait devant le jeune Schiavon cependant que, derrière, Motta devançait de deux secondes le groupe du maillot rose. Au classement général, cette étape a apporté un seul changement : Schiavon a passé de la douzième à la neuvième place, à 2' 51" de Jimenez.

CLASSEMENT DE LA 7me ÉTAPE, ROME - ROCCA DI CAMBIO (158 kilomètres) : 1. Altig (All) 4 h 50'46" (moyenne 32,595) ; 2. Schiavon (It) 4 h 50'49" ; 3. Motta (It) 4 h 51'57" ; 4. Dancelli (It) 4 h 51'59" ; 5. Gimondi (It) ; 6. Zilioli (It) ; 7. Anquetil (F) ; 8. Jimenez (Esp) ; 9. Zandegu (It) ; 10. Adorni (It) ; 11. Taccone (It) ; 12. Maurer (S) ; 13. Balmamion (It) ; 14. Bitossi (It) ; 15. De Rosso (It) tous même temps que Dancelli ; **puis 49. Binggeli (S) 4 h 59'03".**

CLASSEMENT GÉNÉRAL : 1. Jimenez (Esp) 32 h 25'27" ; 2. De Rosso (It) à 43" ; 3. Taccone (It) à 58" ; 4. Motta (It) à 1'15" ; 5. Adorni (It) à 1'26" ; 6. Balmamion (It) à 1'30" ; 7. Zilioli (It) à 1'38" ; 8. Bitossi (It) à 1'56" ; 9. Schiavon (It) à 2'51" ; 10. Gimondi (It) et **Maurer (S)** à 2'55" ; 12. Atlig (All) à 3'13".
puis : 15. Anquetil à 4'34". 54. Binggeli 33 h 12'34".

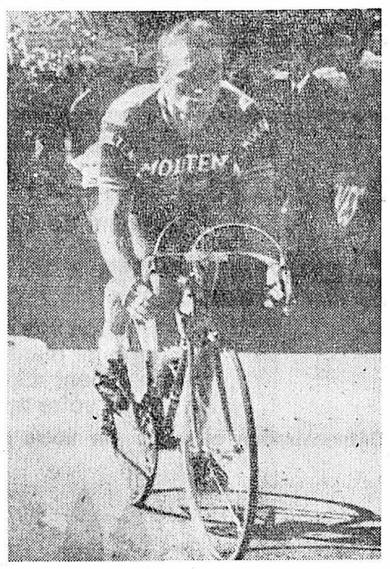

RUDI ALTIG. — La septième étape était la sienne.

(Téléphoto AP)

FOOTBALL **Trente-deux joueurs sur la première liste de Foni...**

Tacchella (blessé) n'y figure pas

La commission de sélection de l'Association suisse a retenu 32 joueurs pour le match du 2 juin contre Winterthour et celui du 5 juin à Budapest contre la Hongrie. Ces joueurs seront réunis le 31 mai à Zurich. La commission de sélection a précisé que le Lausannois Ely Tacchella était actuellement blessé, ce qui explique son absence de la liste publiée.

La liste des 40 présélectionnés, qui doit être adressée à la F.I.F.A., sera établie vendredi. Il est à prévoir que les 32 joueurs retenus y figureront. Comme prévu, Zurich et Lausanne, avec sept joueurs chacun, ont, pour l'instant, la majorité dans la présélection, où l'on trouve des représentants de treize clubs.

LES « 32 »

T. Allemann (Nuremberg) ; W. Allemann (Granges) ; Armbruster (Lausanne) ; Baeni (Zurich) ; Blaettler (Grasshoppers) ; Bosson (Sion) ; Brodmann (Zurich) ; Durr (Lausanne) ; Eichmann (La Chaux-de-Fonds) ; Elsener (Lausanne) ; Fuhrer (Young Boys) ; Gottardi (Lugano) ; Grobéty (Lausanne) ; Hertig (Lausanne) ; Hosp (Lausanne) ; Iten (Zurich) ; Kuhn (Zurich) ; Kunzli (Zurich) ; Leimgruber (Zurich) ; Maffiolo (Servette) ; Matter (Bienne) ; Odermatt (Bâle) ; Perroud (Sion) ; Pottier (Angers) ; Prosperi (Lugano) ; Quentin (Sion) ; Quattropani (La Chaux-de-Fonds) ; Schindelholz (Servette) ; Schneiter (Young Boys) ; Schnyder (Servette) ; Stierli (Zurich) et Vuilleumier (Lausanne).

● On se souvient qu'à la suite des incidents survenus lors du match Norkoepping-Lugano (coupe Rappan), l'A.S.F. avait interdit au club tessinois d'organiser des matches amicaux durant la pause d'été. A la suite d'un recours, l'A.S.F. est revenue sur sa décision. Lugano pourra donc recevoir des partenaires au Cornaredo, mais il devra, chaque fois, demander l'autorisation. Il en a reçu une pour accueillir Brescia, ce soir.

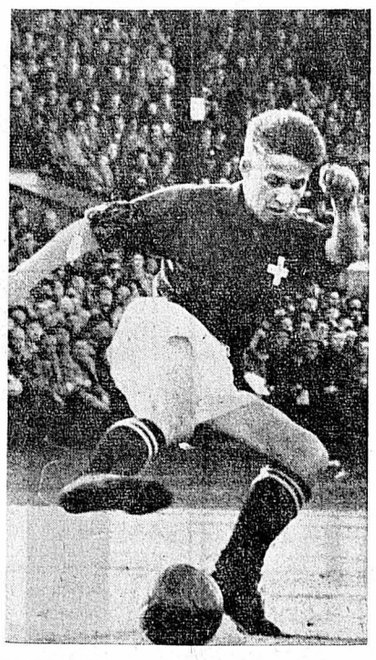

POTTIER. — Son expérience de joueur professionnel peut être précieuse.

Et aujourd'hui ?

La huitième étape mènera aujourd'hui les concurrents de Rocca di Cambio à Naples sur une distance de 238 km.

Espagne : Benitez n'est pas retenu

A la suite d'une réunion, les dirigeants de la fédération espagnole ont fait connaître la liste des 40 joueurs présélectionnés pour le tour final de la coupe du monde, que l'Espagne jouera dans le groupe de la Suisse. Cette liste n'éclaire cependant pas beaucoup l'observateur sportif, étant donné qu'elle devra être considérablement réduite dès la semaine prochaine. En effet, on sait que la fédération et Villalonga, sélectionneur national, ont décidé que 26 joueurs seulement seront réunis le 1er juin à Saint-Jacques de Compostelle afin de commencer le véritable entraînement de la sélection nationale. Donc, cette liste des « 40 » comporte 14 noms de trop. On remarque cependant que l'Hispano-Uruguayen Benitez ne figure pas dans cette présélection. Il semble que la condition d'ancien international uruguayen de Benitez ait joué contre lui dans cette occasion. Benitez est pourtant considéré, actuellement, comme un des meilleurs arrières ibériques.

Quinze joueurs connus sur le carnet de Baroti

M. Baroti, sélectionneur national hongrois, a établi la liste des 40 joueurs présélectionnés pour le tour final de la coupe du monde. On y retrouve quinze des joueurs ayant pris part, au Chili, à la coupe du monde 1962, à savoir le gardien Szentmihalyi, les arrières Ihasz, Matrai et Sovari, les demis Sarosi, Nagy, Sipos et Solymosi et les attaquants Albert, Farkas, Fenyvesi, Gœrœcs, Kuharski, Rakosi et Tichy.

Trente Italiens convoqués

Trente footballeurs italiens ont été convoqués en camp d'entraînement à Asiago, en vue du tour final de la coupe du monde. Ce sont : Pizzaballa (Atalanta Bergame) ; Bulgarelli, Fogli, Janich, Negri, Pascutti et Perani (Bologne) ; De Paoli (Brescia) ; Riva, Rizzo (Cagliari) ; Albertosi, Bertini (Fiorentina) ; Bedin, Burgnich, Corso, Domenghini, Facchetti, Guarneri, Landini, Mazzola (Inter) ; Bercellino, Leoncini, Salvadore, (Juventus) ; Lodetti, Rivera (Milan) ; Juliano (Naples) ; Barison (Rome) ; Meroni, Poletti, Rosato (Turin).

Le travail, c'est la santé. On aime la santé, donc le travail. Pas mal échafaudée, la démonstration. Pourtant, il y a, comme ça, des tas de gens dont le boulot est la bête noire ou, du moins, grise. Un mal nécessaire, quoi. S'il va de soi que la sympathie est acquise à ceux dont le lot est de tirer le diable par la queue, de par la maigreur du profit, il n'en va pas de même de ceux ayant atteint fortune et gloire, pour ensuite débiner les moyens dont ils ont usé. Ainsi de ces sportifs bardés d'or, adulés, fêtés clamant à tous vents : métier de cochon, et jamais mon fils ne suivra mes traces. Je trouve ces réflexions choquantes. Les cailles ne tombent pas rôties du ciel et les efforts sont plus ou moins considérables pour asseoir sa position. Mais enfin, ces sportifs insatisfaits devraient avoir la pudeur de comparer l'actif et le passif de leur profession. En quelques années, ils amassent ce que la plupart des gens ne gagneraient pas, dussent-ils travailler cent ans. Qu'un Facchetti exhale une telle rancœur laisse rêveur. Qui l'empêche de devenir casseur de cailloux, si footballeur est trop pénible ? Au reste, les efforts d'un footballeur n'ont de loin rien de comparable avec ceux d'un cycliste ou d'un coureur à pied. Alors !

DEDEL

SPORTS dernière

BASKETBALL

Hier soir à Zurich, au cours d'un match comptant pour le tour final de Ligue nationale B, Neuchâtel a battu Zurich 43-39 (15-23).

CYCLISME

La 14me étape de la course de la Paix a été remportée par le Tchécoslovaque Wenczel devant le Polonais Palewiak et l'Italien Benfatto. Au classement général, le Français Bernard Guyot est toujours en tête.

FOOTBALL

Chelsea vient de céder son gardien Alex Stepney à l'équipe de troisième division Millwall pour la somme de 45,000 livres (540,000 francs environ). Jamais une telle somme n'avait été payée en Angleterre pour un gardien de but.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Tavannes évitera-t-il la relégation ?

2me Ligue. — Tavannes et Buren demeurent sous la hantise de la relégation, ces deux équipes totalisant 8 points. Les chances des Jurassiens de conserver leur place en 2me Ligue semblent malgré tout plus grandes, deux matches leur restant encore à jouer contre un à leur rival alémanique. Par sa victoire face à Ceneri, Tramelan peut encore briguer une place parmi le quatuor de tête sans pour autant inquiéter le chef de file Madretsch.

Troisième Ligue, groupe 5. — Malgré l'activité réduite de ce groupe, les rencontres de dimanche ont permis de tirer d'utiles enseignements. En effet, Mâche n'ayant pu résister à la fougue des équipiers d'Aurore, il semble que ces derniers sont désormais seuls susceptibles d'entraver les actions de Reconvilier.

Troisième Ligue, groupe 6. — Révolte des mal classés, pourrait-on dire, puisque les trois formations arpentant le bas du tableau ont récolté la totalité des points mis en jeu. Vaincre ne fut pas difficile pour Soyhières, Bassecourt se trouvant dans l'impossibilité de déplacer onze joueurs, dut se résoudre à déclarer forfait. Quant aux clubs de Delémont et de Saignelégier, ils ont eux aussi bénéficié de l'indolence des équipes du milieu du classement, qui terminent ce championnat au petit trot pour augmenter leur capital-point face respectivement à Develier et les Genevez. Les réservistes delémontains s'étant sauvés de justesse, il faudra certainement attendre la dernière journée pour connaître la formation qui subira l'infortune de la relégation.

Quatrième Ligue. — Dans cette catégorie Mervelier, Boncourt et Cornol ont, il y a quelques semaines déjà, acquis les galons de chef de file de leur groupe respectif. Ce titre leur donne donc l'accès aux finales en vue de l'ascension. Depuis dimanche un nouvel élu est connu : la sympathique formation Lajoux. Celle-ci, en disposant du Noirmont, a fait s'envoler les dernières illusions aux autres Francs-Montagnards des Breuleux. L'incertitude en revanche subsiste dans le groupe 16 où il faudra vraisemblablement un match de barrage pour départager Courtelary et Olympia Tavannes.

J.-P. M.

Que se passe-t-il en Romandie ?

Tolochenaz remonte en 3me Ligue vaudoise

DEUXIÈME LIGUE. — Malley a rejoint Assens sur la liste des finalistes romands pour la promotion, et jouera dans la poule qui réunit également Boudry et Monthey. Rappelons que ces matches de promotion débuteront dimanche prochain, et que Malley se rendra à Monthey où l'attend un adversaire qui a toujours été redoutable pour lui, autrefois déjà ! C'est Rolle qui accompagnera Moudon dans la descente en troisième Ligue.

TROISIÈME LIGUE. — Grandson-Les Tuileries et la Tour-de-Peilz sont promus en deuxième Ligue où ils remplaceront Moudon et Rolle.

QUATRIÈME LIGUE. — Tolochenaz est le premier à remonter en troisième Ligue. La situation s'embrouille, au contraire, dans la poule A, où Mies-Tannay a été battu par l'E. S. Nord. Assens II a bien débuté dans la poule D.

GENÈVE

DEUXIÈME LIGUE. — International, champion, ouvrira la série des matches de promotion dimanche prochain en recevant Bulle, champion fribourgeois.

TROISIÈME LIGUE. — Chênois reste pratiquement seul rival du chef de file de la poule de promotion en deuxième Ligue, Star-Sécheron.

FRIBOURG

TROISIÈME LIGUE. — Fribourg II a pris une sérieuse option pour un retour en deuxième Ligue : il a nettement gagné son premier match pour le titre et la promotion contre la Tour-de-Trême.

QUATRIÈME LIGUE. — Montbrelloz est champion du groupe IX, Cottens celui du groupe IV et Alterswil celui du groupe VIII. Le F.-C. Fribourg se distingue également dans les poules de promotion de quatrième Ligue, son équipe troisième y ayant victorieusement débuté à Villeneuve. Alterswil, Semsales et Gumefens ont également commencé par des succès, mais comme il s'agit de deux poules de promotion à cinq équipes chacune, nous sommes encore loin de la conclusion.

VALAIS

DEUXIÈME LIGUE. — Battu par Sailon, Muraz retourne en troisième Ligue.

TROISIÈME LIGUE. — Saint-Léonard a tenu en respect (1-1) son rival Lens et n'a plus besoin que d'un point pour être champion de Haut-Valais. Saxon est champion du Bas-Valais.

QUATRIÈME LIGUE. — Vainqueurs l'un de Troistorrents l'autre de Sierre II, Martigny II et Granges se sont qualifiés pour la suite des finales.

Sr

La course des (deux) Suisses

« Vraiment, quelle malchance ! Heureusement que j'ai pu rejoindre. Mais au prix d'efforts terribles. Lorsque j'ai crevé, Gimondi, aussitôt après, a dû mettre pied à terre à la suite d'une crevaison. Les meilleurs du classement en ont profité une nouvelle fois pour attaquer, ce qui a rendu notre chasse particulièrement difficile », déclarait Maurer à son arrivée à Rocca di Cambio, où il a pris la douzième place, toujours en compagnie des favoris de ce Tour d'Italie.

En effet, Maurer et Gimondi qui, coïncidence vraiment étrange, se partagent la dixième place du classement général, ont crevé presque simultanément. L'Italien dut ensuite encore changer de vélo. En compagnie d'Anquetil et de Balmamion, qui s'étaient laissé surprendre par l'attaque de Motta et Jimenez notamment, ils purent cependant revenir assez rapidement mais non sans avoir dû consentir de gros efforts. Maurer a néanmoins confirmé à cette occasion qu'il figurait bien parmi les hommes les plus en forme de ce Tour d'Italie.

Quant à Binggeli, il s'est une nouvelle fois contenté de rester dans le gros peloton. Il a terminé en quarante-neuvième position, à 7' 04" du groupe du maillot rose, ce qui est somme toute honorable compte tenu de son état de santé déficient.

ATHLÉTISME Pour Brumel le péril jaune existe bel et bien

Un communiqué bref, laconique et inquiétant le confirme : Ni Chi-chin a sauté 2 m. 26

On connaît la grande malchance de Brumel condamné à l'inactivité sportive à la suite d'un second accident. Le champion soviétique se morfond d'impatience et il a certainement appris par un bref communiqué de presse ceci : Ni Chi-chin bat le record chinois en hauteur avec 2,26 m. C'est bref, laconique et inquiétant à la fois ! En effet de tous les records mondiaux actuellement existants, il semblait bien que les 2,28 m de Brumel étaient un morceau de choix, une exception, un de ces exploits qui frisent l'irréel... Brumel, c'est un peu comme Clarke sur 10,000 m ou Bob Hayes sur 100 m, c'est un intouchable, qui est en avance de dix ans et qui vous complexe un bataillon entier d'adversaires... Le jeune Chinois lui ne perd guère son temps. Il fut l'an dernier l'une des révélations mondiales avec un saut de 2,24 m, puis de 2,25 m. Le voici donc à deux centimètres du champion russe! Il y a trois ans, celui qui aurait prétendu que Brumel était menacé aurait été traité de fou ou d'affectueux visionnaire. Ce qui prouve une fois encore que l'athlétisme n'a rien d'une science exacte et que les dixièmes et centièmes ne sont pas nécessairement synonymes de logique.

AVANT LA TEMPÊTE

Aux Etats-Unis, c'est le calme plat ou plutôt celui qui précède la tempête d'exploits. On cite deux nouveaux athlètes qui ont toutes chances d'entrer dans l'équipe nationale et qui, par conséquent, sont mûrs pour des performances de classe mondiale. Il s'agit de Steinhauer qui devient très régulier à plus de 19,50 m au poids et de Crook chronométré en 45" 9 sur 440 yards, ce qui vaut 45" 6 sur 400 m. La relève est donc réelle ; les entraîneurs travaillent avec acharnement et soudain de nouvelles vedettes naissent. On ne connaissait pas Seagren et Smith il y a deux ans. Si les Jeux olympiques avaient lieu la semaine prochaine, ces garçons hier encore inconnus, seraient des favoris en puissance. Une preuve de plus que la relativité des choses n'est pas une image et que les pronostics les plus savants ne sont pas toujours justes.

AVEC SÉRIEUX

Macolin a abrité durant trois jours les athlètes qui font partie de la sélection initiale pour Budapest. Travail en profondeur, culte de l'amitié, enseignements par de grands spécialistes ; tout ceci nous fait croire que nos fédérations préparent l'avenir avec grand sérieux. D'ailleurs un certain Scheurer est à cet égard l'homme rêvé pour susciter l'enthousiasme nécessaire. On n'attendait pratiquement rien des championnats de Bâle-Campagne et pourtant deux hommes ont prouvé qu'ils avaient grande envie de faire le voyage de Hongrie. Il s'agit de Duttweiler qui devrait enfin s'affirmer comme un grand décathlonien et Wiedmer, notre futur as sur 400 m. Ce dernier, par fort vent contraire, a réussi à nouveau 21" 5 sur 200 m. Cela prouve amplement que sa vitesse de base le prédestine à un bel avenir en sprint prolongé. Quant à Duttweiler, il se met en forme en s'essayant dans plusieurs épreuves. Notre polyathlète a réussi 4,40 m à la perche, 7.25 m en longueur et 15" 3 sur 110 m haies. Pour notre champion, la question prioritaire est de travailler sa vitesse. S'il s'améliore, il réussira 7500 points sans difficulté.

BONNE PRÉPARATION

A Lausanne, dans l'épreuve du disque d'or, on a enregistré de réjouissants résultats. Il semble même que la préparation hivernale a été plus soignée et que l'on peut s'attendre, avec la venue du chaud, à une très bonne saison nationale. Deux juniors à 1,90 m en hauteur, cinq hommes à 4 m et plus à la perche, ce sont des indices qui confirment que la progression générale est réelle. Les meilleurs résultats sont d'Ammann avec 60,20 m au marteau et Hubacher avec 16,27 m au poids.

A Aarau enfin, on note les 10" 7 de Martin sur 100 m, les 65,64 m de Hertig au javelot et la bonne forme de Friedli et Dœsseger sur 3000 m. Le mois de juin nous apportera certainement de belles satisfactions et chacun se demande si Peter Laeng reviendra à la compétition. Pour l'instant, c'est la totale inconnue... à moins que les 800 m le tentent !

J.-P. S.

BASKET **Ce soir, à la Chaux-de-Fonds**

Finale de la coupe de Suisse avec deux brillantes équipes

Grâce à son magnifique Pavillon des sports de la Charrière, la Chaux-de-Fonds sera à nouveau le théâtre d'un événement d'importance. Ce soir, en effet, s'y déroulera la finale de la coupe de Suisse, entre les deux meilleures formations actuelles, Stade français et Fribourg Olympic. Comme l'année précédente, les Fribourgeois sont candidats au palmarès de cette compétition et c'est également une formation genevoise qui sera leur adversaire. Seul le nom de ce dernier a changé, puisque c'est U.G.S. qui a remporté la coupe l'an dernier. Mais la similitude ne s'arrête pas là car c'était contre U.G.S. également que s'était décidée l'issue du championnat. Comme on retrouve, cette année encore, les Fribourgeois dans les mêmes circonstances (en coupe et en championnat) contre Stade français, cela prouve bien qu'ils figurent parmi l'élite suisse et qu'ils mériteraient enfin une récompense. La finale de ce soir s'annonce passionnante, non pas seulement en raison de la valeur des adversaires, mais aussi par la présence dans chaque formation des deux meilleurs joueurs actuels. La réputation de Tutundjan et de Zakar n'est plus à faire et le duel entre ces deux « vedettes » vaudra à lui seul le déplacement de la Chaux-de-Fonds.

M. R.

HOCKEY SUR GLACE **Des clubs momentanément suspendus pour lacunes administratives**

Le comité central de la Ligue suisse s'est réuni à Berne pour mettre au point l'ordre du jour de l'assemblée des délégués qui aura lieu les 25 et 26 juin à Brunnen. Cet ordre du jour comprendra notamment les deux projets de réorganisation du championnat et les élections. Le président central Josef Kuonen, le vice-président M. Fehr, le président de la commission de discipline, B. Celio (qui a été nommé au Conseil d'Etat tessinois) et le président du tribunal arbitral, A. Muller, sont en effet démissionnaires. Trois admissions seront proposées à l'assemblée : Dietikon, Obergerlafingen et Serrières. La démission du H.C. Morat a, d'autre part, été enregistrée. Le comité central a approuvé la fusion entre le H.C. Lucerne et Breitlachen Lucerne. D'autres fusChampéry, Martigny et Charrat, Effrétikon et Illnau. Enfin, les clubs suivants ont été suspendus pour non-paiement de cotisations ou lacunes administratives : Berg, Bramois, Brigue, Feutersoey, Jonction-Genève, Grimentz, Grimisuat, Grône, H.C. Lausanne, Leysin, Morat, Samedan, Salvan, Steg, Vendlincourt et Wettingen.

TRECA de Paris
le lit le plus confortable
EXPOSITION SPÉCIALE
Meubles Meyer
NEUCHATEL
Fbg de l'Hôpital

Maculature
soignée au bureau du journal
qui la vend au meilleur prix

Montez balastore vous-même!

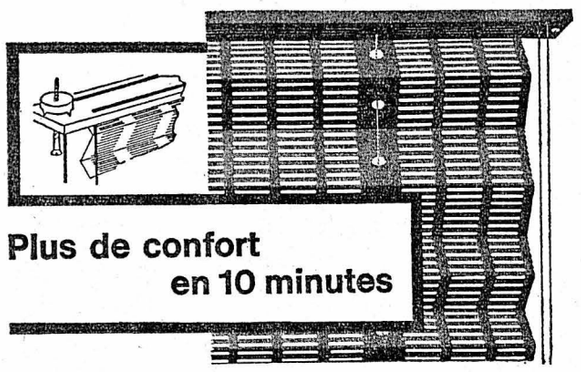

Plus de confort en 10 minutes

Prix fr. 9.20 à 44.—

Largeurs de 40 à 260 cm

balastore

— protège vos meubles, rideaux, tapis et plantes
— maintient clarté et fraîcheur dans votre appartement

Démonstration et vente par votre magasin spécialisé

BAILLOD

NEUCHATEL TÉL. 5 43 21 BASSIN 4

HERMES

Au bureau ou à votre domicile, Hermès 3000 la grande portative suisse avec tabulateur Fr. 540.—

chez Reymond

à **Neuchâtel** : Tél. (038) 5 44 66.
faubourg du Lac 11 Saint-Honoré 5
Avenue Léopold-Robert 110.
à la Chaux-de-Fonds: Tél. (039) 2 85 95.

GODET VINS Auvernier

Maculature

à vendre à l'imprimerie de ce journal

Elan

Modèle KT 130 E

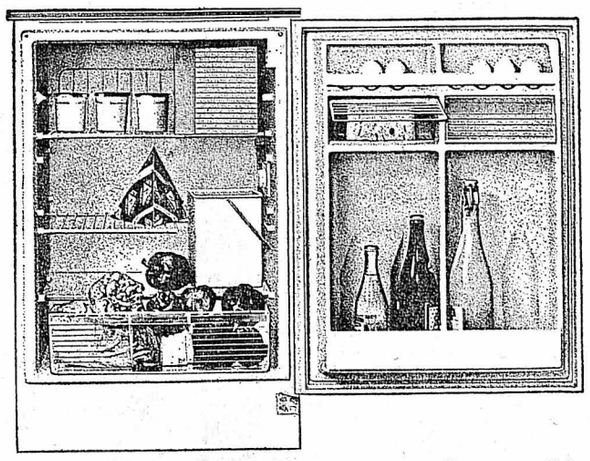

Un des réfrigérateurs les plus avantageux. Dessus solide en matière plastique. Eclairage interne automatique. Bac à légumes sur toute la largeur. Galerie à œufs. Dans la contre-porte: place pour 4 bouteilles d'un litre, deux casiers fermés pour les produits laitiers. Le dispositif magnétique garantit la fermeture de la porte. Thermostat réglable. Capacité: 130 litres. Fr. 398.—

Avantageuses facilités de paiement.

En vente:

Perrot & Cie.

électricité

Place-d'Armes 1 Neuchâtel

REPOS...

Les nouveaux Mercury 66 sont les hors-bord les plus puissants qui vous soient offerts.

Poussez le levier des gaz sur plein gaz et écoutez le bruit du plus puissant des hors-bord du monde - du Mercury 66! Vous pouvez vous asseoir près du moteur en marche et converser d'une voix normale. Dès 1966 tous les nouveaux Mercury sont silencieux - qu'ils soient équipés aussi bien du puissant nouveau moteur 6 cylindres en ligne 110 CV ou du 3,9 CV. - Les Mercury sont construits en vue d'être silencieux: le système anti-bruit, une exclusivité Mercury, est basé sur un revêtement aluminium, qui amortit tous les bruits du moteur et les vibrations; toutes les ouvertures sont colmatées avec des garnitures Néoprène; la conduite d'échappement est entourée d'un manteau d'eau absorbant les bruits. Observez les nouveaux modèles 66 chez votre représentant Mercury: 3,9 - 6 - 9,8 - 20 - 35 - 50 - 65 - 95 - 110 CV

MERCURY '66

© International Mercury Outboards Ltd., Subsidiary of Kiekhaefer Corporation, Fond du Lac, Wisconsin, USA

KIEKHAEFER MERCURY
FIRST IN MARINE PROPULSION

Importateur et représentation générale pour la Suisse: FROG SA, 3626 Hünibach/Lac de Thoune Téléphone 033 213 51

Taches?

K2r

vous dépanne

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

MEUBLES à CRÉDIT sans réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc).	Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à	dès Fr. 995.—	**28.—**
SALLE A MANGER 6 pièces à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à	dès Fr. 794.—	**21.—**
STUDIO COMPLET 13 pièces à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 383.— et 36 mois à	dès Fr. 1913.—	**49.—**
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à	dès Fr. 934.—	**25.—**
SALON-LIT 3 pièces à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à	dès Fr. 695.—	**18.—**
APPARTEMENT COMPLET une pièce à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498.— et 36 mois à	dès Fr. 2487.—	**65.—**
APPARTEMENT COMPLET deux pièces à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à	dès Fr. 3175.—	**83.—**
APPARTEMENT COMPLET trois pièces à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à	dès Fr. 3679.—	**97.—**

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU : LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : .....
Rue, No : .....
Localité : ..... FN

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

BULLE

Grand parc à voitures - Petit zoo

7 ÉTAGES D'EXPOSITION | **6000 m2 À VISITER**

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Ouvert le lundi de Pentecôte

Température estivale.
Il fait lourd.
Le travail piétine.

K↔ Küpli

„Il faudrait un Emerson!"

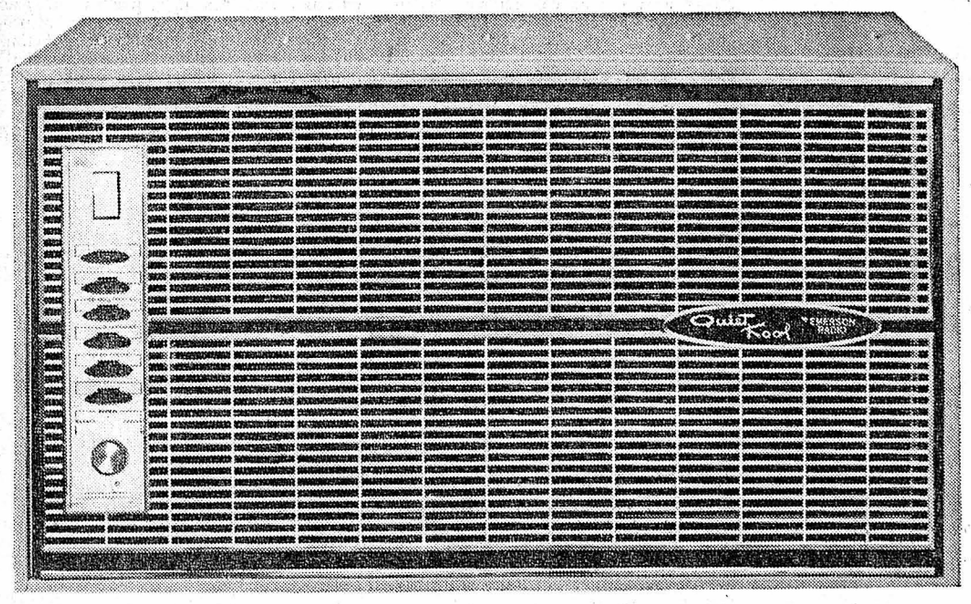

Emerson source de fraîcheur, d'air pur renouvelé. Air sain, frais comme une brise marine. Enfin on respire à pleins poumons. Le cœur est à l'ouvrage. „Quelle fraîcheur!"

L'étonnant petit Emerson Quiet Kool peut tout: il rafraîchit l'air, l'assainit en supprimant l'humidité, il désodorise, filtre, ventile, renouvelle l'air intérieur par apport d'air nouveau . . .
Jusqu'à ce jour, de tels avantages étaient le privilège de gros et coûteux appareils de climatisation. Emerson, par contre, vous propose ses dimensions réduites 63 x 60 x 36 cm. Son installation est simple car l'appareil est livré complet.

Un thermostat vous permet de choisir la température de l'air à la sortie. Vous disposez d'un programme sélecteur de six touches pour le plus grand bien-être de chacun: fraîcheur optimum, fraîcheur normale, fraîcheur optimum avec apport d'air nouveau, fraîcheur normale avec apport d'air nouveau, circulation d'air frais et fonctionnement super-silencieux.

Construit aux USA où il atteint un chiffre de production élevé, ce climatiseur est d'un prix très étudié qui le destine également à l'usage privé.

Emerson a prévu une gamme de modèles pour chaque cas particulier de climatisation: magasins, restaurants, bureaux, salles de conférence, cabinets médicaux, etc.
Sur demande, nous vous adresserons toute documentation et vous renseignerons utilement sans engagement de votre part.

Emerson U.S. Air Conditioning

Représentation générale et service pour la Suisse:

dübi

Dübi & Cie
conditionnement d'air
3360 Herzogenbuchsee BE
Téléphone (063) 52821

Coupon à Dübi & Cie, 3360 Herzogenbuchsee BE

Nous désirons
- ☐ Documentation relative aux appareils de climatisation Emerson
- ☐ Conseils techniques relatifs aux appareils de climatisation Emerson
- ☐ Conseils relatifs à tous conditionnements d'air et chauffages à air chaud

Nom (Raison sociale): _____

Adresse: _____

Des heures de plaisir pour vos enfants avec NESQUIK

Facile à découper et à monter: un cirque et une ferme pour jouer avec les 25 animaux NESQUIK

Vos enfants collectionnent déjà les animaux que vous trouvez sur les boîtes de NESQUIK. Non? Il y en a 2 sur chaque boîte géante de 700 g, un sur celle de 400 g.
Dès aujourd'hui, ils trouveront en plus, autour de chaque boîte, de jolis sujets en couleurs à découper et à monter. Ils joueront longtemps au dompteur ou au fermier... Pour vous aussi, c'est un jeu de leur faire boire du lait, grâce à NESQUIK au bon goût de chocolat NESTLÉ.

Rien ne se dissout plus vite que NESQUIK, même dans le lait froid

NESQUIK Boîte géante 700 g Fr. 4.90
Boîte 400 g Fr. 2.95

Un cirque pour les animaux sauvages ▸

Avec quatre boîtes de NESQUIK, vos enfants auront le cirque et la ferme au complet.

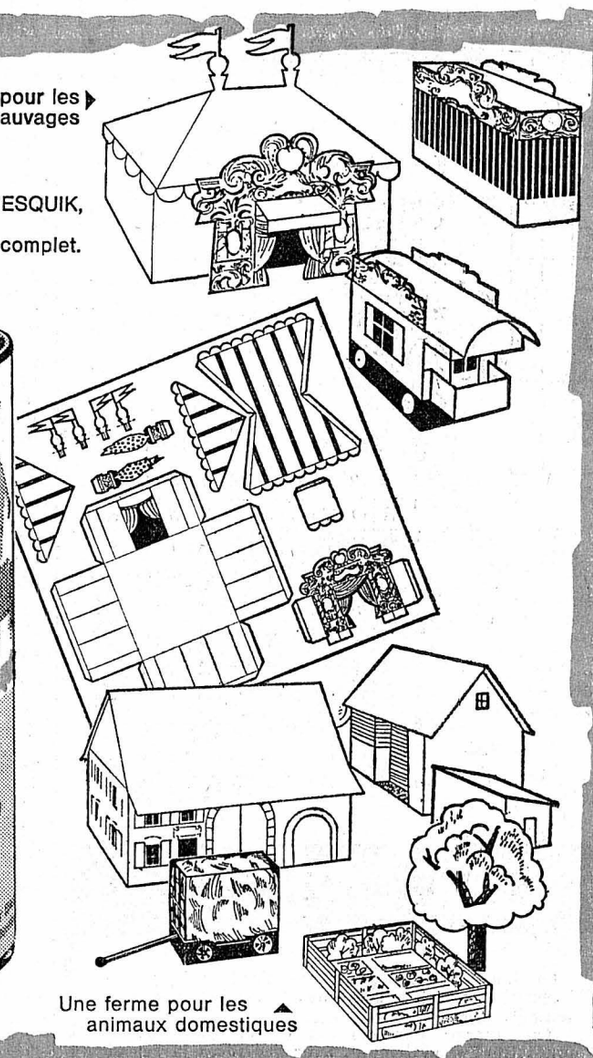

▴ Une ferme pour les animaux domestiques

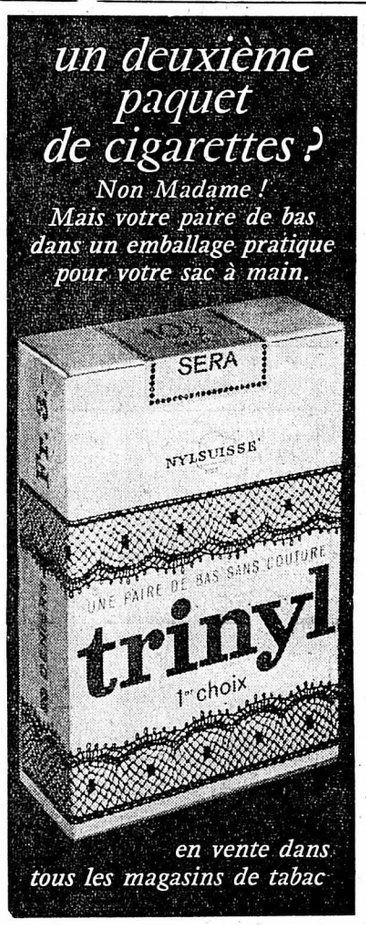

L'annonce
reflet vivant du marché

Qui décèlerait dans ce bijou... un ouragan? (93 CV, 0-100 km/h en 14 secondes)

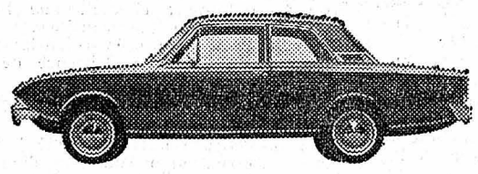

Certaines voitures se donnent beaucoup de peine pour prendre des airs de «coupé sport». Mais sous leur allure herculéenne, elles cachent un moteur qui ne sort en rien de l'ordinaire. La Corsair GT fait tout le contraire.
Regardez sa ligne d'une rare beauté, dessinée de main de maître... qui dirait que ce bijou abrite un impétueux moteur de 2 litres — mieux encore un 2 litres en V?

Mais laissez la Corsair GT vous emporter brillamment ou doubler, si nécessaire, en un éclair une voiture plus lente, et vous savez tout de suite à quoi vous avez affaire: non pas à un de ces moteurs poussés à l'extrême, à la limite de l'essouflement, mais à un increvable pur-sang. Un pur-sang que vous tenez aisément en bride, grâce à des freins à disque assistés et à des freins à tambour autorégleurs.
Quant à l'intérieur de la Corsair GT, il affirme bien haut le caractère sportif de la voiture. A l'avant, des sièges-baquets au dossier enveloppant, comme moulé à la forme du dos. Entre eux, une console capitonnée, confortable accoudoir et poche à cartes routières tout à la fois. Sur la console, pour les fervents du changement de vitesse manuel (ceux qui veulent du sport avant tout) le levier court de la boîte ou, pour les autres, la commande de la transmission automatique.
Le tableau de bord réunit tout ce qu'un conducteur sportif (et soucieux de confort!) peut espérer: depuis le compte-tours et l'indicateur de pression d'huile, en passant par la commande réglable du chauffage, jusqu'à l'ingénieux système de ventilation qui assure à la Corsair GT une climatisation efficace et sans courant d'air.
En fait, seules la large banquette arrière pour 3 passagers et l'immense malle de 588 litres affichent un caractère non sportif: ni l'une ni l'autre ne craignent l'encombrement!

Ford Corsair V4 GT, 2 portes, 10/93 CV **Fr. 10 395.—**

Autres modèles: GT, 4 portes; Corsair V4, 2 ou 4 portes, 8/83 CV.

FORD CORSAIR V4 GT

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05. — **Le Locle :** Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31. — **Neuchâtel :** Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01.

C'est bien meilleur avec un verre de vin

Cette semaine

Au volant de la Fiat 124

Progrès autoroutiers entre Berne et Zurich

A Monaco, Monza et Spa

L'automobiliste avisé lit la
REVUE AUTOMOBILE
journal d'information indépendant

Renzo PACI
Fleuriste — Saint-Blaise
Grand-Rue 14 - Tél. 3 20 82
Confection florale - Plantes
Terrines - Bouquets - Couronnes
Fleurs coupées, etc.
Prix très avantageux
Livraison à domicile

PRÊTS **Rapides Discrets Sans caution**
BANQUE EXEL
EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

MOTS CROISÉS

Problème No 885

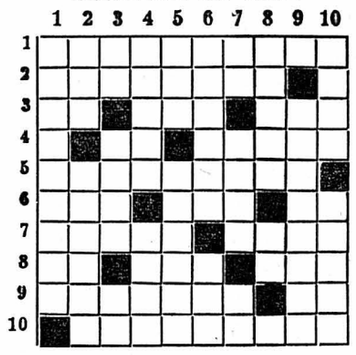

HORIZONTALEMENT

1. Qui s'exerce sans contrôle.
2. Atteignent leur destination.
3. Note. — Unité d'intensité du son. — Cri improbateur.
4. On ne voudrait pas en perdre une feuille. — Tout un jeune peuple la chouchoute.
5. Appareil de beurrerie.
6. Tourne dans les moufles. — De quoi faire quelques planches. — Adverbe.
7. Une belle du XVIIe. — On peut en faire en ne faisant rien.
8. Préposition. — Durillon. — Oncle d'Amérique.
9. Hirondelles de mer. — Conjonction.
10. Relatives à l'espace intersidéral.

VERTICALEMENT

1. Vin blanc.
2. Avec l'emballage. — Environnés.
3. Ville de Chaldée. — Port algérien. — Initiales d'un célèbre écrivain américain.
4. Est très ému. — Couvrit d'une certaine teinte.
5. Première moitié. — Homme mal élevé.
6. Mettre des cercles à un tonneau. — Espèces de Roumains.
7. Ça commence bien. — Rencontre singulière. — Possessif.
8. Partie de la rhétorique. — Il gagne beaucoup.
9. Il forme la saillie du coude.
10. Sens dessus dessous. — Accepté.

Solution du No 884

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	R	O	N	C	H	O	N	N	E	R
2	O	R	■	A	U	B	A	I	N	E
3	M	A	T	■	R	I	■	G	O	A
4	A	G	A	C	E	■	M	E	R	■
5	N	E	P	E	■	F	E	R	M	E
6	C	■	E	R	R	E	R	■	I	P
7	E	H	■	F	A	T	U	I	T	E
8	S	U	D	■	C	A	■	S	E	L
9	■	M	U	S	A	R	D	I	S	E
10	D	E	M	A	N	D	E	S	■	R

HOROSCOPE

MERCREDI 25 MAI 1966

La journée commence sous de très bons aspects de dynamisme, de vues larges et de rayonnement.

Naissances : Les enfants de ce jour seront doués intellectuellement, avec des idées larges et généreuses.

BÉLIER

Santé : Bourdonnements d'oreille. **Amour :** Vous découvrirez un attachement plus sincère. **Affaires :** Tentez votre chance.

TAUREAU

Santé : Tendances à des troubles glandulaires. **Amour :** Poursuivez votre effort. **Affaires :** Votre ténacité sera mise à l'épreuve.

GÉMEAUX

Santé : Les nerfs devront être calmés. **Amour :** Regain de séduction. **Affaires :** Prenez les choses plus au sérieux.

CANCER

Santé : Troubles digestifs à éviter. **Amour :** La réalisation de votre idéal comporte quelques peines. **Affaires :** De nouvelles ressources pourront vous advenir.

LION

Santé : Surveillez la tension artérielle. **Amour :** Ne jugez pas sévèrement l'être aimé. **Affaires :** Il faut concentrer toute votre énergie.

VIERGE

Santé : Prenez garde à l'appendicite. **Amour :** Une affection reviendra vers vous. **Affaires :** Vos espérances sont réalisables.

BALANCE

Santé : Fuyez l'air vicié. **Amour :** Rencontre qui pourra modifier votre orientation. **Affaires :** Mesurez attentivement le pour et le contre.

SCORPION

Santé : Evitez tous les excès. **Amour :** Ne laissez pas prise aux soupçons insidieux. **Affaires :** Ecoutez les avis de personnes compétentes.

SAGITTAIRE

Santé : Faites plus de sport. **Amour :** Traitez autrui comme vous voudriez être traité. **Affaires :** Votre réussite dépendra de vos relations.

CAPRICORNE

Santé : Sommeil assez lourd. **Amour :** N'accordez pas d'importance à des mouvements d'humeur. **Affaires :** Attachez-vous à la réalisation d'entreprises difficiles.

VERSEAU

Santé : Faites examiner vos vertèbres. **Amour :** Retour d'amitié. **Affaires :** Le rôle de votre entourage sera considérable.

POISSONS

Santé : Gros accès de fatigue. **Amour :** Vous aurez du mal à modifier vos idées. **Affaires :** Vous rencontrerez beaucoup de résistance.

INCROYABLE MAIS VRAI!

Quand on mesure la pesanteur en haut d'un gratte-ciel

Une équipe de l'Ecole des mines Henry-Krumb à l'Université de Columbia, sous la conduite du professeur J. T. F. Kuo, a réalisé des mesures de la gravité au pied et au sommet de l'« Empire State Building » à New-York. Employant un gravimètre très sensible et corrigeant les effets de la masse de l'immeuble, ceux des reliefs environnants jusqu'à une quinzaine de kilomètres à la ronde, et ceux de l'attraction de la lune et du soleil, les chercheurs américains ont mis en évidence une différence de pesanteur entre le pied et le sommet de la construction d'environ 0,01 pour cent. Les mesures de la différence de gravité en fonction de l'altitude ont été jusqu'à présent rares, car les reliefs terrestres sur lesquels cette variation peut être sensible perturbent les mesures par leur masse.

Un émetteur radio qui émet des signaux à fréquence très élevée pour l'espace

Le centre de recherches sur les communications dans le lointain espace de la NASA, vient d'expérimenter aux Etats-Unis un système radio qui émet des signaux de fréquence extrêmement élevée, supérieure à 2100 millions de cycles par seconde. Cette technique emploie le « mixage » de deux faiseaux de radiations cohérentes de longueurs d'onde très courte, produits à l'aide d'un cristal de silice. Les signaux émis pourront être utilisés pour les télécommunications spatiales lointaines. Les spécialistes américains pensent que l'on pourra bientôt étendre le domaine d'émission de signaux aux longueurs d'ondes intermédiaires entre les « micro-ondes » radio et les radiations lumineuses.

Un nouvel altimètre pour ballons-sondes météorologiques

Un nouveau type d'altimètre qui utilise les modifications de conductibilité thermique de l'air en fonction de l'altitude vient d'être mis au point par les ingénieurs français du Centre national de lancement de ballons à Aire-sur-l'Adour. L'appareil qui est très petit, effectue les mesures avec précision et dans des conditions atmosphériques très variées. Il s'appuie sur le fait que la conductibilité thermique de l'atmosphère varie avec la pression (plus les molécules d'air sont clairsemées, moins l'atmosphère est conductrice de chaleur) et que la pression diminue avec l'altitude. Un thermistor (semi-conducteur) permet d'évaluer la vitesse d'évacuation de chaleur dans l'air, c'est-à-dire la conductibilité thermique.

Sonnette pour sourds

Réalisation par un électronicien britannique d'une sonnette pour les sourds. En appuyant sur le bouton on déclenche dans toutes les pièces de la maison un courant électrique que capte un transformateur porté dans sa poche, par la personne sourde lequel transmet une vibration dans une simple bague portée au doigt... !

L'appareil a été mis pour lors à l'essai dans certaines grandes villes anglaises.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

d'après le roman de **Madame de La Fayette**

RÉSUMÉ : Jaloux, M. de Clèves reproche à sa femme de ne pas traiter M. de Nemours comme les autres gentilshommes de la cour. Par une lettre pleine de promesses, Mme de Clèves parvient à apaiser son mari.

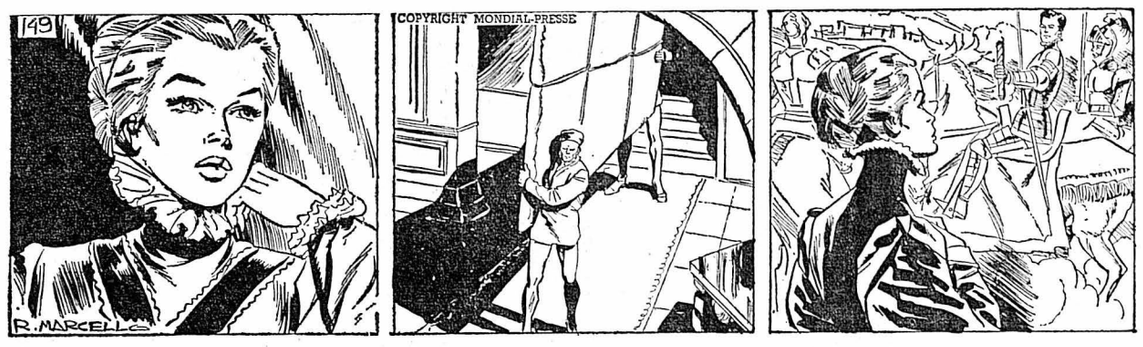

« Copyright by Cosmospress », Genève

Chaque fois que Mme de Clèves se trouvait avec son mari, la passion qu'il lui témoignait, sa bonté et sa grandeur d'âme renforçaient l'affection qu'elle avait pour lui. Elle en oubliait presque M. de Nemours ; mais ce n'était que pour un temps et l'amour qu'elle portait au duc revenait ensuite, plus fort, plus vivace que jamais.

Toute la cour étant à Reims, Mme de Clèves ressentit bientôt cruellement l'absence de M. de Nemours. Elle préféra s'en aller à Coulommiers et y fit porter de grands tableaux qu'elle avait fait copier sur des originaux exécutés pour le château d'Anet, la belle demeure de Mme de Valentinois. Toutes les actions remarquables qui s'étaient passées durant le règne du roi Henri II étaient reproduites sur ces tableaux.

Il y avait entre autres le siège de Metz, et tous ceux qui s'y étaient distingués étaient peints d'une façon fort ressemblante. M. de Nemours était du nombre et c'était peut-être ce qui avait donné à Mme de Clèves envie d'avoir ces tableaux chez elle. Elle pouvait ainsi, dans toute l'innocence de son âme, avoir toujours auprès d'elle l'effigie de l'homme qu'elle aimait.

Les Mutinés de l'«Elseneur»

d'après le roman de **Jack LONDON**

RÉSUMÉ : L'« Elseneur » essaie en vain de doubler le cap Horn. L'unique passager, M. Pathurst, est tombé amoureux de la fille du capitaine, Marguerite West.

Cinq semaines jour pour jour après avoir franchi le détroit Le-Maire, l'« Elseneur » se trouve de nouveau à la cape, droit par le travers. Et soudain, le capitaine West donne un ordre incroyable. « Cette fois, cela suffit, monsieur Pike, dit-il d'une voix glacée. Nous ne piétinerons pas plus longtemps devant ce maudit rocher ! Virez de bord pour nous rapprocher du cap. En le serrant au plus près, nous avons une chance de passer. » M. Pike sursaute, abasourdi : « Je m'excuse, capitaine, mais il suffirait que le bateau soit pris cette nuit dans une dérive contraire et... »

« C'est un ordre », dit le capitaine. Il s'éloigne imperturbable. Pathurst a observé la scène avec curiosité. C'est la première fois qu'il voit le second discuter. Que se passe-t-il ? Le capitaine West commettrait-il une imprudence ? C'est vraiment incroyable. Pourtant, M. Pike n'a pas l'air rassuré, et n'obéit pas à l'instant même. Il va dans la chambre des cartes, se lance dans des calculs avec la règle et le compas. Soudain, il a l'air très vieux et paraît largement ses soixante-neuf ans !

Pathurst est sérieusement inquiet. Pendant le dîner, il observe attentivement le capitaine qui lui semble fatigué. Et si cet ordre était un signe... de défaillance ? Le capitaine West, le passager en est sûr, est un grand malade qui dissimule ses malaises. S'il n'était plus capable soudain de diriger le bateau ? « Oui, mais il est le maître après Dieu », songe le jeune homme en frissonnant. Il décide de veiller, cette nuit-là. Il a le pressentiment d'un danger.

FERDINAND

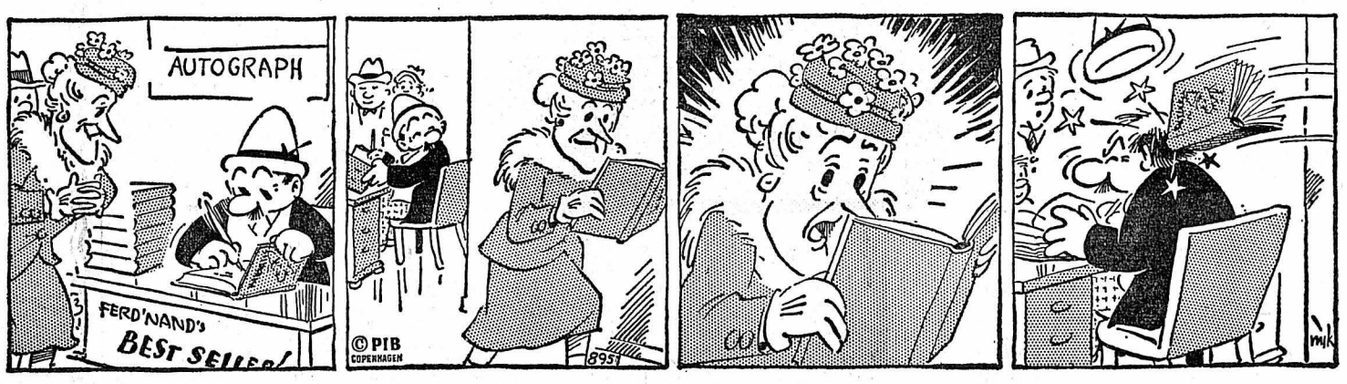

Copyright by P.O. Box. Copenhague

TV RADIO TV

Mercredi 25 mai

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, sur toutes les ondes, Orchestre de chambre de Lausanne. 11.40, musique légère et chansons. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Capitaine Catalina. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, concert chez soi. 15 h, miroir-flash. 15.20, réalités.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures. 17 h, miroir-flash. 17.05, trésors de notre discothèque. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, livret à domicile. 20 h, magazine 66. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève : l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, la semaine littéraire. 23 h, au pays du blues et du gospel. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

18 h, jeunesse-club. 18.30, perspectives. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25, musique légère. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Capitaine Catalina. 20.30, l'université radiophonique internationale. 21.30, les sentiers de la poésie. 22 h, esthétique et langage. 22.30, sleepy time jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, informations. 6.20, musique populaire suisse. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h, informations. 7.05, chronique agricole. 7.10, pièces pour piano. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, musique de chambre. 9 h, informations. 9.05, entracte. 10 h, météo, informations. 10.05, concert populaire. 11 h, informations. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, au rendez-vous du rythme. 12.25, communiqués. 12.30, informations, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, orchestre récréatif de Beromunster. 14 h, magazine féminin. 14.30, Fêtes romaines, Respighi. 15 h, informations. 15.05, soliste. 15.45, chants de Grieg.

16 h, météo, informations. 16.05, jeunes musiciens. 16.30, thé dansant. 17.20, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, musique pour un invité. 19 h, Tour d'Italie, communiqués. 19.15, informations, échos du temps. 20 h, Danses hongroises, Brahms. 20.20, La Maison de l'ange d'or. 21.20, musique populaire. 21.45, présentation d'un livre. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, show time. 23.15, météo, informations.

Télévision

Suisse romande

8.30, 9.15 et 10.45, télévision scolaire : la fonte d'une cloche. 16.45, le cinq à six des jeunes. 19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Janique aimée. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrefour. 20.35, Adieu Hannah, film de Marc Daniels, avec Dick Powell etc. 21.25, progrès de la médecine : troubles de l'adaptation chez l'enfant. 22.15, en relais direct de la Chaux-de-Fonds : finale de la coupe suisse de basketball. 22.45, téléjournal.

Suisse allemande

16 h, magazine féminin. 17 h, pour les enfants. 17.20, pour les jeunes. 19 h, informations. 19.05, l'antenne, publicité. 19.25, Les Nouvelles Aventures de Hiram Holliday, publicité. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, que fait-il. 21.05, Enquête au sud. 21.55, le calendrier des curiosités musicales instrumentales de Gregorius-Josephus Werner. 22.10, téléjournal.

France

9.30, télévision scolaire. 12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 14.05, télévision scolaire. 18.25, top-jury. 18.55, folklore de France. 19.20, bonne nuit les petits. 19.25, De nos envoyés spéciaux. 19.40, actualités régionales. 20 h, actualités télévisées. 20.30, que ferez-vous demain. 20.40, têtes de bois et tendres années. 21.40, journal de voyage en Grèce. 22.35, lectures pour tous. 23.35, actualités télévisées. 23.55, résultats de la Loterie nationale.

Notre sélection quotidienne

— TÉLÉVISION SCOLAIRE (Suisse, 8 h 30, 9 h 15 et 10 h 15) : La fonte d'une d'une cloche. Un sujet limité, gage de possible succès.

— PROGRÈS DE LA MÉDECINE (Suisse, 21 h 25) : Troubles de l'adaptation chez l'enfant. L'information de la TV agit fort bien en ces domaines.

— JOURNAL DE VOYAGE EN GRÈCE (France, 21 h 40) : Ecrit avec une caméra par J.-M. Drot.

— LECTURES POUR TOUS (France, 22 h 35) : Il faut savoir veiller pour avoir droit à un peu d'information culturelle.

— ENQUÊTE AU SUD (Suisse alémanique, 22 h 05) : Le proglème des travailleurs étrangers vu de l'Italie du sud.

F. L.

GENÈVE

Augmentation des loyers pour 27,000 locataires

D'un de nos correspondants :

Est-ce un des aspects (imprévus) de la lutte contre le renchérissement préconisé par le Conseil fédéral : 27,000 appartements genevois verront leurs loyers augmenter dans la proportion de 10 à 12 % à la fin de ce mois de mai.

En fait il s'agit de l'introduction du régime dit de surveillance des loyers, en vigueur depuis le premier avril de cette année.

Sont concernés : tous les logements construits avant 1947. 7000 locataires ont déjà été informés de la mise en application de cette mesure impopulaire, et déjà l'opposition s'organise. Près de 3000 locataires ont déjà réagi. Qu'en sera-t-il lorsque les 20,000 autres auront reçu confirmation de cette majoration de la facture ?

Le bureau cantonal dit de surveillance des loyers risque fort de succomber sous une avalanche de protestations furibondes. A tout hasard ce service a engagé du personnel de complément.

R. T.

Arrestation d'un falsificateur

D'un de nos correspondants :

La police de sûreté, saisie d'une plainte pénale déposée par une chaîne de distribution à succursales multiples, a mis la main au collet d'un dénommé René K., âgé de 30 ans, qui fonctionnait comme chef de service dans l'entreprise.

René K., depuis le mois d'octobre 1964, a détourné une somme de 12,000 francs, en falsifiant les cornets de paie destinés aux employés et dont il avait la responsabilité. Il faisait tout simplement entrer en comptabilité des montants plus élevés que ceux qu'il versait réellement et n'hésitait pas à compter à l'entreprise des jours de travail inexistants.

Inculpé d'abus de confiance, il a été incarcéré à la prison de Saint-Antoine, après avoir été entendu par un officier de police et avoir reconnu les faits.

Il veut recouvrer sa liberté ...provisoire

D'un de nos correspondants :

Genève se souvient des mésaventures (qui firent de nombreuses victimes) du trop fameux financier de la défunte « Banque Mercantile ». André Hirsch, dont le procès retentissant se déroula en 1962, en l'absence de l'intéressé, en fuite...

A l'époque seuls les comparses payèrent !

André Hirsch s'était réfugié à Paris, après s'être rendu coupable d'une série d'escroqueries, de faux et d'abus de confiance, portant sur une somme supérieure à un million et deux cent mille de nos francs !

Arrêté, André Hirsch fut remis aux autorités helvétiques qui le dirigèrent immédiatement sur la prison de Saint-Antoine, où il séjourne depuis plus de quatorze mois. Auparavant l'escroc avait purgé près de trois ans de détention à Paris, pour ses méfaits.

Son avocat, va déposer incessamment une demande de mise en liberté provisoire devant la chambre d'accusation.

R. T.

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Musée des beaux-arts : Exposition Amis des arts.

Galerie de la Tour de Diesse : Exposition Carmen Ferrario.

Aula de l'université : Le cas Teilhard de Chardin, conférence.

CINÉMAS. — **Apollo :** 15 h et 20 h 30, Trois chambres à Manhattan.

Palace : 15 h et 20 h 30, Opération lotus bleu.

Arcades : 15 h et 20 h 30, 7 hommes en or.

Rex : 15 h et 20 h 30, Des frissons partout.

Studio : 15 h et 20 h 30, Le Kid de Cincinnati.

Bio : 20 h 30, Les Plaisirs dans le monde.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : G. Montandon, Epancheurs. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — **Casino** (Fleurier), 20 h 30 : La Loi des hommes.

Pharmacies de service. — Delavy (Fleurier), Bourquin (Couvet).

Permanences médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte**, 20 h 15 : Vaquero.

COLOMBIER

CINÉMA. — **Lux**, 20 h 15 : Le Voyage à Biarritz.

SUITE Mariage Marguerite

M. Pieter van Vollenhoven est âgé de 27 ans. Il appartient à une famille commerçante de Rotterdam. Ayant achevé récemment, ses études de droit, il est actuellement élève officier à l'Académie militaire des officiers de réserve de l'armée de l'air à Breda.

Du fait de la déchéance des droits à la succession au trône des Pays-Bas de la princesse Irène, mariée sans autorisation du parlement au prince Hughes de Bourbon-Parme, la princesse Marguerite est deuxième dans l'ordre de succession au trône.

Le projet de loi stipule qu'aucun titre de noblesse ne sera accordé lors du mariage à M. Pieter van Vollenhoven. On sait que lors du mariage de la princesse Béatrice des Pays-Bas, le 10 mars dernier à Amsterdam, le titre de prince des Pays-Bas a été accordé à M. Claus von Amsberg, qui épousait la princesse Béatrice.

Souriante, sportive, la princesse a hérité de sa grand-mère, une grande vivacité d'esprit, un caractère entier et un rien autoritaire.

Pieter, lui, a un goût prononcé pour le jazz et est aussi très sportif. Il pratique la voile, le hockey, le judo — il est ceinture verte — et aussi le ski.

SUITE Fils de François Périer

Jean-Pierre, qui était âgé de 24 ans — sa jeune femme n'a que 18 ans — quitta brusquement la pièce et se rendit dans la salle de séjour, d'où il devait sauter dans le vide.

Relevé dans le coma, sur le trottoir, quatre étages plus bas, il devait décéder peu après son admission à l'hôpital Saint-Louis.

Jacqueline Porel, l'ancienne femme de François Périer, s'est rendue au chevet de son fils dans la nuit. François Périer, qui se trouvait à Saint-Paul-de-Vence, n'a appris la terrible nouvelle qu'au cours de la matinée d'hier.

SUITE LES IDÉES ET LES FAITS

Le Vatican et la Yougoslavie

Dautre part, on y observe aussi que le Saint-Siège avait conclu en 1964 un accord avec Budapest et que, par conséquent, un arrangement avec la Yougoslavie ne serait guère le premier, stipulé avec un régime rouge.

En outre, un pareil accord s'inscrirait dans le cadre de la politique visant à élargir les rapports du Saint-Siège avec l'Est européen, l'URSS incluse. En effet, selon les milieux ecclésiastiques romains, l'Union soviétique manifeste le désir de nouer avec le Saint-Siège des relations suivies. Relations guère définies encore. On affirme que dans ce domaine deux possibilités seraient envisagées: l'échange d'observateurs d'abord. Le Vatican enverrait alors à Moscou un représentant semblable à celui qu'il a déjà à l'ONU. Moscou pose une condition majeure : cet observateur devrait être citoyen soviétique. Ainsi, il n'y aurait, paraît-il, qu'un seul candidat : le cardinal Josef Slipy, libéré après dix-huit ans de geôles soviétiques et arrivé à Rome en 1963. De son côté, le Saint-Siège exige que la situation de l'Eglise catholique dans les pays satellites soit nettement améliorée.

La seconde solution éventuelle serait l'ouverture à Moscou d'un « consulat » du Vatican. C'est un jésuite qui pourrait en devenir titulaire le cas échéant.

Ce sont là des possibilités encore fort éloignées ; mais le fait qu'elles ont été prises en sérieuse considération révèlent le désir du Vatican de pouvoir protéger les 60 millions de catholiques qui vivent derrière le rideau de fer.

La conclusion d'un accord avec la Yougoslavie serait déterminée par le même désir.

M. I. CORY

THOMY

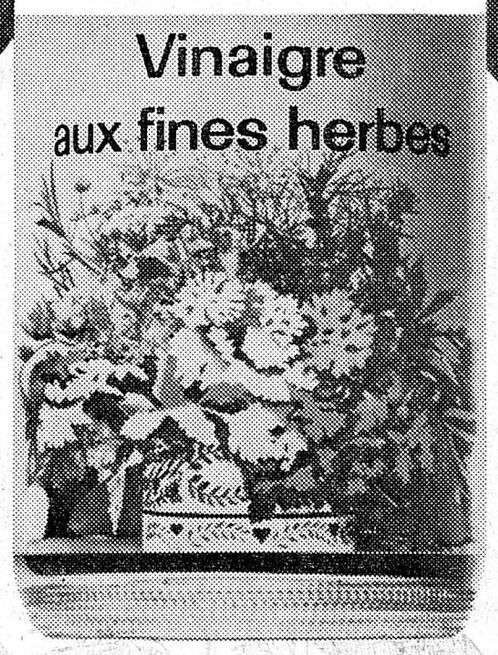

3 nouvelles réussites: 3 Vinaigres THOMY!

Les trois à l'arôme très fin, d'une maturité parfaite et d'une qualité hors de pair – dignes de la marque THOMY. Faites votre choix et vous trouverez, nous en sommes certains, ce qui sera votre vinaigre préféré.

Le Vinaigre aux fines herbes:
vinaigre de vin blanc aromatisé de fines herbes

Le Vinaigre de vin rouge:
admirablement corsé à l'italienne

Le Vinaigre de vin blanc:
léger et doux, plein de bouquet

Les avantages de la bouteille de Vinaigre THOMY:
emballage de verre
bouteille non reprise
fermeture brevetée Ruetz
facile à doser (ne coule pas)

THOMI+FRANCK SA Bâle

VINAIGRE THOMY

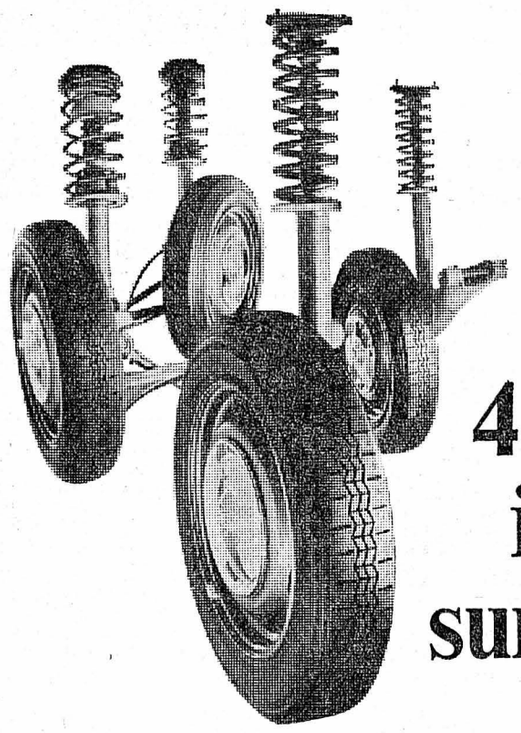

Pourquoi 4 roues indépendantes sur la 204?

Pour que les 4 roues restent collées au sol

La 204 est une voiture sûre. Il y a à cela des raisons profondes d'ordre mécanique.

1. La suspension à 4 roues indépendantes. Ces 4 roues travaillent séparément. Elles ne transforment pas les mauvaises routes en bonnes routes, mais les rendent supportables. Cela se sent quand on roule.
C'est en partie cela, une grande routière!

2. La répartition idéale des poids. Ce n'est pas l'emplacement du moteur qui compte mais le bon équilibre du véhicule. Or, la 204 est parfaitement équilibrée. Juste la moitié du poids à l'avant, et la moitié à l'arrière. De là proviennent la véritable stabilité, et la sécurité de conduite.

Il y a encore 23 raisons au moins qui parlent en faveur de la 204. Sauf une (apparemment): sa cylindrée. Car beaucoup croient encore que l'échelle des prix est strictement parallèle à l'échelle des cylindrées.

Heureusement, nombreux sont ceux qui comprennent l'originalité d'une voiture ultra-moderne dans sa conception, hors-classe dans la catégorie 1100: la 204.

à partir de **Fr. 8275.-**

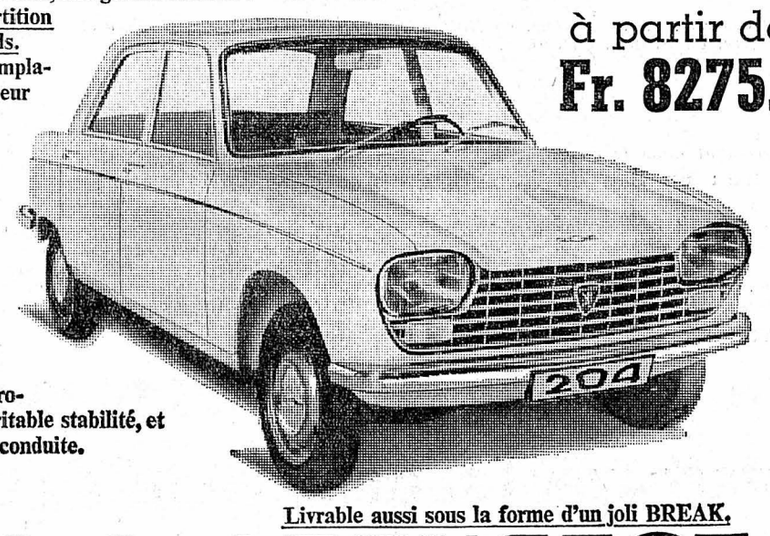

Livrable aussi sous la forme d'un joli BREAK.

Vous devez l'essayer la 204 PEUGEOT

Venez la voir sans engagement auprès de l'agent **PEUGEOT** depuis 1931 pour les districts de **Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers** (à **Fleurier :** Garage Lebet)

J.-L. SEGESSEMANN & ses Fils, Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51
Neuchâtel — Tél. 5 99 91 — Début route des Falaises
Succursale : **GARAGE DES GOUTTES-D'OR,** à 200 m de la plage de Monruz

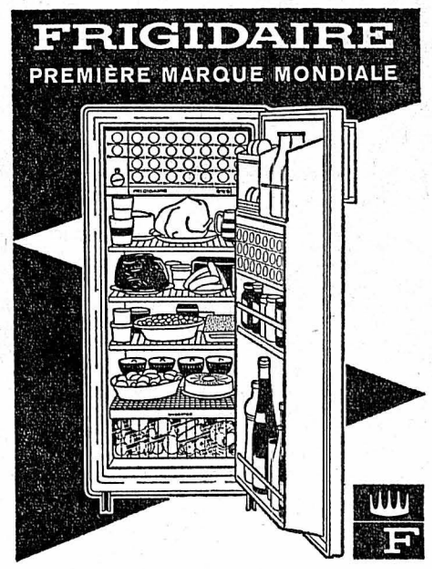

CLAUDE DUCOMMUN
Electricité ✆ 5 28 00 *Orangerie 4*

Timbres-poste de Ceylan

5 et 10 roupies, valeur de catalogue : Fr. 17.—, expédiés comme cadeau contre l'envoi de 20 ct. pour le port.

En même temps, on envoie, contre 2 fr. en timbres-poste, 35 diverses nouveautés d'Amérique du Sud (le pays est une surprise), neuves, grand format, telles que «éclaireurs», «malaria», «football», etc., ainsi qu'un joli choix de timbres-poste. Valable pour adultes seulement.

Philatélie S. A. 28
Steinwiesstr. 18
8032 Zurich

GOÛT DES MOINES
GODET VINS AUVERNIER

Achetez!

vos BANCS DE JARDIN directement chez le fabricant.

Confortables, à lamelles de bois, cintrés, pieds en fer forgé. Longueur 1 m 80. Couleur selon désir. Prix imbattable.

Fr. 115.— Brut Fr. 105.—
rabais pour société et commune.

Robert Thévenaz, chalet « Les Grillons », 1394 Concise. Tél. (024) 4 54 21.

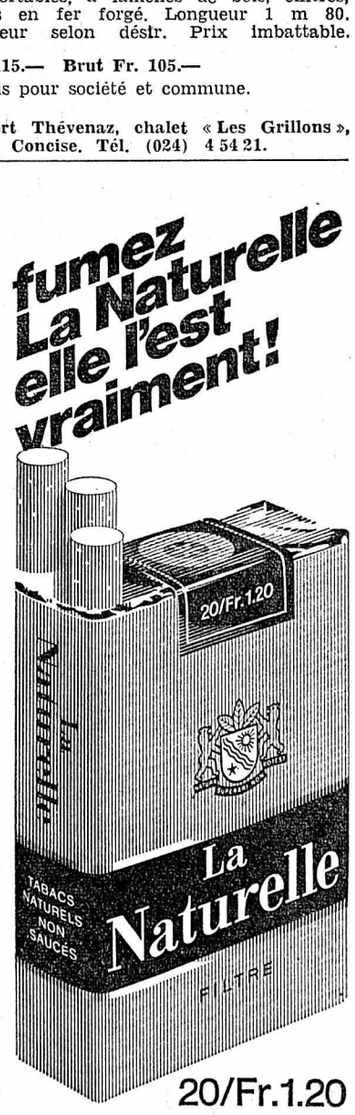

20/Fr.1.20
tabacs naturels * ni saucés, ni parfumés

Réduisez vos frais de copie

adoptez l'appareil à photocopier KODAK VERIFAX CAVALCADE
fournissant des copies multiples au prix le plus avantageux 12 ½ ct.
- 7 copies multiples en 55 secondes
- copie simple en 30 secondes
- copies inaltérables et indélébiles
- pas de problème d'exposition
- sécurité totale de l'original
- très grande souplesse d'utilisation

Demandez la visite de notre spécialiste ou la brochure instructive sur les nouveaux appareils à photocopier KODAK, et leur utilisation rationnelle dans le cadre de toute entreprise.

PHOTO SERVICE S.A.,
1000 LAUSANNE
Rue des Terreaux 18 bis
✆ (021) 22 33 73

Kodak

MACULATURE BLANCHE
en vente au meilleur prix
au bureau du journal

Vers la réalisation du Centre protestant jurassien

Sornetan et le Petit-Val, soit au total 90 familles, forment une communauté protestante qui est la plus petite du canton de Berne.

Après la création du Centre cadet, la magnifique restauration de sa vieille église, le petit village jurassien va devenir, nous l'espérons, le lieu de retraite, de rencontres, de cours de formation pour laïcs de tout le Jura.

Nous avons demandé au pasteur Philippe Roulet, responsable du futur centre de bien vouloir préciser pour nous ce que sera cette nouvelle organisation du protestantisme jurassien.

Pourquoi un centre jurassien ?

Toutes les Eglises chrétiennes, depuis la fin de la guerre, redécouvrent l'importance des laïcs. L'Eglise n'a jamais existé pour elle-même, pour sa joie intérieure ou le plaisir de s'édifier en tour d'ivoire au milieu des hommes : elle est là pour le monde, pour transmettre au monde qui l'entoure le message de l'amour du Christ. C'est son ministère.

On a pensé, souvent, que ce ministère de l'Eglise était assumé par ses pasteurs, ce qui revient à dire : « l'Eglise ce sont les pasteurs » ; ce sont eux qui enseignent l'Eglise et qui évangélisent le monde. Non, l'Eglise est constituée par l'ensemble de tous les fidèles, pasteurs et laïcs. Ensemble aussi, ils portent le ministère de l'Eglise pour le monde. Si le pasteur est spécialisé dans l'enseignement des laïcs dans l'Eglise, les laïcs eux, sont spécialisés : par leurs contacts journaliers avec le monde professionnel, familial, social — dans l'évangélisation du monde.

Encore faut-il savoir ce que sera cette évangélisation du monde, cette « présence au monde » ; ce qu'elle représentera pour l'ouvrier chrétien, pour l'industriel chrétien, pour la ménagère chrétienne, pour l'agriculteur chrétien, puisque chacun est responsable, là où il vit la semaine, de la transmission de l'Evangile, puisqu'il porte chaque jour de la semaine le ministère de toute l'Eglise.

Une recherche générale

Dès la fin de la guerre, dans toute l'Europe, on a senti ces problèmes. Des laïcs ont désiré se rencontrer pour aborder ensemble à la lumière des Evangiles les questions relatives à leur présence dans un monde nouveau, sortant du cataclysme. C'était un peu partout, la naissance des centres : en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en France, en Suisse. Le Centre de Boldern pour la région de Zurich, le Centre de Gwatt pour le canton de Berne, et plusieurs autres (un centre en formation à Neuchâtel, un autre à Genève). Aujourd'hui, un énorme effort se poursuit dans cette perspective et plus particulièrement dans le Jura.

Le Centre : un lieu de formation pour les laïcs

Chaque chrétien connaît les difficultés d'un témoignage juste, authentique, efficace. Ce témoignage ne s'improvise pas. Pas plus qu'on ne s'improvise mécanicien, employé ou professeur.

La grande tâche de Sornetan la plus petite paroisse du canton de Berne

Sur le plan de la foi, le laïc est souvent resté au niveau de son catéchisme ; sa foi n'étant pas prête à faire face aux problèmes toujours plus complexes que posent le monde et la société, le chrétien est tenté de couper sa vie en deux parties totalement étrangères l'une à l'autre, sa vie dans l'Eglise et sa vie dans le monde. Il est alors un homme partagé entre une vie adulte dans le monde et une vie infantile dans la foi. Le fossé est à jamais creusé. Or, ce monde a besoin de croyants adultes. Former des laïcs n'a pas d'autre but. Entendons-nous bien : le but d'un centre n'est pas de former des demi-pasteurs ou des aides-pasteurs, mais des croyants chargés d'une culture chrétienne qui leur permette de participer totalement à l'entreprise des hommes d'aujourd'hui. Nous ne cherchons pas à former des gens d'Eglise, mais des croyants pour le monde.

Un lieu de rencontre

Cette recherche d'une présence authentique au monde ne peut être le fait de simples cours. Il faut qu'un dialogue s'établisse. Tout d'abord entre tous ceux qui sont aux prises avec un même problème : dans leur vie professionnelle, familiale, sociale. Ils chercheront ensemble des chemins d'obéissance.

Enfin, dialogue entre l'Eglise et le monde. Un centre veut être un carrefour où croyants et incroyants, pratiquants et non-pratiquants se rencontrent et échangent leurs réflexions et leurs questions.

Enfin, dialogue entre croyants de confessions diverses. Le Centre veut promouvoir cette occasion de dialogue.

Un laboratoire de l'Eglise

Combien de questions ouvertes pour l'Eglise aujourd'hui, face aux modifications de la société actuelle ! Les rencontres elles-mêmes suscitent des interrogations adressées à l'Eglise. Le Centre vent être ce laboratoire où l'Eglise se laisse mettre en question et cherche son chemin.

Un lieu d'étude

Mais l'Eglise n'est pas mise en question par le monde seulement, elle l'est également par son Sauveur. Le Centre veut aussi être le lieu où l'on est constamment aux aguets de la parole de Dieu. On y consacrera le temps nécessaire à la réflexion, à la retraite, à la prière.

Pourquoi Sornetan ?

On a choisi Sornetan parce que c'est un lieu calme, en pleine campagne, propice à l'étude et à la retraite. Un lieu géographiquement bien centré, accessible en automobile toute l'année. On a choisi Sornetan aussi parce que les expériences faites avec le Centre Cadet, les cours et rencontres de ces dernières années pour les aînés ont donné entière satisfaction. Mais pour que le centre puisse fonctionner normalement, il faut mettre à sa disposition des locaux où l'on puisse travailler.

Vers un grand complexe

Après avoir créé l'Association du Centre de Sornetan qui réunit 23 paroisses jurassiennes, le comité a chargé un architecte de présenter une maquette du futur Centre. Une première estimation des frais de construction s'élève à 1,800,000 fr. et un plan de financement provisoire a pu être présenté. On sait que le synode d'automne de l'Eglise réformée du Jura aura à se prononcer sur plans et financement. Pour l'heure les responsables ont établi un vaste programme comprenant notamment : rencontres des différents secteurs de l'industrie, d'instituteurs, d'organistes et de directeurs de chœurs mixtes, de médecins, de fiancés, de sœurs visitantes, divers cours de formation pour laïcs, plusieurs groupes d'études, entre autres sur la question du planning familial.

Nous voudrions pour clore remercier le pasteur Ph. Roulet de ses explications et souhaiter au Centre protestant jurassien sa réalisation prochaine et l'inauguration des bâtiments qui lui sont indispensables pour un travail efficace.

Ad. GUGGISBERG

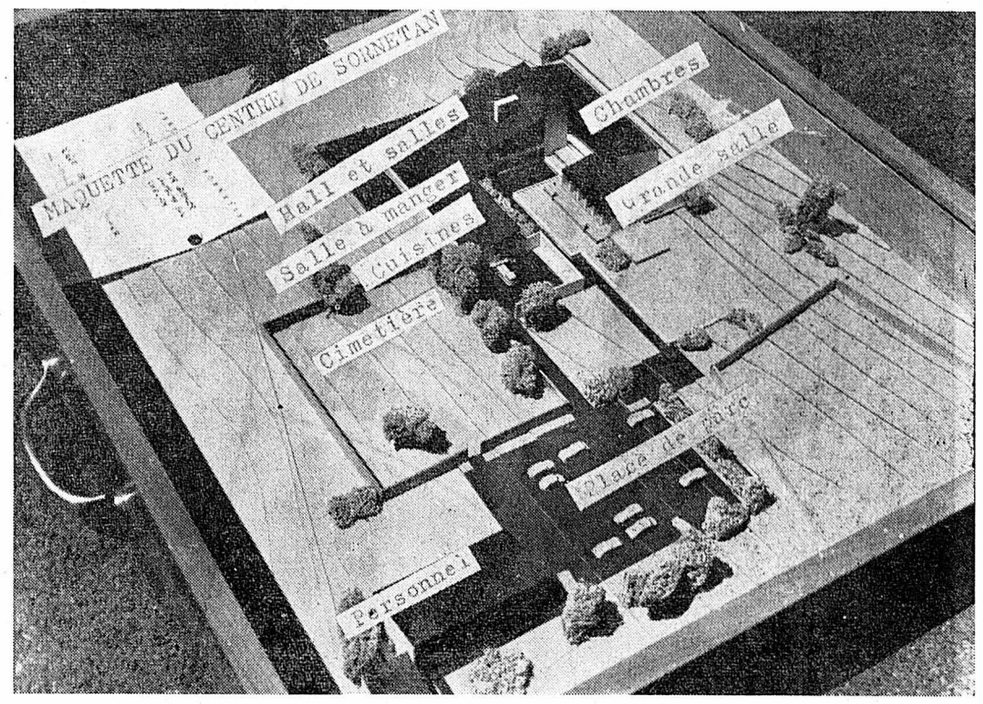

Maquette du futur centre de Sornetan.
(Avipress - Guggisberg)

Cent quarante archivistes prennent contact avec l'ancien Evêché de Bâle

Cent quarante archivistes français, allemands et suisses viennent de passer trois jours à Bâle. Une journée de ce congrès a été consacrée à l'étude de l'ancien évêché de Bâle. Aussi, le savant groupe a-t-il passé dimanche à Porrentruy où, depuis 1963, se trouvent à nouveau tous les « papiers de famille » des Jurassiens.

Arrivés en autocar dans l'ancienne capitale du Jura, les archivistes visitèrent d'abord le château des princes-évêques, sous la conduite de l'historien Victor Erard. Ils passèrent ensuite à l'hôtel de Gléresse qui abrite les archives du Jura.

M. André Rais, conservateur de ces archives, avait préparé là une intéressante exposition à leur intention. On y trouvait notamment le plus ancien document des archives, un parchemin par lequel Lothaire, roi de Lorraine, confirme à l'abbaye de Moutier-Grandval ses possessions situées à Moutier, dans la vallée de Delémont, en Alsace, en Erguel et au bord du lac de Bienne. Autre document de toute première importance soumis aux visiteurs : le « Liber vitae » du chapitre cathédrale de Bâle. Il s'agit d'un registre matricule contenant toutes les armoiries des princes-évêques de Bâle et celles des grands chanoines avec leurs arbres généalogiques. Ce livre contient 2300 armoiries, parmi lesquelles celles de 17 princes-évêques : 7 d'Alsace, 4 d'Allemagne, 4 de Suisse et 2 de France. Le « Liber vitae » fut acheté à Fribourg-en-Brisgau, il y a dix ans, par l'archiviste André Rais, pour la somme de 35,000 fr.

L'exposition comportait en outre quelques pièces empruntées au trésor de l'église Saint-Pierre de Porrentruy, soit deux ostensoirs et la croix d'argent de l'orfèvre bâlois Schongauer.

BEVI

Les archivistes français, allemands et suisses prennent contact avec les archives du Jura.
(Avipress - Bevi)

Pour une cité harmonieuse

Campagne contre la saleté à Fribourg

Dans toutes les villes, toutes les agglomérations de quelque importance, l'hygiène et la propreté deviennent de plus en plus problématiques. Malgré les progrès des temps modernes, on n'y échappe pas. Au contraire, plus la planète avance en âge, plus ses habitants éprouvent de peine à faire régner l'ordre et la netteté. Jusqu'à leur bonne volonté, qui se retourne contre eux ! Ils inventent des produits miracles de nettoyage. L'intention est louable. Mais il y a, à manier la chimie, certains dangers. Les détergents, fort utiles ici, se révèlent redoutables ailleurs. Les pessimistes disent que c'est un cercle vicieux dont on ne sortira pas. Nous, nous pensons que l'on parviendra à résoudre la quadrature de ce cercle-là...

Mais il est un problème adjacent, posé par les hommes, directement. Ces hommes qui témoignent, avec une constance qui confine à l'entêtement, d'une fâcheuse tendance à se multiplier. On dit même qu'ils ont toutes les chances d'avoir à se serrer, en l'an 2000. A moins qu'ils n'aient tout fait sauter, ou qu'ils aient trouvé de la place ailleurs que sur la terre, ils s'y frotteront les côtes au nombre de 7 milliards. Et il n'y a aucune raison pour que le « progrès » ne se poursuive pas.

Saleté congénitale

Et ces hommes sont, comme on dit, de « gros sales ». Mais voui, dans notre Suisse aussi ! Et la fable, ou plutôt le drame, n'a pas été inventé par l'ineffable lord Arran.

Pour l'eau, il semble que l'on soit en voie de se décider à prévoir d'intervenir. En attendant, on continue à « faire pipi » dans les lacs et les ruisseaux, à essayer d'engraisser des truites à l'huile de vidange, que sais-je encore. Ensuite, au bord des cloaques, on plante des écriteaux : « Interdit de se baigner. » Ou bien, parce que les poissons ont crevé, on essaie d'en acclimater de plus résistants... Il y a bien quelques agglomérats humains, près desquels on s'efforce de filtrer ce bouillon de culture, dans des machines compliquées qui coûtent très cher. Mais a-t-on trouvé la racine du mal ?

Beaucoup de calamités naissent de la rue. Des révolutions s'y fomentent, des filles s'y promènent, des blousons dorés ou noirs y trouvent un terrain idéal, les balayures s'y amoncellent. Quand ils ont fait tellement de sottises qu'ils ne s'en sortent plus, les hommes font appel aux « pouvoirs publics ». C'est la même chose pour tous les maux. Malheureusement, les « pouvoirs publics », ce sont des hommes aussi. Comme tout le monde, ils en ont jusqu'au cou, ils sont débordés.

Bref, à Fribourg, les dirigeants n'ont pas envie de se retrouver comme Augias devant ses écuries, et d'avoir un jour à employer les grands moyens, même s'ils n'attendent pas trente ans. La ville de Fribourg, avec ses 40,000 habitants à peine, n'est certes pas des plus gravement menacées. Mais il n'empêche que le nettoyage et le maintien de l'ordre y exigent toujours plus d'efforts et un outillage sans cesse perfectionné. L'édilité met tout en œuvre pour ne pas se laisser distancer. Une balayeuse mécanique, qui suscite la curiosité, et un camion spécial affecté au ramassage des objets encombrants, viennent d'être mis en circulation.

D'autre part, on a affaire à des Suisses. Difficiles, et regardants, et tout. Pourtant, il faut constater que la propreté d'un appartement et celle de la rue sont des choses fort dissemblables, pour certaines gens. « Balaie devant ta porte. » L'apostrophe est souvent erigée en principe. Comme s'il n'y avait point à balayer, d'une porte à l'autre.

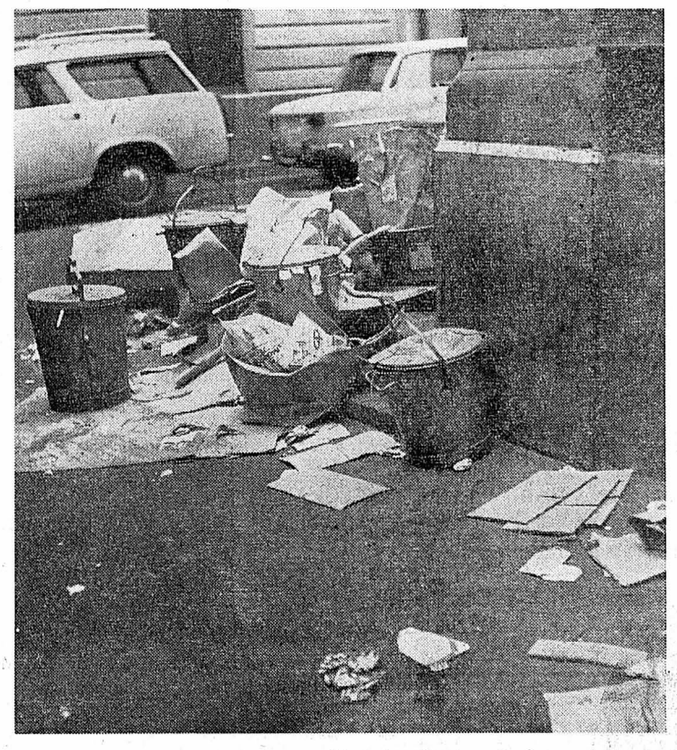

Le voudriez-vous devant votre porte ?

Un travail ingrat, qui n'est guère payé de retour...
(Photos Avipress - Gremaud)

Une vaste campagne

Devant cette situation, une vaste campagne est organisée à Fribourg, afin d'enrayer le mal. Il s'agit de donner un élan, car la maladie est endémique. Elle réclamera toujours de nouveaux investissements, de nouveaux sacrifices, en « pèse », en matière grise et malgré tout, en sueur humaine.

Pour commencer, un comité d'action est chargé d'informer le public sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les organismes responsables de l'entretien de la propreté de la ville et ceux qui en sont les bénéficiaires. On mettra le doigt des gens sur l'ingrate besogne des cantonniers et des ouvriers de la voirie, à laquelle répond trop souvent la négligence, sous forme de peaux de bananes, de tickets usagés et de graffiti de toutes sortes. On rappellera aux gens qu'ils doivent faire bonne impression aux touristes, qui attendent de la ville des Zaehringen, l'une des plus pittoresques et des plus représentatives de l'ancienne Confédération, qu'elle présente les caractères d'une ville ordonnée, proprette et familière.

Comme on considère qu'il s'agit d'une affaire d'éducation, qui comporte un aspect moral et s'intègre à la formaition civique, on fera appel aux écoliers. Ils ont été capables de régler la circulation aux points névralgiques de la cité, ils pourront aussi maintenir l'ordre dans d'autres secteurs.

Sur le plan pratique, par quartiers et sous la responsabilité des chefs de bâtiments, les élèves des classes supérieures seront invités à collaborer avec la police et les services de la voirie, à la mise en ordre et au nettoyage de places victimes de la négligence, de manque d'éducation ou de conscience du public, comme l'a récemment fait un groupe de scouts de Fribourg, à l'entrée de la forêt de Cormagens. Ensuite, en classe, les rédactions, leçons de dessin, leçons de politesse seront axées sur cette question. Pour toucher la population dans son ensemble, on projettera des diapositives dans les cinémas, il y aura des affiches, et même un film réalisé par Serge Herzog, de la radio et de la TV romandes.

Le mouvement, préconisé dans la ville d'art et d'études, le lieu de rencontres internationales, n'est peut-être pas nouveau. Mais il propose des moyens d'action originaux. D'autres cités, sans doute, pourraient en prendre de la graine. A moins, bien sûr, qu'elles ne préfèrent attendre le résultat de l'expérience...

Michel GREMAUD

Le Jura et ses traditions

La Saint-Fromond à Bonfol

La statue de saint Fromond près de la source.
(Avipress - Bevi)

Le Jura Nord conserve avec piété quelques coutumes religieuses que n'ont pas encore reléguées dans l'oubli les nécessités de la vie moderne. Parmi ces manifestations de foi populaire, relevons spécialement celle de la fête de saint Fromond qui se célèbre chaque année le lendemain de l'Ascension, à Bonfol. Fête religieuse qui a des prolongements « civils », puisque les forains, pour la circonstance, convergent vers ce village ajoulot situé à la frontière, et que la journée se termine par des bals populaires.

Si Bonfol est connu au loin pour ses célèbres poteries et pour ses étangs où sont élevées des carpes fameuses, il l'est surtout pour sa dévotion à saint Fromond. Ce culte remonte loin dans le temps, à une époque où la majorité des habitants du Jura vivaient de l'agriculture. Saint Fromond étant considéré comme un protecteur du bétail, on venait de loin, le lendemain de l'Ascension, pour implorer son aide. La tradition enseigne que ce saint vécut à proximité de l'agglomération actuelle, dans une forêt de chênes. A l'endroit où coule la source de saint Fromond fut érigée une statue en pierre de l'ermite avec ces mots : « Saint Fromond, protège notre Jura ». Il fut un temps où les agriculteurs emportaient de Bonfol quelques touffes d'herbe cueillies au pied de la source et qu'ils destinaient à leur bétail.

Le jour de la Saint-Fromond, une procession se rendait à la source et le prêtre bénissait un troupeau composé d'animaux de toutes espèces. Actuellement, la procession à la statue se fait encore, puis elle se dirige en pleine forêt, à l'oratoire de saint Fromond. C'est en 1866 que cette chapelle ouverte fut construite par le curé Jeanguenat. En temps ordinaire, l'oratoire constitue un lieu de promenade très pittoresque aux abords duquel les promeneurs trouvent des bancs pour se reposer et écouter les mille bruits de la grande forêt environnante.

Au Moyen âge, Bonfol appartint aux comptes de Ferrette, puis à ceux de Montbéliard. Plus tard, cette localité devint propriété de l'évêché de Bâle à qui elle appartint jusqu'en 1792. La paroisse relevait de l'archevêché de Besançon.

BEVI

A la Galerie des Ages, à Evilard

Belle exposition du peintre Paul Bischof

L'animateur de la Galerie des Ages, à Evilard sur Bienne, M. Roger Voumard, a fait appel, pour la période du 14 mai au 4 juin, à Paul Bischof, de Bettlach, peintre et sculpteur.

Issu d'une vieille famille de paysans, il est né en 1938 en Appenzell. Sa scolarité terminée, il décide de se consacrer à la peinture qu'il aime. Après un stage à l'Ecole des beaux-arts de Saint-Gall où le maître M. Toggenburger décèle le talent du jeune homme, il suit les cours de l'Ecole des beaux-arts de Zurich où il trouve définitivement sa voie.

Emule de Kandinsky

Si Bischof est un digne émule de Kandinsky, son style demeure cependant bien personnel. Un examen superficiel des vingt-trois tableaux exposés à Evilard peut laisser supposer qu'il s'agit de compositions de papiers collés et superposés ; il n'en est rien. Usant d'une technique originale et moderne, il découpe, avec une précision extrême, des figures géométriques dans des feuilles de plomb qu'il applique ensuite sur la toile enduite d'un fond coloré selon un ordre préalablement établi. Il étend ensuite dans les espaces vides au moyen du pinceau, de la spatule ou du pistolet, des couleurs fraîches et vives, telles qu'elles sortent du tube. Il prétend ainsi exprimer les impressions que lui inspire notre siècle d'acier, de béton et d'inquiétude atomiques. La disposition des signes paraît parfois arbitraire à première vue, mais il faut très vite admettre que l'ensemble prend valeur de symbole et que le peintre obéit à une évidence mystérieuse et impérative. Dès lors, pourquoi ergoter ? Il vaut mieux se laisser aller sans restriction à l'enchantement qui finit par nous pénétrer en présence de tant de pureté dans les formes et le couleurs.

Trois œuvres plastiques

Chose assez extraordinaire, cette pureté se retrouve dans les trois œuvres plastiques que le peintre Bischof expose à Evilard. Toutes de métal, elles sont très expressives, d'une beauté formelle, admirable, et le matériau employé est propre et soigné. Personnellement, nous pensons que ces pièces sont particulièrement dignes de retenir l'attention des visiteurs et que l'artiste aurait tout avantage à se lancer dans cette voie qui lui réussit parfaitement.

Ad. G.

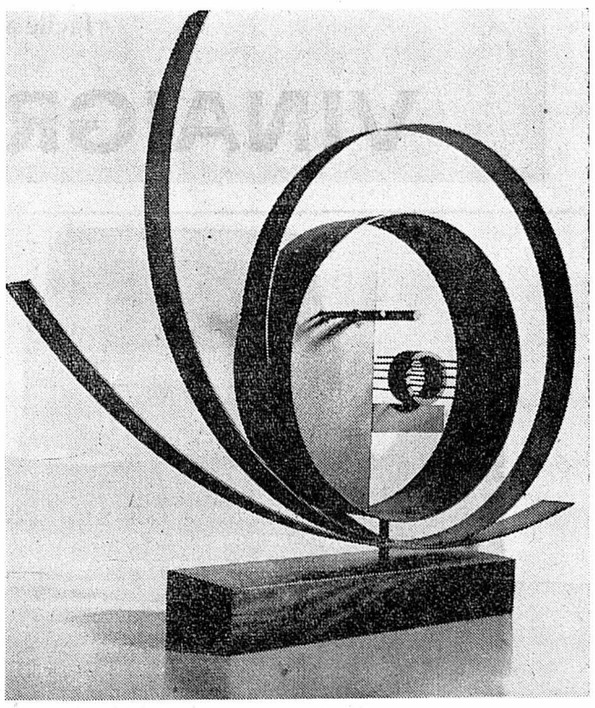

« Symphonie », une belle œuvre plastique.
(Avipress - Guggisberg)

Galerie des Ages - Evilard

Jusqu'au 4 juin 1966

EXPOSITION DE PEINTURES de Paul BISCHOFF

Ouverte journellement de 19 à 21 heures ; samedi de 10 à 19 heures. Fermé le dimanche

OFFRES D'EMPLOIS

LA SUISSE

Société d'assurances sur la vie
Société d'assurances contre les accidents

Nous cherchons, pour notre service des sinistres, une

EMPLOYÉE DE COMMERCE

qualifiée, habile, consciencieuse, bénéficiant d'une certaine expérience, et capable de seconder l'inspecteur de sinistres. Nous offrons une activité intéressante et variée, une ambiance de travail harmonieuse, des prestations sociales complètes.

Prière d'envoyer offre manuscrite, avec curriculum vitae, à Edouard PRÉBANDIER, agent général de « La Suisse » — Assurances, 2001 Neuchâtel, rue Saint-Honoré 1.

Commerce important
ayant son siège à YVERDON cherche un

COMPTABLE

capable, sérieux, actif, âgé de 25 à 35 ans, pouvant travailler seul. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres manuscrites et joindre copies de certificats sous chiffres 2116 à Publicitas, 1401 Yverdon.

POSTE AVEC RESPONSABILITÉS

SELECADRES

cherche pour

IMPORTANTE ENTREPRISE DES BRANCHES ANNEXES DE L'HORLOGERIE

EMPLOYÉ COMMERCIAL ADMINISTRATIF

Le candidat pourra accéder ultérieurement à un poste de cadre

Qualités requises :

- posséder esprit analytique
- prendre des responsabilités et des initiatives
- rédiger avec facilité la correspondance
- aimer les contacts avec la clientèle, les développer et surveiller l'exécution des commandes (délais et qualité de la fabrication)
- connaître si possible l'industrie horlogère.

Prière d'adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats et photo en indiquant le No de référence FAN 569

SÉLECTION DES CADRES COMMERCIAUX TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
J.-A. Lavanchy
Dr ès sciences économiques
1, place de la Riponne Lausanne

Sélection Cadres

Si l'offre est prise en considération, le nom de l'entreprise sera indiqué au candidat avant toute communication à l'employeur. Les candidats retenus seront rapidement convoqués.

Important : SELECADRES ne fait subir aucun test psychotechnique aux candidats destinés à des postes de cadres.

fael sa Saint-Blaise

En raison de la réorganisation de nos ateliers et de l'augmentation constante de la demande, nous cherchons des

OUVRIERS PROFESSIONNELS

OUVRIERS SPÉCIALISÉS

OUVRIERS NON QUALIFIÉS

pour nos départements de machines, de ferblanterie, de soudage et de mécanique.

La préférence sera donnée à des postulants de nationalité suisse ou munis d'un permis d'établissement.

Travail varié, avantages sociaux, caisse de retraite.

Faire offres à la Direction ou se présenter à nos bureaux.

FAEL S.A., Route de Berne 17 **2072 Saint-Blaise,** téléphone (038) 3 23 23.

LE POSTE DE SŒUR VISITANTE

de la commune de Cortaillod

EST MIS AU CONCOURS

Entrée en fonction le 1er octobre 1966 ou date à convenir.

Les intéressées, titulaires d'un diplôme d'infirmière ou ayant déjà occupé une fonction analogue, sont priées de soumettre leurs offres au président de l'Oeuvre de la sœur visitante, M. Robert Comtesse, 2016 CORTAILLOD, lequel fournira tous renseignements utiles.

La Fabrique de câbles électriques, à Cortaillod, cherche :

un ferblantier-appareilleur

possédant de bonnes connaissances professionnelles, pour tous travaux d'installations, d'entretien et de réparations ;

un chauffeur

pour son installation des chaudières à vapeur.
Candidat sérieux et consciencieux pourrait être formé par nos soins ;

un aide-mécanicien

pour travaux accessoires de l'atelier de mécanique ;

un chauffeur

en possession du permis de conduire poids lourds ;

quelques ouvriers

aides de fonderie ou pour différents travaux de câblerie, pourraient éventuellement être formés comme conducteurs de machines.

Places stables, rétribuées selon les aptitudes des candidats.
Horaire de travail : cinq jours par semaine.
Se présenter, écrire ou téléphoner au (038) 6 42 42, bureau du personnel.

AX OR SA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DES PIÈCES PIVOTÉES, A NEUCHATEL

engage pour ses différentes succursales, entrée immédiate ou date à convenir,

OUVRIÈRES

pour parties de pivotages. Débutantes seront mises au courant.

Prière de s'adresser directement à notre Direction technique à Saint-Martin, tél. (038) 7 05 22.

S UBS G UNION DE BANQUES SUISSES
La Chaux-de-Fonds

engage

EMPLOYÉ DE COMMERCE

ayant une bonne formation et pouvant travailler avec une certaine indépendance.

Avantages sociaux d'une grande entreprise, semaine de 5 jours, ambiance de travail agréable.

Faire offres au chef du personnel, tél. (039) 2 45 21.

Le bureau W. Bauer, Maujobia 63, Neuchâtel, tél. (038) 5 01 50, cherche

employé de commerce

sachant travailler de façon indépendante et aimant prendre des responsabilités, pour tous travaux de bureau. Bon salaire. Semaine de 40 heures.
En cas de convenance, possibilité de passer au service externe et de se créer un bel avenir.

CLAIRVUE

cherche

JEUNE MANŒUVRE

de nationalité suisse

S'adresser : **Portes-Rouges 163,** tél. (038) 5 41 09

Electricité auto

Je cherche

collaborateur

pour entreprise d'électricité auto, ayant capacités professionnelles et garantie financière partielle.
Tél. 8 15 12.

Chauffeur poids lourd

pour camion basculant serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Place stable.
Faire offres à René BARONI, transports, Colombier, téléphone 6 33 27.

Café-bar de la Poste

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

fille ou garçon d'office

Se présenter. Tél. 5 14 05.

Travaux de perçage

de petites pièces laiton seraient confiés à **atelier de mécanique** bien outillé pour la série et la précision.
Prière d'adresser offres sous chiffres P 10868 N à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

On cherche, pour trois après-midi par semaine,

personne

pour la couture et la lingerie

Prière de faire offres ou restaurant des Halles, tél. 5 20 13, le matin.

Nous cherchons :

fille d'office
garçon de cuisine

Congé le dimanche dès 16 heures et le lundi.
Prière de faire offres au restaurant des Halles, tél. 5 20 13, le matin.

Sommelière

est cherchée pour fin juin ou début juillet. Hôtel des Pontins, Valangin. Tél. (038) 6 91 25.

GAIN ACCESSOIRE

intéressant est offert à messieurs disposant de quelques heures par semaine, région Neuchâtel et environs (branche assurances). Formation et appui par spécialiste. Discrétion assurée. Possibilité, si convenance, de reprendre par la suite un poste d'agent professionnel.

Adresser offres écrites à E P 1539 au bureau du journal.

Grâce à la compétence de ses 18 succursales et agences réparties dans toute la Suisse, ainsi que de son important réseau de correspondants étrangers

ANNONCES SUISSES SA « ASSA »

est en mesure de transmettre vos annonces aux journaux du monde entier, dans les meilleurs délais, et au tarif officiel de chaque publication.

ASSA

Cabinet dentaire cherche

femme de ménage

1 ou 2 après-midi par semaine.
Tél. 5 00 33.

On cherche, entrée immédiate:

fille de salle fille d'office

Nourries, logées. Se présenter à l'hôtel du Lac Auvernier tél. (038) 8 21 94.

Je cherche une

jeune fille

honnête, pour le service du buffet. 8 heures de travail par jour. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Mme E. Dalcin tea-room Mercantil Bälliz 67 3600 Thoune tél. (033) 2 97 17.

Degoumois et Cie S.A.

cherche pour sa Fabrique de Montres

AVIA

jeunes filles

pour travaux de contrôle en atelier.

Mise au courant rapide.

Se présenter : Place-d'Armes 3, Neuchâtel.

Nous engageons

ouvrier

de 25 à 40 ans que nous formerions dans notre atelier de frappe. Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres ou se présenter chez Leschot & Cie, fabrique de cadrans, Mail 59, 2002 Neuchâtel, tél. 5 84 44.

Maison de commerce de Neuchâtel (produits du pétrole) cherche

employé de bureau

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres C Y 1665 au bureau du journal.

DESSINATEURS !

Une chance vous est offerte,

— de fabriquer des machines automatiques de haute précision
— de travailler en petite série
— de disposer d'une organisation stable bien établie
— de bénéficier de locaux et de machines modernes
— d'être suivis, appuyés par vos chefs et payés selon vos capacités.

Nous engageons :

JEUNE DESSINATEUR EN MACHINES (20 à 25 ans)

Les machines transfert et machines spéciales que nous fabriquons **depuis 50 ans sont vendues dans tous les continents** à des fabriques de pièces électriques, d'automobiles, d'horlogerie, de compteurs, de téléphones, de robinets, de lunettes, de serrurerie, de machines à coudre, etc. La diversité et la qualité de nos produits offrent à de bons mécaniciens de précision la possibilité de mettre en pratique toutes leurs connaissances.

Venez visiter notre usine et adressez-vous à M. L. Straub. Nous désirons que vous soyez Suisse. Discrétion absolue. En cas d'engagement, nous vous procurerons une chambre ou un appartement .

MIKRON HÆSLER S. A.

Fabrique de machines transfert
BOUDRY, près NEUCHATEL. Tél. (038) 6 46 52

OMEGA

Nous engageons

contrôleurs statistiques

de la qualité, ayant si possible exercé cette activité durant quelques années dans la branche horlogère. Ce poste peut convenir à des

contrôleurs

connaissant les fournitures d'horlogerie ou d'autres candidats sans profession s'intéressant à ce travail et qui seront mis au courant par nos soins.

Prière de se présenter, d'écrire ou de téléphoner à OMEGA, service du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

SAAB

Exposition Essais

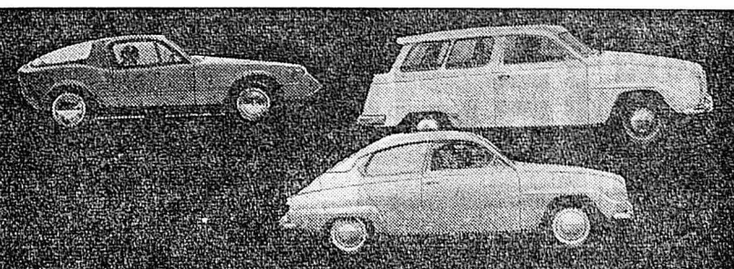

Mercredi et jeudi, 25 et 26 mai

GARAGE SPORTING

Grand-Rue, 19 CORCELLES

Heinz SCHULTHESS
Tél. (038) 8 35 31

SAAB 96 SAAB Sedan SAAB Special SAAB Combi SAAB Combi-Special SAAB Monte-Carlo SAAB Sonett II

Crème liquide antisolaire

n'est pas seulement la meilleure protection contre les coups de soleil mais elle donne encore, aussitôt après une ou deux applications, un bronzage naturel, même sans soleil — ceci grâce à l'addition d'une substance cytophile (sans matière colorante) Fr. 6.50

Frédéric Maeder

Après la plage

débarrassez votre peau, avec Skin-Tonic Frédéric Maeder; des résidus souvent invisibles qu'y laissent l'eau ou le sable; d'éventuelles piqûres d'insectes sont à tamponner plusieurs fois. Cet extraordinaire Skin-Tonic rafraîchit utilement et agréablement. Le flacon Fr. 7.50
Emballage de famille Fr. 12.—

Pour le soir

ou si vous avez peu l'occasion d'aller au soleil et à l'air : la crème liquide exotic vous donnera une mine fraîche et saine. C'est un make-up de beauté naturelle. D'une seule teinte — elle s'harmonise en l'espace de 10 minutes — à chaque type de peau. Les peaux « fatiguées » se sentent revivre grâce aux substances biologiques actives et au facteur humidifiant qu'elle contient. Fr. 7.50

Nos dépositaires :

NEUCHATEL : PHARMACIE DE L'ORANGERIE Dr M.-A. WILDHABER, angle rue de l'Orangerie-fbg de l'Hôpital ; PHARMACIE MONTANDON, Epancheurs 11.
COLOMBIER : PHARMACIE J.-B. FROCHAUX, rue de Morel 2.
SUGIEZ : PHARMACIE DU VULLY, M. GAILLARD.
LA CHAUX-DE-FONDS : PHARMACIE M. HENRY, vis-à-vis de la gare.

Veuve partegerait

habitation

avec monsieur ou dame modestes, de bonnes conditions ; petit dégagement désiré pour auto ; éventuellement, l'achat d'une petite maison intéresserait. Faire offres écrites sous chiffres KG 1673 au bureau du journal.

Baux à loyer

en vente au bureau du journal

A vendre pour cause de départ :

une magnifique salle à manger comprenant: 1 buffet de service en noyer sculpté, 1 crédence et 1 table à rallonges assorties, 6 chaises neuchâteloises ; un salon anglais composé de : 1 sofa et 2 fauteuils. Téléphoner aux heures des repas au (038) 8 39 04.

En ville... vous apprécierez « Pescurette », parce qu'elle est jolie et à la mode, parce qu'elle chausse bien, fait la jambe élégante et la démarche jeune. A talon plat ou haut, 3 teintes mode.

Scholl

Pescurette Scholl pour votre élégance!

chez le spécialiste des soins des pieds :

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE
F. TRIPET
SEYON 8 — NEUCHATEL — TEL. 54544

Fiancés, amateurs de meubles de style

Avant tout achat, dans un cadre idéal, visitez une des plus belles et des plus grandes expositions de meubles de style de Suisse.

Grâce à notre propre fabrication, nos ensembles, du plus pur style et d'une qualité impeccable, vous sont offerts à des prix imbattables.

Notre succès : **Salons anglais** grand confort, tout en plumes

Qui dit meubles de bon goût dit meubles de style.

Qui dit meubles de style dit

Gobet
meubles de style
rue du Vieux-Pont 1
BULLE
Tél. (029) 2 90 25

Ouvert le lundi de Pentecôte

B O N pour une offre détaillée avec photographies
Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Désirs :

Camping

- tentes Raclet 66
- lits de camp Ramy
- sacs de couchage
- frigos portatifs
- réchauds
- ustensiles de cuisine
- Camping gaz

Pic-nic

- grils à charbon de bois ou infrarouge
- vaiselle Ornamin
- fauteuils relax
- sièges, tables
- le sac de 10 kg de charbon de bois, seulement 5 fr. 60.

Choix énorme, Facilités de paiement.

Schmutz-Sports
Fleurier, Grand-Rue 27, tél 9 19 44.

Perdus-Trouvés

Joli canari

du Hartz, brun vert, grand chanteur, s'est échappé. Le rendre contre récompense. Tél. 5 13 70.

Perdu

CANARI

orange blanc, quartier du Temple du bas. Tél. 5 90 04.

Trouvé jeune

chat

gris tigré. Téléphoner au 5 90 06.

COMMERCES Offres et demandes

Couple du métier cherche petit

hôtel-restaurant ou bar à café

Adresser offres écrites à XM 1614 au bureau du journal.

Dem. à acheter

On cherche à acheter

petit lit

en parfait état. Dimensions : 125x65 cm. Tél. (038) 3 16 48.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse **AU BUCHERON Neuchâtel,** tél. 5 26 33.

On cherche un

potager combiné

bois-électricité, et treillis pour parc à moutons, hauteur 1 m environ. Tél. (038) 8 10 43.

On cherche

vélo

léger pour garçon de 14 ans. Tél. 3 28 13

Pour séjour de trois mois à trois mois et demi à la campagne, dame cherche une

jeune aide

à l'employée de maison pour début de juin. Adresser offres écrites à AW 1663 au bureau du journal.

Café-dancing La Petite Cave cherche

sommelière

(étrangère acceptée). Bons gains, 2 jours de congé par semaine.
Se présenter. Tél. (038) 5 17 95.

Tea-room-restaurant HUGUENIN au centre de Bâle, Tél. (061) 23 05 50 cherche pour place à l'année

1 ou 2 serveuses expérimentées

Faire offres par téléphone, à partir de midi, à M. Schmid.

1 pâtissier confiseur

1re à 3me année de stage. Faire offres écrites, avec copies de certificats, prétentions de salaire et date d'entrée.

Nous cherchons d'urgence, pour bar à café,

sommelière (er)

Tél. 5 94 55.

Famille romande cherche, pour entrée immédiate ou plus tard,

jeune fille

pour aider au ménage. Quelques connaissances de la cuisine désirées. Occasion d'apprendre l'allemand.

Faire offres à Jean Gueissaz, Im Tobel 15, 8706 Feldmeilen, tél. (051) 73 26 69.

TECHNIRUBIS S. A.

Communauté de producteurs suisses de pierres d'horlogerie cherche

une secrétaire

de langue française, bonne sténodactylographe, capable de s'adapter rapidement à un travail varié et intéressant.

Adresser offres manuscrites avec photo, curriculum vitea, copies de certificats et prétentions de salaire à la direction de TECHNIRUBIS S.A., rue du Trésor 9, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons

bonne sommelière

Gros gains assurés, vie de famille. Chambre à disposition. Congé deux jours par semaine. Entrée au plus tôt. Hôtel de la Croix-Fédérale, Serrières, tél. 8 33 98.

Garage de la place de Lausanne cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

mécaniciens auto qualifiés laveur-graisseur

ou

manœuvre de garage pouvant être mis au courant.

Nationalité suisse exigée ; bon salaire, avantages sociaux.

Garage Saint-Christophe S. A., Lausanne, 40, Pré-du-Marché, tél. (021) 24 50 56.

Dem. d'emplois

jeune dame

suisse cherche travail à Hauterive. Tél. 3 18 50, sauf le mardi.

Jeune

coiffeuse

cherche place à Neuchâtel pour entrée immédiate ou date à convenir. S'adresser à Mlle Kohler, rue H.-F.-Sandoz 29, Tavannes.

Couple

cherche emploi de concierge à plein temps, éventuellement avec jardin. Ecrire sous chiffres LH 1674 au bureau du journal.

Secrétaire

habile sténodactylo, 2 ans de pratique, cherche emploi dans entreprise, si possible internationale, en vue de se perfectionner professionnellement.

Adresser offres écrites à IE 1671 au bureau du journal.

Couple sérieux CHERCHE

GÉRANCE

tabacs-journaux, etc.

Faire offres sous chiffres P 2828 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Jeune fille

19 ½ ans, d'origine allemande, cherche place dans gentille famille, avec petits enfants, pour se perfectionner en français. Aimerait travailler 4 - 5 heures par jour pour pouvoir prendre des leçons de français. Détails à convenir.

1er stage : du 15 juillet au 15 août 1966 et ensuite dès janvier 1967, pour 4 à 5 mois.

Prière de prendre contact avec HAYEK ENGINEERING A G, Dreikönigstrasse 21, 8002 Zurich.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Eric HUBER

adresse ses remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, l'ont entourée par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs.

Monsieur et Madame Jean Huber, Travers
Monsieur et Madame Jean Huber-Bärtschi, Lausanne
Madame et Monsieur Ersilio Ferro-Huber, Neuchâtel

Travers, mai 1966.

CHIFFONS

propres, blancs et couleurs sont achetés par

l'Imprimerie Centrale Neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS

Bar Maloja cherche

fille

ou

garçon de cuisine

Entrée immédiate.
Tél. (038) 5 66 15.

Employée de bureau

habile sténodactylo, serait engagée pour différents travaux intéressants. Semaine de cinq jours. Eventuellement logement de 2 pièces à disposition.

Faire offres à : Fabrique Maret, Bôle.

Bar Maloja cherche bonne

sommelière

Entrée immédiate.
Tél. (038) 5 66 15.

Garage de la place de Lausanne demande

vendeurs qualifiés

pour voitures de marques, nationalité suisse, gains intéressants pour personnes capables. Faire offres sous chiffres P S 80927 à Publicitas, 1000 Lausanne.

Nous cherchons

un bon tapissier complet

pour meubles de style. Travail agréable. Entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire à la Maison Perret & Picci, 2063 Vilars, ou téléphoner au (038) 6 93 42.

Gentille

ÉTUDIANTE

aimant les enfants est demandée pour le dimanche après-midi jusqu'en septembre, pour garder fillette de 2 ans, région Auvernier. Adresser offres écrites à FB 1668 au bureau du journal

Conducteur de trax

pelle mécanique, serait engagé tout de suite ou pour date à convenir. Place stable.

Faire offres à René BARONI, transports, Colombier, téléphone 6 33 27.

Maison de commerce de matériaux et de combustibles cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

chauffeur

en possession du permis de poids lourds.

Faire offres sous chiffres J F 1672 au bureau du journal.

Grand garage de la place cherche

aide-magasinier

Travail intéressant et varié. Semaine de cinq jours.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres H D 1670 au bureau du journal.

Maison d'importation de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

employé (e)

connaissant machine comptable.

Faire offres sous chiffres G C 1669 au bureau du journal.

Nous cherchons

monteurs en chauffage

et

aide-monteurs

S'adresser à :
Oscar REY, chauffages centraux, Vy-d'Etra 33, tél. 3 26 57, Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché

Reflets de la vie du pays

Les 70 ans de M. Ernest Laur

On a fêté le 22 mai le 70me anniversaire d'une éminente personnalité suisse alémanique, bien connue et fort appréciée en Suisse romande où elle compte de très nombreux amis : M. Ernest Laur, de Thalwil.

Bourgeois de Bâle et fils de l'ancien secrétaire de l'Union suisse des paysans, il a fait des études de droit à Genève, Berne et Zurich, et obtenu son doctorat **magna cum laude.** Dabord avocat, puis directeur de l'office pour la culture paysanne de l'Union suisse des paysans, il a fondé en 1930 et dirigé le « Heimatwerk » et sa revue. Il avait participé en 1926 à la fondation de la Fédération nationale des costumes suisses, qu'il a présidée de 1931 à 1961, assumant en même temps, durant de longues années, la rédaction en chef de la revue « Costumes et Coutumes ».

Membre du comité central du « Heimatschutz » suisse depuis 1928, il en a été le secrétaire général de 1934 à 1966. Rédacteur en chef de la revue « Heimatschutz » depuis 1940, il a fait de cette publication un organe remarquablement conçu et présenté. En 1946, il a lancé « l'Ecu d'or » (malgré le rationnement du chocolat !) pour sauver le lac de Sils, et cette admirable trouvaille est devenue l'institution annuelle qui a enfin donné à la Ligue du patrimoine national et à la Ligue pour la protection de la nature le « nerf de la guerre » qui leur avait manqué si cruellement jusque là.

Il a en outre présidé la section de culture populaire de la fondation Pro Helvetia. Il est vice-président de la communauté de travail pour les questions sociales et culturelles paysannes de la Confédération européenne de l'agriculture. Il est membre du comité central de l'Union internationale des fédérations de groupes folkloriques, et du comité directeur de la Ligue du patrimoine européen (Europa Nostra). En 1963, ses éminents services lui ont valu le doctorat **honoris causa** de l'Ecole polytechnique fédérale.

Homme de cœur et brillante intelligence, parfait confédéré, M. Ernest Laur a droit à l'hommage unanime et reconnaissant de ses concitoyens.

C.-P. B.

Huitième séminaire « Jeunesse et économie » à Chexbres

CHEXBRES (ATS). — Organisé par la Société pédagogique de la Suisse romande et le Centre d'information et de relations publiques de Genève, le huitième séminaire « Jeunesse et économie » a rassemblé à Chexbres, les 20 et 21 mai, une soixantaine de représentants du corps enseignant et des milieux économiques.

Le thème choisi pour cette année, « Ecole de qualité ou école de quantité », fut introduit par M. Laurent Pauli, co-directeur de l'institut des sciences de l'éducation de Genève, qui se refusa à choisir entre l'école de qualité et l'école de quantité. L'alternative est dépassée, a dit le conférencier, et l'école doit, du niveau primaire à l'université, repenser avec audace ses buts et ses moyens ; elle doit mettre l'accent sur la capacité de s'adapter sur la mobilité d'esprit.

Après que M. André Ghelfi eut exposé le point de vue du syndicaliste, des participants ont entendu, le deuxième jour, les exposés des représentants de l'économie, M. Roger Decosterd, sous-directeur d'Afico S. A., et M. Jean Virot, chef du personnel d'Hispano-Suiza S. A., Genève. Partisans d'une école de plus en plus utilitaire, ces conférenciers ont suscité des discussions passionnées. Les nombreuses interventions et les débats prouvèrent à quel point les problèmes soulevés étaient importants et combien nécessaire était leur solution rapide et satisfaisante.

BIBLIOGRAPHIE

René Gillouin

J'ÉTAIS L'AMI DU MARÉCHAL PÉTAIN

(Ed. Plon)

Ce livre de souvenirs qu'a préfacé le pasteur Bœgner, prend place parmi les documents les plus riches et les plus vivants sur la petite et grande histoire de Vichy. A Jérôme Carcopino, qui lui suggérait d'écrire ses mémoires, le maréchal Pétain répondit : « Moi, écrire mes mémoires ? Pourquoi donc ? Je n'ai rien à cacher ! » Il n'est pas interdit de penser qu'il entendait laisser à des témoins tels que René Gillouin le soin de suppléer à son silence, sans rien cacher.

LA SUISSE — CE QU'IL FAUT EN SAVOIR

(Editions Kummerly et Frey, Berne)

Cet ouvrage vous renseignera sur la géographie, le climat, la végétation, la population, l'histoire, l'Etat, le commerce, l'industrie, l'économie, les transports.

Une petite encyclopédie pour chaque Suisse qui s'intéresse à son pays.

John Glenn sera reçu à Genève

D'un de nos correspondants :

Le premier « homme de l'espace » américain, le cosmonaute John Glenn, commandant dans l'armée des Etats-Unis, sera reçu officiellement à Genève le 6 juin prochain.

De nombreuses réceptions, dont plusieurs émanant de l'Etat et de la Ville de Genève, seront données en son honneur.

Rappelons que John Glenn fut le premier Américain à être « mis sur orbite ». Cela se passait le 21 février 1962, il y a plus de quatre ans.

Ainsi « satellisé », John Glenn fit plusieurs fois le tour de notre planète.

Ancien pilote de l'Aéronavale américaine, le commandant John Glenn sert présentement au service de la NASA (National Space and Aeronautics Administration) en qualité de conseiller technique.

Il eut l'occasion de faire la démonstration de son courage physique bien avant sa spectaculaire envolée dans les espaces intersidéraux puisqu'il fut décoré à plusieurs reprises pour hauts faits d'armes lors des combats aériens de la Seconde Guerre mondiale, puis, plus tard, en Corée.

Le commandant John Glenn, ensuite de ses exploits, a été promu récemment colonel.

Genève s'apprête donc à réserver un accueil enthousiaste à ce héros de l'espace qui se double d'un héros tout court.

Tout a été prévu pour lui donner satisfaction, c'est-à-dire lui permettre de se livrer à ses deux sports préférés : la navigation à voile et le ski nautique.

John Glenn sera accompagné de sa femme et de sa fille. R. T.

Pour l'année de la « Cinquième Suisse »

Un grand homme de chez nous — Gonzague de Reynold

De notre correspondant de Bâle :

Lors de la première journée de l'« année de la Cinquième Suisse », qui eut lieu le 23 avril au Rathaus de Bâle, M. Théo Chopard rendit un vibrant hommage à l'un des principaux promoteurs de la Nouvelle Société helvétique et du secrétariat des Suisses de l'étranger, M. Gonzague de Reynold.

Comme le dit par la suite M. Chopard, « la Nouvelle Société helvétique aura été en quelque sorte le premier des cercles concentriques de l'helvétisme de Gonzague de Reynold, inscrivant sa conception de l'histoire dans les faits : elle illustre sa contribution à l'existence même du pays et à son affermissement ».

A l'heure où tant de gens, chez nous, se complaisent à voir ce qui peut diviser plutôt que ce qui peut unir, à envenimer certaines blessures plutôt qu'à œuvrer loyalement à leur guérison, l'action de Gonzague de Reynold, qui va chercher son inspiration au plus profond de notre terroir, prend un relief particulier. C'est le plus souvent en regardant vers le passé, en revenant à la source de nos traditions, que de Reynold a su prévoir — quelqu'un l'a qualifié de « voyant » — et préparer l'avenir comme peu d'historiens l'on fait avant lui.

Car un des grands mérites de l'œuvre de Gonzague de Reynold est d'être à la fois un rappel et un avertissement. La démocratie, la vraie, a horreur des solutions de facilité. Elle exige de chacun le maximum d'effort, de discipline, faute de quoi elle dégénère en la pire des tyrannies. Et le sage de Cressier ne cache pas plus les inquiétudes que lui causent les débordements de notre prospérité qu'il ne cachait, jadis, celles que lui causait le fameux « fossé » entre Alémaniques et Romands.

Réconciliateur et profondément fédéraliste sur le plan helvétique, Gonzague de Reynold l'est aussi sur le plan européen. Sa grande activité internationale, pendant et entre les deux guerres mondiales, le prouve abondamment. Mais vers quelle Europe se tourne ce grand réaliste, qui sut toujours distinguer le possible de l'impossible, l'idéal de l'utopie ?

Certainement pas vers cette Europe exclusivement « économique », cette sorte de grande société anonyme uniquement préoccupée d'établir des prix de revient et des prix de vente dont paraissent se contenter certains chefs d'Etat, et pas davantage vers cette Europe égalitaire et sans âme que nous promettent les chevaucheurs de nuages. Dans l'Europe unie et réconciliée à laquelle aspire Gonzague de Reynold, c'est — pour reprendre les termes de Théo Chopard — en étant le plus soi-même, le plus particulier, qu'on sera le plus Européen. L'union dans la diversité et le respect des particularités de chacun, telle est la recette que le sage de Cressier propose aux sages du continent, comme il n'a cessé de la proposer aux sages (il en reste heureusement) de la Confédération.

On peut ne pas partager toutes les idées de Gonzague de Reynold, qui procèdent précisément de cette diversité qui est le fondement de notre Etat fédéral. On peut le trouver un peu trop Fribourgeois, comme on peut trouver tel autre un peu trop Bernois, un peu trop Bâlois ou un peu trop... Neuchâtelois. La Suisse est faite et vit de ces contrastes. Mais tous ceux qui voient dans la Confédération autre chose qu'un conglomérat fortuit de races, de langues et de religions, peuvent s'associer sans arrière-pensées à l'hommage rendu au grand écrivain, au grand poète et au grand patriote qu'est Gonzague de Reynold.

L.

C'est la saison... confectionnez vous-même d'excellents desserts...

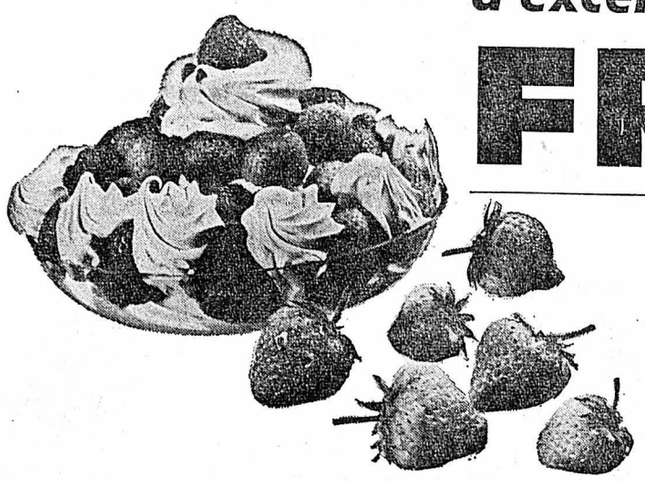

FRAISES

d'Italie, belle qualité

le panier, 1 kg env.

2.40

Crème fraîche pasteurisée

le berlingot de 2,5 dl **1.90**

Crème fraîche (UP) upérisée

le berlingot de 2,5 dl **1.85**

Biscottes Migros

le paquet de 430 g **1.25**

Biscottes sans sel

le paquet de 430 g **1.50**

Fonds de gâteaux

le paquet de 2 pièces (220 g) **1.10**

Fonds de tartelettes

la boîte de 16 pièces (200 g) **1.-**

MIGROS

Au CORSET D'OR
Rosé-Guyot
Neuchâtel
GROSSESSE
Ceintures spéciales
dans tous genres

Mamans, futures mamans
GRATUIT
tous les jeudis après-midi, de 14 h 30 à 15 h 30
Conseils et démonstrations pratiques de
puériculture
par nurse diplômée; de 15 à 18 heures;
confection de layettes
Restaurant neuchâtelois sans alcool
Faubourg du Lac 17

5 TAPIS
Superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge ou beige, dessins Chiraz
Fr. 190.— pièce (port compris)
Envoi contre remboursement, argent remboursé en cas de non-convenance.
G. Kurth
1038 Bercher
Tél. (021) 81 82 19.

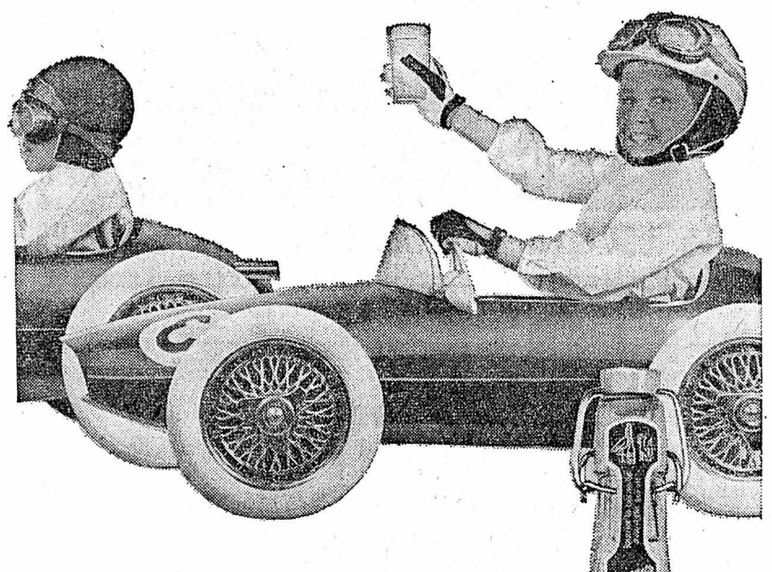

Légèrement pétillante, désaltérante à souhait, c'est **Romanette Citron** - bien sûr ! la boisson que tous, petits et grands préfèrent.
Chez vous aussi, buvez **Romanette Citron,** à **l'arôme naturel de citron frais,** C est exquis à table... C'est délicieux à toute heure... **Romanette Citron,** c'est si bon !

GRATUIT ! un cadeau qui enchantera petits et grands !

L'histoire des courses automobiles, Formule 1 !
Tout sur les grands champions du volant : Fangio, Moss, Brabham, Clark, etc. ... Tout sur leurs records et leurs voitures... Tout sur les circuits les plus célèbres... En un mot, dix ans de courses, « comme si vous y étiez ! »
Pour obtenir cet album passionnant, il suffit d'envoyer à **Romanette, 1032 Romanel s/Lausanne,** 45 étiquettes **Romanette Citron,** dans une enveloppe avec votre nom et votre adresse (pour les décoller, tremper la bouteille dans l'eau pendant quelques minutes).
Commencez la collection aujourd'hui... Amusez vous et délectez-vous !

Romanette CITRON c'est si bon !

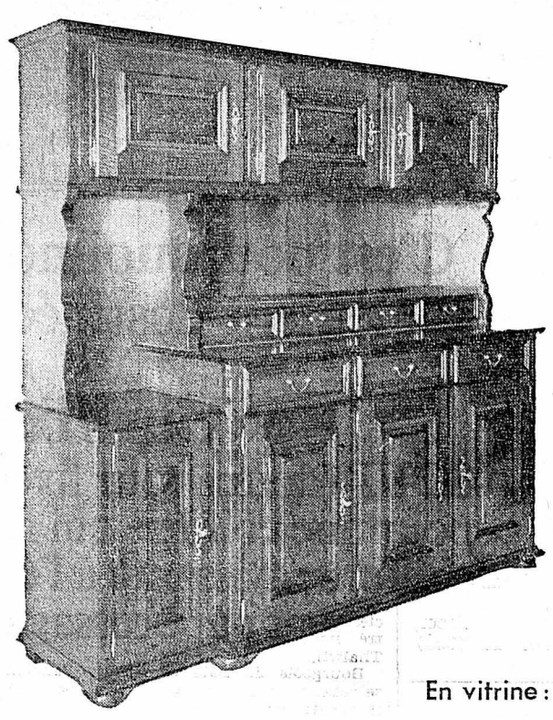

En vitrine :

belles salles à manger Louis XIII
à l'Artisan du bois
Miorini, tapissier-décorateur
Moulins 45 Neuchâtel

SPÉCIALISTES en teinture et décoloration

Toutes nuances mode,
alezan, amazone, irisé, marron, satiné, etc.
COIFFEUSES
très expérimentées
A. GŒBEL
Trésor 1
Tél. 5 21 83

Hôtel Pattus Saint-Aubin
Son parc fleuri, ses terrasses sur le lac
Sa cuisine
Pâtés, perches, truites, friture
Retenez votre table pour Pentecôte, tél. (038) 6 72 02.
Au bar :
le pianiste Viana
Dès le 1er juin : tous les soirs dans les jardins :
les « ALBERTOS »

Une carte de visite
soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

Véhicules à moteur

Pour cause de départ à l'étranger, à vendre
Morris 850
1964, 40,000 km, état impeccable.
Tél. 5 24 50.

DAUPHINE
Renault Gordini 1964. 4 freins à disques. Impeccable. 3 mois de garantie totale. Facilités de paiement. Garage Hubert Patthey, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 5 30 16.

A vendre
Caravane
Roller, modèle 1963, 420 kg, 4 places, auvent complet, chauffage, attelage Easy-Drive et plaques payées jusqu'à fin 1966. Tél. 7 11 12, interne 14.

A vendre
vélomoteur
Rico-Paloma.
Tél. 7 12 19, heures des repas.

A vendre
de première main, une voiture Mercedes 220 S, modèle 1961-1962, ayant peu roulé (33,000 km), en parfait état. Pneus neufs et radio.
Belle occasion.
Tél. (038) 4 25 66.

R 4
Renault R4 1962. Expertisée. Facilités de paiement.
Garage Hubert Patthey, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 5 30 16.

Chevrolet-Corvair 1960
1960, automatique, 65,000 km, révisée complètement.
Prix 6500 fr.
Renseignements :
tél. (024) 2 76 58.

A vendre
4 CV
soignée. Tél. 5 76 93, heures des repas.

A vendre
Simca Elysée
modèle 1960. Bas prix. Tél. 5 08 41, heures des repas.

SUNBEAM
Alpine cabriolet. 1964. Impeccable. 3 mois de garantie totale. Facilités de paiement. Garage Hubert Patthey, 1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel.
Tél. 5 30 16.

OCCASION ROVER 2000 1965
peu roulé. Echange éventuel. Facilités de paiement.
Tél. (039) 5 47 55.

IL VA
au
quai Perrier

chez
Auto-location
A. Waldherr
Tél. 4 12 65
5 93 55
NEUCHATEL
STATION MOBIL

A vendre
DS 19
1957, en parfait état. Expertisée en février 1966. Prix 1500 fr.
Tél. (038) 9 70 88.

A VENDRE
Citroën DS 19
Boîte mécanique, 1964, 68,000 kilomètres. Garantie non accidentée. Parfait état. Prix intéressant. Paiement comptant.
Tél. (038) 6 24 20.

RENAULT
VW 1200
1962, verte, toit ouvrant.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38.

C'est actuel !

FIAT 1200 1958, carrosserie Bertone, impeccable.
TRIUMPH HERALD 1963, jaune, 5,84 CV.
PEUGEOT 404 1962, beige, 67,000 km.
DKW F 12 1964, bleu-gris, 30,000 km, garantie.
SAAB SPORT 1963, 4,9 CV, blanche, impeccable.
CHRYSLER VALIANT 1963, 3 vitesses, grise, première main, 50,000 km.
ainsi que quelques **VW 1200** et **1500** modèles 1962 à 1965, très avantageuses

Visite libre — Aucune obligation d'achat — Ouverture aussi le samedi après-midi — Comparaison du choix et des prix — Toute voiture avec garantie.
Profitez-en vous aussi !
Toujours suffisamment de place pour parquer.
GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 25 Tél. (038) 5 94 12

Superbes occasions

FOURGON - DÉMÉNAGEUSE FAUN 3,5 t., avec moteur essence Ford 9 CV, année 1963, 38,000 km, état de neuf.
COUPÉ FORD TAUNUS 12 M, année 1966, très peu roulé.
FORD TAUNUS 17 M de luxe, 4 portes, année 1964, en parfait état.
FORD CORTINA GT année 1965, état de neuf.
RILEY ELF 5 CV, année 1963-1964, entièrement révisée.

GARAGE SAINT-CHRISTOPHE S. A.
40, Pré-du-Marché, LAUSANNE
Tél. (021) 24 50 56

RENAULT
Citroën 2 CV
1960, grise, drap gris. Très bon état.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38.

AUTO-ÉCOLE
SIMCA - FORD - OPEL
A. MAIRE
Tél. 5 67 70

OCCASION
SCOOTER
marque Rumi, bon état de marche. Prix à convenir.
M. Clémence, Châtelard 12, Peseux, tél. 8 26 28.

RENAULT
Dauphine
1960, grise
parfait état.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38.

... D'ESSENCE, D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS... AVEC UNE
403-404 PEUGEOT
d'occasion
Demandez sans tarder la liste complète des voitures disponibles 4 portes, 5 places, à prix avantageux. Crédit, garantie.
AGENCE PEUGEOT DE NEUCHATEL
GARAGE DU LITTORAL - Tél. 5 99 91
SEGESSEMANN & FILS - Pierre-à-Mazel 51

RENAULT
Renault R 4 Luxe
1963, crème, drap brun. Particulièrement soignée.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38.

Relais occasions
RENAULT

RENAULT R 10 1966
MERCEDES 180 Diesel
KARMANN 1960
VW 1500 1964
VW 1200 1961
PEUGEOT 404 inj. 1965
JEEP WILLYS
TAUNUS 12 M

"Relais" DE L'AUTOMOBILE SANDOZ & Cie 71214
RENAULT
LA RINCIEURE
(SAVAGNIER)

RENAULT
D.K.W. Junior
1963, jaune/vert de première main.
GRAND GARAGE ROBERT
Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38.

avec le label ★★★

SIBIR

le frigorifique suisse de très haute **qualité**

se classe parmi les marques internationales répondant aux exigences techniques les plus avancées !

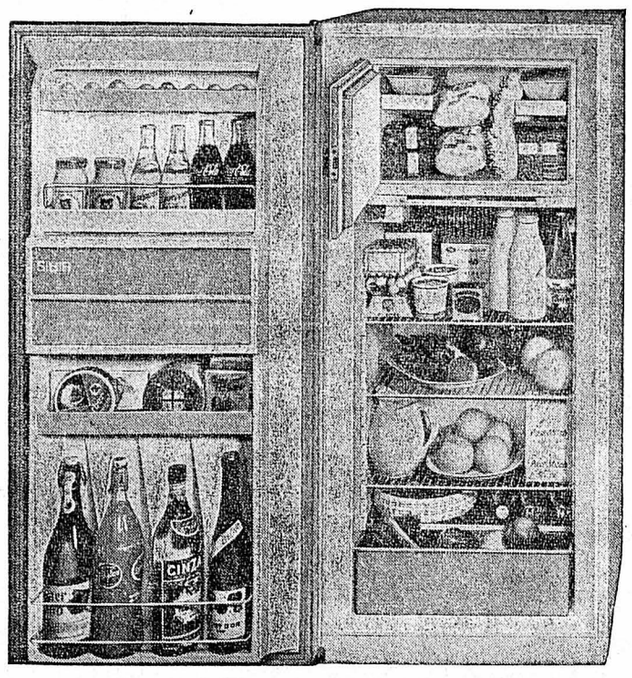

Ce label n'est en effet décerné qu'aux appareils offrant le double usage de FRIGORIFIQUE normal et de CONGÉLATEUR au fonctionnement totalement indépendant.

Le congélateur des frigos SIBIR maintient une température permanente de — 18 degrés au moins, permettant la conservation illimitée des denrées.

Ce sont donc **2 appareils en un seul** que vous procure SIBIR avec chacun de ses modèles 130, 190 et 250 litres aux perfectionnements techniques les plus poussés.

PAS DE PIÈCES EN MOUVEMENT — donc usure pratiquement nulle (pour une consommation de courant minime, à puissance égale pas plus élevée que celle d'un appareil à moteur) — GARANTIE ABSOLUE de 5 ANS sur tous les modèles :

60	litres, idéal pour personnes seules et petits ménages, extrêmement robuste	Fr. 295.-
*** 130	litres, avec congélateur indépendant de 8 litres à — 18 degrés au moins	Fr. 395.-
*** 190	litres, avec congélateur indépendant de 24 litres à — 18 degrés au moins	Fr. 495.-
*** 250	litres, magnifique nouveau modèle avec congélateur de **50 litres** aux mêmes performances	Fr. 800.-

EXCURSIONS L'ABEILLE

Pentecôte 7 h, Montana 30 fr. Lundi 8 h, Passwang, Lucelle, l'Ajoie 20 fr. Ville, prise à domicile. Car moderne. Tél. 5 47 54.

RECOUVREMENT

créances en tous genres et de tous montants

Tél. 4 25 25

Pour tous renseignements, s'adresser à la

FIDUCIAIRE

ANTONIETTI & BŒHRINGER

Rue du Château 13, 2000 Neuchâtel

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS

Tél. 7 15 46

Menus sur commande

Bonne cave

Salle pour sociétés

Hôtel de la Croix-Blanche

NOIRAIGUE

Tous les jours :

Asperges fraîches

Jambon cru

Sauce hollandaise

Se recommande : tél. (038) 9 41 06.

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports

POLDI JAQUET

Louis-Favre 11, tél. 5 55 65, Neuchâtel

Dès 17 heures **l'APÉRO** au **BAR du TERMINUS**

(Entrée par l'hôtel)

Taxi-CAB 5 22 02

PRÊTS

Fr. 1000 à 10 000

Discrètement !

Promptement !

Simplement !

Avantageusement !

Socialement !

BANQUE ABRI BERNE

Helvetiaplatz

Tél. 031 - 43 11 59

Nouveau

Par monts et par vaux avec Migros

Samedi 4 juin 1966
pour ceux qui aiment la marche

Les gorges de la Poeta-Raisse

Départ à 13 heures en autocar jusqu'au Val-de-Travers, depuis là, montée à pied, par les gorges de la Poëta-Raisse jusqu'au pâturage de la Ronde-Noire, retour par Mauborget en autocar, ravitaillement au cours de la marche.

Prix de la course : Fr. 5.-
(Fr. 3.- pour les enfants au-dessous de 16 ans)

Renseignements détaillés dans les magasins Migros et à l'école club. Toutes les personnes inscrites recevront les plans et détails de la marche.

Inscriptions à envoyer à Voyage-club Migros, 11, rue de l'Hôpital, Neuchâtel

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... Localité .....

s'inscrit avec ..... adulte (s) ..... enfant (s)

Signature : .....

ASPERGES
fraîches du pays
LA TONNELLE
Montmollin
Prière de réserver
Tél. 8 16 85

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue Haldimand 14
Sans caution
Fr. 500.— à 3000.— modes de remboursement variés
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

A quoi est due l'apparence soignée d'une coiffure?

Tout simplement aux soins journaliers, à la brosse et au peigne et... à la laque qu'il faut.
Une bonne laque maintient pendant toute la journée l'aspect soigné d'une coiffure.
Suivant les coiffures, la laque doit être plus forte ou plus légère.
La préférence va de plus en plus aux coiffures souples; or ces coiffures exigent une laque légère.

Nouveau !

C'est pourquoi nous avons créé une nouvelle laque, spécialement destinée aux coiffures souples.

«Curlfix SOFT»

SOFT (doux) pour fixer le cheveu d'une façon délicate * SOFT pour une coiffure qui reste naturelle et souple * SOFT pour une coiffure ravissante à l'éclat soyeux * SOFT qui s'enlève facilement par brossage et lavage * SOFT avec son parfum délicat et nouveau.

Le nouveau «Curlfix SOFT» boîte de 145 g **2.30**

«Curlfix ideal» dans sa fameuse qualité
boîte de 145 g. 2.30
grande boîte de 385 g. 4.40

Cosmétiques **MIGROS**
toujours des nouveautés!

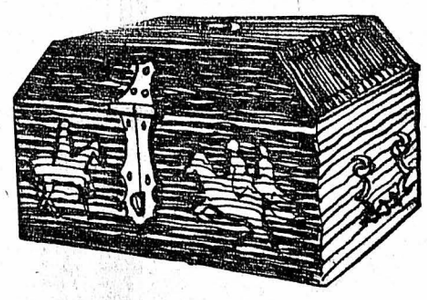

AMATEURS DE MEUBLES DE STYLE

Invitation

à visiter la plus grande exposition spécialisée de la région

Choix unique dans tous les styles

Le Manoir

84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 3 36 10
LA CHAUX-DE-FONDS

Masserey

Neuchâtel
Tél. (038) 5 59 12

SOLS ESCALIERS et TAPIS ◆ DEVIS ◆ POSES

On voit de plus en plus de femmes au volant – d'une Volvo

(La Volvo se serait-elle féminisée?)

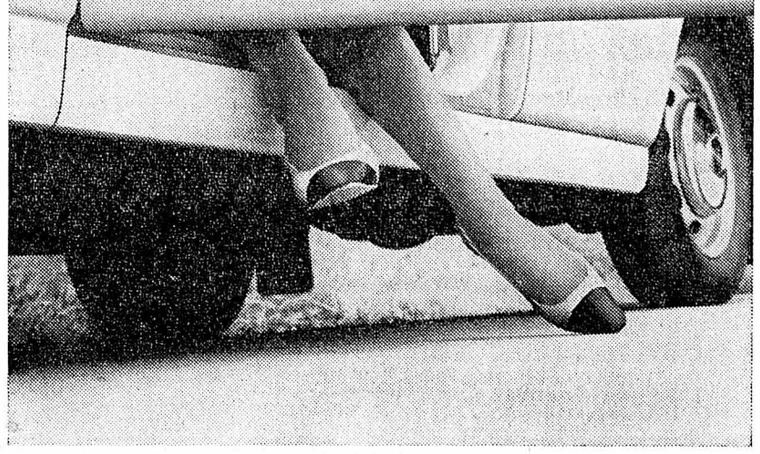

Non. Les particularités qui, froidement jugées, ont séduit les femmes sont les mêmes que celles qui avaient conquis les hommes, c'est-à-dire, évidemment:
Performances, finesse, race et sécurité. N'est-ce pas l'ensemble de ce que l'on peut exiger d'une voiture de grande classe?
Il se peut que le confort extraordinaire des nouveaux sièges de la Volvo ait joué un rôle dans ce succès. Mais ce qui est certain, c'est que, de plus en plus, la femme aime cette voiture pour ses qualités typiquement masculines: virilité, fougue et sûreté.

43 f **VOLVO**

Garages Schenker Hauterive NE

tél. 038 31345

VAB-17

Johnson

Brillant Clair entretien complet pour sols synthétiques nettoie, cire, brille

maintenant 50 cts. meilleur marché

Fr. 3.40 au lieu de ~~Fr. 3.90~~

JWZ-f

BOSCH

Programme 1966 au complet

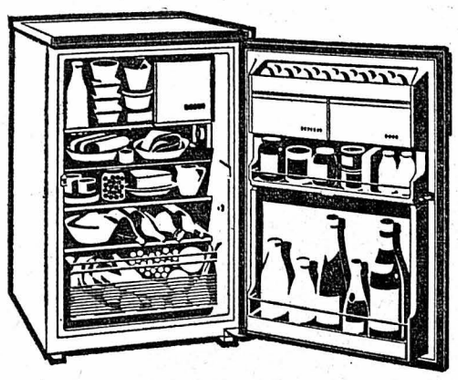

nombreuses nouveautés

16 modèles à partir de 398.-

exposition, vente, reprises

elexa

NEUCHÂTEL
Seyon 10
Ø 5 45 21

3 agences:

SAINT-BLAISE	CERNIER	PESEUX
Grand-Rue 39	F.-Soguel 24	Corcelles 8
Ø 3 18 21	Ø 7 18 22	Ø 8 11 41

Choix sensationnel de disques d'occasion

en parfait état (orchestres, chansons, etc.) au prix de

1 fr. 50 la pièce ou de 1 fr. à partir de 10 pièces,

jusqu'à épuisement.

Cornaz Automatic

Ecluse 14, Neuchâtel

MAGASIN FERMÉ LE SAMEDI

Pour paravents, protections de balcons, couvertures de marquises et d'avant-toits, séparations, etc., nos

plaques ondulées

rendent de précieux services. En plastique, jaune ou vert, en rouleaux de 90 cm de largeur, 7 fr. 90 le m. En fibre de verre, très solide et résistant, 22 fr. le m2. Hauteur des plaques, 200, 250 et 300 cm.

Quincaillerie DE LA COTE PESEUX

tél. 8 12 43.

Très rapidement...

vos anciens meubles laisseront la place à un mobilier battant neuf. SKRABAL fait le nécessaire et vous conseille.

MEUBLES

J. Skrabal S.A.

PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHATEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

Grande démonstration gratuite

NINA RICCI

du 25 au 28 mai

Une personne déléguée par la maison Nina Ricci se fera un plaisir de vous présenter la gamme étendue de ses parfums et eaux de toilette. Venez apprendre à connaître tout spécialement les nouvelles senteurs

«Mademoiselle Ricci»
et
«Signoricci»

au rayon de la parfumerie de la

PHARMACIE *Armand*
DROGUERIE
PARFUMERIE
NEUCHATEL/HOPITAL 2
TEL: 5 57 22

RITZ & Cie
MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE

NEUCHATEL
ÉCLUSE 76 - TÉL. 5 24 41

PHILIPS

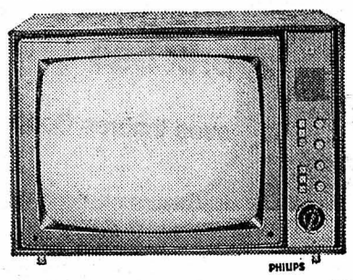

LE CHEMIN LE PLUS SÛR

pour acheter un téléviseur ou pour s'y abonner

TV à partir de 30.-

à des conditions avantageuses

vous guide chez

JEANNERET & Co

RADIO - TÉLÉVISION

Neuchâtel Seyon 28 - 30 Tél. 5 45 24

GRANDES COURSES D'OBSTACLES

épreuves de sélection pour le GRAND PRIX-RHEBA

garçons et filles années 1952–1957

Ce concours aura lieu le: SAMEDI APRÈS-MIDI 11 JUIN 1966
sur la piste cendrée de Pierre-à-Mazel

Les premiers de chaque concours local seront autorisés à participer à la Finale Régionale et éventuellement à la Finale Suisse.

Merboso

1er prix: 1 training Merboso

ainsi que de nombreux autres prix:
voyages en avion, appareils de photos, postes-transistor, etc....

Les formules d'inscription sont à retirer à notre Caisse principale.

1er étage

Dernier délai pour les inscriptions:
mardi 31 mai 1966

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

Les départs seront donnés par **Orville MARTINI**

Barbie

MATTEL, INC. TOYMAKERS ®

moi, Barbie suis très heureuse d'annoncer à toutes mes petites amies, que ma nouvelle collection est en vente en exclusivité au rayon jouets, 2me étage

armourins
neuchâtel

HERNIE

Si vous en souffrez...
Si votre bandage vous blesse,
Si votre hernie a grossi, faites sans engagement l'essai du

NÉO BARRÈRE

Y. REBER 19, fbg de l'Hôpital 2me étage
NEUCHATEL Tél. (038) 5 14 52
BANDAGISTE A. S. O. B.

GRILS

Melior

Avant d'acheter un gril de plein air, regardez bien ces trois parties essentielles:

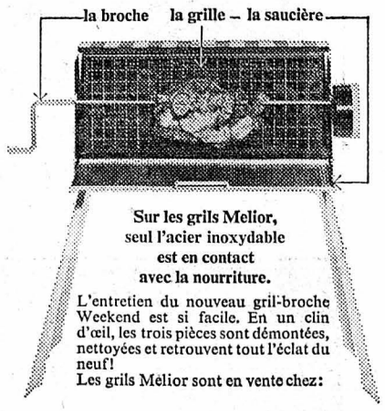

Sur les grils Melior, seul l'acier inoxydable est en contact avec la nourriture.

L'entretien du nouveau gril-broche Weekend est si facile. En un clin d'œil, les trois pièces sont démontées, nettoyées et retrouvent tout l'éclat du neuf!
Les grils Melior sont en vente chez:

BAILLOD
NEUCHATEL 5 43 21 BASSIN 4

Odeur exquise
du café au lait

INCAROM

Profitez!
Plus du double
de points Silva

SILVA

Offre spéciale:
verre moyen 27 points Silva (au lieu de 12)
grand verre 50 points Silva (au lieu de 22)

Extrait de café 27 %, de chicorée 23 % (Franck Arome), d'hydrates de carbone 50 %
THOMI + FRANCK SA, Bâle

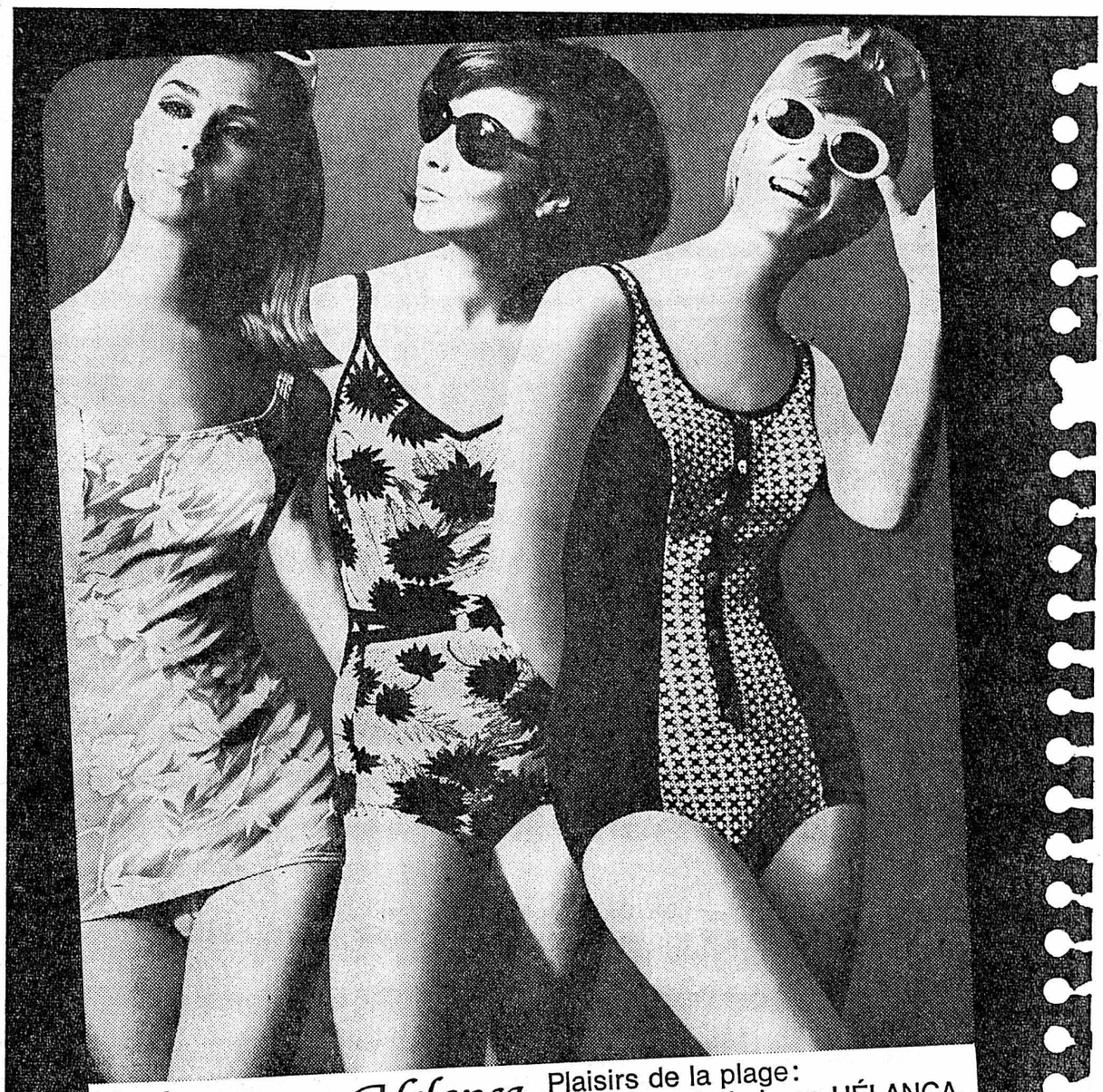

Haute qualité— prix bas

avec timbres Coop

Helanca

Plaisirs de la plage:
Costumes de bain en HÉLANCA, coupe seyante et impeccable, dos très dégagé, soutien-gorge coquilles Perlon, avec ou sans jupette, grand choix de dessins mode

27.90

coop

La Cité

Un apéritif
bien servi
TEA - ROOM
VAUTRAVERS
Place Pury

Une carte de visite

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

CORS enlevés par L'HUILE DE RICIN

Finis les emplâtres gênants et les rasoirs dangereux. Le nouveau liquide, NOXACORN, stoppe la douleur en 60 secondes. Dessèche les durillons et les cors jusqu'à (y compris) la racine. Contient de l'huile de ricin pure, de l'iode et de la benzocaïne qui supprime instantanément la douleur. Un flacon de NOXACORN à Fr. 2.60 vous soulage d'un vrai supplice. Résultats garantis, sinon vous serez remboursé.

Les beaux meubles ne sont pas si chers

Ne décidez rien avant d'avoir visité nos expositions permanentes. Vous trouverez chez Perrenoud un choix de chambres à coucher, salles à manger, salons, fauteuils recouverts de cuir ou de velours et une série d'éléments combinables qui, outre leur solidité, leur fini artisanal et leur cachet particulier, vous surprendront par leur prix intéressant. Que vous préfériez les meubles modernes, classiques ou de style, meublez-vous à votre goût, chez Perrenoud. Vous serez fiers de l'élégance et du confort d'un intérieur qui vous satisfera durant de longues années.

meubles perrenoud

Berne: Theaterplatz 8 – Fleurier: Avenue de la Gare 1 – Genève: Rue du Marché 20 – La Chaux-de-Fonds: Rue de la Serre 65
Lausanne: Rue Pépinet 2 – Le Locle: Daniel Jeanrichard 16 – Neuchâtel: Rue de la Treille 1 – Bienne: Rue de Morat 7
Fabrique à Cernier/Neuchâtel

HONDA S600 + Coupé

L'épreuve de force

Les moteurs Honda brisent toutes les résistances...

et Honda bat l'ensemble de l'élite mondiale du sport automobile!

Tirez profit des expériences faites lors des courses!

Sécurité, maniabilité, 600 cm³ de cylindrée, mais 57 CV! Plus de CV que bien des voitures de sport ayant le double de cylindrée. Chère dans sa réalisation, mais bon marché à l'achat et à l'entretien. Essayez une fois cette merveille! Dès Fr. 8850.—

Plus de 50 agents Honda en Suisse sont prêts à accorder leurs soins à votre Honda-Sports ou à votre Coupé 600 S. Demandez, sans engagement, les prospectus détaillés et la liste des agents.

HONDA S600 HONDA

Importateur et distributeur pour la Suisse romande:
H. FRERICHS, 1200 Genève
2, rue du Bois-Melly, tél. (022) 24 89 10
D'autres représentants: Garage Sporting, 2035 Corcelles (NE) - Garage M. Schmutz, 1304 Cossonay-Ville (VD) - Garage L. Voisard, 2300 la Chaux-de-Fonds - Garage G. Baumann, 1000 Lausanne - Garage Rosemont, 1000 Lausanne - Garage de Marnand, 1599 Marnand VD) - Garage Proz frères, 1962 Pont-de-la-Morge VS).

R R Thun

Actualité suisse et romande

SUITE

Le drame des petits Vietnamiens

Selon M. Maeder, le conseiller médical de « Terre des hommes », le docteur Hahn, de Lausanne, aurait déclaré ne pouvoir prendre de responsabilités que pour une trentaine d'enfants blessés ou brûlés, parce que le nombre de places dans des établissements équipés pour donner les soins indispensables n'excédait pas ce chiffre.

M. Kaiser, en revanche, affirme que le docteur Hahn avait, lors de cette conférence, annoncé que le convoi comprendrait aussi des malades, en particulier des cardiopathes qu'il serait possible d'opérer « à cœur ouvert ».

Il s'agissait, en faisant venir en Suisse des enfants qui n'étaient pas directement victimes de la guerre mais qui, en raison même de la situation au Viet-nam, ne pouvaient pas recevoir les soins nécessaires de « dépolitiser » l'entreprise, plus exactement d'empêcher que l'arrivée massive de petits mutilés ou brûlés ne servît de prétexte à une certaine propagande.

Cet élément a pourtant échappé à l'administration qui a considéré comme convenu que seules, des victimes directes de la guerre seraient hospitalisées et soignées en Suisse.

La force des circonstances

Lorsque, en avril, la police fédérale des étrangers reçut une première liste d'enfants pris en charge par « Terre des hommes », elle constata que les blessés ou brûlés ne formaient qu'une petite minorité. Il y avait surtout des cardiopathes, et des infirmes. Elle en fit la remarque aux organisateurs qui retirèrent cette liste.

Mais une seconde liste ne répondait pas non plus aux conditions fixées par l'administration. Les responsables du convoi d'ailleurs s'expliquaient. Ils n'avaient pu, d'abord en raison des difficultés de transport, faire venir du nord à Saigon un nombre suffisant de blessés. Ensuite, il avait fallu vaincre la méfiance de bon nombre de familles vietnamiennes à l'encontre des Blancs. Si donc, il n'était pas possible d'obtenir un petit blessé pour le convoi, on prenait un petit malade, avec l'accord de ses parents.

Les organisateurs estiment que les circonstances ont déterminé la composition de ce premier convoi, auquel ils ne pouvaient pas renoncer puisqu'il est destiné à ce qu'ils nomment « l'opération confiance ».

Dans leur idée, il importe de montrer aux Vietnamiens encore hésitants qu'il est dans l'intérêt de leurs enfants de les laisser venir en Europe. Une fois surmontées les hésitations actuelles, il sera possible de développer, en Suisse et dans les autres pays, l'aide aux enfants vietnamiens. On prévoit même de pouvoir un jour les soigner dans les régions voisines du Viet-nam, dans des établissements à la direction desquels collaboreraient des médecins et du personnel européens.

Pas de malades !

Ces raisons ne sont pas celles de la police des étrangers qui, dans le cas particulier, estime devoir se tenir aux arrangements pris: admission de blessés seulement.

Lorsqu'elle fut avisée et de l'arrivée et de la composition du convoi, elle fit donc savoir immédiatement aux organisateurs qu'ils devaient prendre les mesures nécessaires pour assurer le transport vers d'autres pays, les onze petits malades qui accompagnaient les huit blessés (autorisés à rester en Suisse) et les treize tuberculeux qui, eux, devaient être accueillis en Italie et pour lesquels « Terre des hommes » n'avait demandé qu'une autorisation de transit.

C'est donc quelques jours avant que l'avion ne quittât Saigon que les organisateurs furent avisés du refus opposé à l'hébergement en Suisse d'une partie du convoi et ils purent heureusement, en trente-six heures, obtenir à Bruxelles et à la Haye les autorisations nécessaires.

En attendant, aucun des enfants n'a été refoulé et les malades pourront continuer leur voyage après une quarantaine à Monthey.

En résumé, la police fédérale des étrangers a eu le sentiment d'être placée devant le fait accompli, puisque les arrangements du 26 novembre n'ont pas été tenus et elle a estimé ne pas pouvoir admettre cette entorse aux dispositions arrêtées, afin de ne pas créer de précédent.

De l'autre côté, les organisateurs ont dû se plier à des circonstances qu'ils n'avaient pas toutes prévues et ils n'ont pas jugé opportun de retarder, pour cela, le départ du premier convoi.

Une mésaventure et une leçon

Comment apprécier l'attitude des uns et des autres ? Même si la lecture de quelques documents comme l'une ou l'autre des déclarations faites par les représentants de « Terre des hommes » ont laissé l'impression d'un certain flottement dans l'organisation de cette entreprise, l'opinion dominante reste que l'administration aurait pu et dû se départir d'une attitude purement formaliste pour cette fois et admettre tous les enfants.

Puisqu'une trentaine de places étaient disponibles, il devait être possible d'accueillir les onze petits malades, quitte à reprendre contact avec les dirigeants de « Terre des hommes » et, à la lumière de l'expérience, discuter et mettre au point les conditions précises d'une opération de ce genre pour l'avenir.

Du point de vue strictement juridique, la décision de la police fédérale des étrangers peut se justifier. Mais il y a, dans l'affaire, un côté psychologique et même politique qui semble échapper totalement à l'administration dans son ensemble et même au Conseil fédéral.

Les événements du Viet-nam sensibilisent fortement une grande partie de notre opinion publique, on ne peut l'ignorer au Palais fédéral.

Cela étant, n'aurait-il pas été judicieux de prévoir certaines réactions, plus exactement des réactions certaines dans le climat du moment ?

Pour tenter de les prévenir, pourquoi ne pas demander d'autres avis, par exemple celui du service fédéral de l'hygiène publique, puisqu'il s'agissait de malades, et même au département politique qui doit pourtant être attentif aux répercussions que ne manquera pas d'avoir à l'étranger une controverse sur un sujet aussi délicat.

Mais une fois de plus, nous devons le constater pour le déplorer, l'idée qu'un simple acte administratif puisse avoir une résonance politique, échappe au pouvoir politique.

Certes, au nom de M. von Moos, chef du département de justice et police, M. Riesen a déclaré que l'on s'efforcerait toujours de faciliter l'activité des institutions d'entraide internationale. Mais précisément, c'est là une activité dont les conditions ne sauraient être mises au point uniquement par un service relevant de la police.

G. P.

A la fin d'un exercice près de Berthoud

Un camion militaire bascule dans l'Emme

Une recrue tuée sur le coup — Un blessé

BERNE (UPI). — Un lourd camion militaire transportant du matériel de ponton est tombé d'une digue dans la rivière Emme, lundi soir, en amont de Kirchberg, près de Berthoud. Un soldat a été tué et un autre blessé. Le département militaire précise que l'accident s'est produit alors que des unités de l'école de recrues 35 des troupes du génie rentraient d'un exercice à leurs cantonnements, en transportant le matériel utilisé. Un pont de cinquante tonnes reposant sur canots pneumatiques, que les pontonniers avaient jeté sur l'Emme avait été démonté et chargé sur des camions.

Un des poids lourds roulait sur une étroite digue bordant la rivière. A un certain endroit, le chauffeur voulut éviter des branches d'arbres, mais perdit le contrôle du véhicule. Celui-ci versa et tomba à l'eau, tandis que le chauffeur s'en tirait sans mal, un soldat fut blessé à la tête. Quant au soldat Anton Hauri, né en 1946, de Niederwil (Soleure), qui, selon le D.M.F. contrairement aux ordres reçus, était monté sur le pont du camion pendant le trajet sur la digue, il a été écrasé et tué sur le coup.

La séquestrée de Hinwil : indignation de la population

HINWIL (UPI). — Une vague d'indignation s'est emparée de la population de la région du bout du lac de Zurich, à la suite du scandale causé par la mort de la jeune Bernadette Hasler, victime des sévices que lui ont infligés des membres de la secte religieuse de Ringwil. Des vitrines de magasins appartenant à la famille d'une des personnes arrêtées, à Ruetl et à Rapperswil, ont été brisées à coups de pavés. La famille s'est vue contrainte de publier une déclaration par voie d'annonce dans les journaux locaux. Cette déclaration dit « qu'à la suite de l'arrestation du commerçant Emilio B., de Rueti, et de la publication de son nom dans la presse, la colère populaire s'est dressée contre notre fils et frère, ainsi que contre nous et nos familles qui ne sommes pour rien dans cette affaire ». B. est copropriétaire du chalet où eurent lieu les séances de flagellation. L'enquête, comme on le sait, progresse difficilement, vu la complexité de l'affaire et ses dessous religieux. Le juge d'instruction a d'ailleurs prononcé le huis clos.

Argovie : contrôles téléphoniques et du courrier postal

AARAU (ATS). — Le Grand conseil du canton d'Argovie a approuvé, lors de sa session de mardi, le rapport annuel des autorités judiciaires.

En réponse à une question écrite, le chef du département de justice et police constate que, depuis 1963 à 1965, les autorités argoviennes avaient procédé, dans six cas, à des contrôles téléphoniques et dans dix-neuf cas à des contrôles du courrier postal. De ces dix-neuf cas, deux seulement avaient reçu, comme le prévoit le code d'instruction criminelle argovien, l'approbation du président de la Chambre des pourvois.

Les tunnels alpins ferroviaires : le Conseil fédéral se prononcera en 1968

BERNE (ATS). — Un conseiller national des Grisons, M. Grass, partisan d'un tunnel ferroviaire à travers les Alpes de Suisse orientale, a déposé lors de la session d'hiver une petite question pour savoir où en sont les travaux préparatoires.

Dans la réponse, le Conseil fédéral affirme que le rapport de la commission ad hoc sera prêt vers la fin de 1967. Voici la conclusion de la réponse :

« Eu égard à l'importance des investissements à considérer et au fait que la solution à choisir sur la base du rapport final de la commission influencera de façon décisive la disposition future de notre réseau ferré même sur le Plateau suisse, il est indispensable de réserver aux experts le temps nécessaire à l'accomplissement de leur tâche si lourde de responsabilités. Le plan de travail sur lequel se fondent les recherches prévoit l'achèvement du rapport final pour la fin de 1967. Le Conseil fédéral pourra donc se prononcer au cours de 1968. »

A LUCERNE

Exclu du barreau pour abus du téléphone

LUCERNE (UPI). — Un avocat lucernois s'est vu retirer son brevet d'avocat par arrêt de la cour suprême cantonale. Un recours de droit public contre cette décision fut rejeté par le Tribunal fédéral.

L'avocat avait importuné pendant longtemps une amie de son ex-femme en l'appelant à toutes heures du jour et de la nuit au téléphone sans se faire connaître et en lui tenant des propos obscènes. Les soupçons se portèrent peu à peu sur lui et la police, d'entente avec les PTT, fit surveiller le téléphone de son domicile et de son étude. Sur plainte pour abus du téléphone, l'avocat fut condamné à dix jours de prison, mais il recourut jusqu'à la Cour cantonale qui confirma le verdict de première instance et le bénéfice du sursis, mais maintenant l'amende de 100 francs puis prononça son exclusion du barreau.

A ZURICH

Une prostituée attaquée à coups de baïonnette

L'agresseur arrêté

ZURICH (UPI). — La police a arrêté un individu de 22 ans qui avait frappé une prostituée à la tête à coups de baïonnette, parce qu'elle lui avait réclamé 40 francs qu'il n'avait pas sur lui. La femme tenta d'esquiver les coups, appela au secours et finit par désarmer l'agresseur qui avait dissimulé la baïonnette sous le siège de sa voiture. Des Italiens logeant dans un baraquement voisin de l'emplacement isolé choisi par le jeune homme le mirent en fuite. Ne retrouvant plus sa voiture qui entre-temps avait été mise en fourrière, il alla au poste de police où, grâce au signalement fourni par la prostituée, il put être arrêté.

Dans un abattoir privé

Irrégularités lors de pesages

SURSEE (ATS). — La préfecture de Sursee et la police cantonale lucernoise communiquent que, depuis quelque temps, des irrégularités ont été constatées lors de pesages effectués par le propriétaire d'un abattoir privé. Les fonctionnaires de la police lucernoise devront encore établir dans quelles mesures les personnes lésées ont donné leur accord lors de certaines manipulations, et si des faits délictueux pouvaient être prouvés.

Il y a eu plus de décès l'an passé qu'en 1964

C'EST L'ARTÉRIOSCLÉROSE qui a fait le plus grand nombre de victimes en 1965

BERNE (UPI). — Comme en 1964, l'artériosclérose a été la cause la plus fréquente des 55,331 décès survenus en Suisse, l'an dernier. Le cancer et les affections cardiaques viennent au deuxième, et troisième rang. Le nombre des victimes des suites d'accidents a diminué, en revanche, celui des suicides a augmenté.

Au total, 1722 personnes de plus sont décédées en Suisse, en 1965 que durant l'année précédente, mais cette augmentation s'est répartie de manière fort différente sur les diverses causes de décès. Ainsi qu'il ressort d'une statistique que vient de publier le service fédéral de l'hygiène, 12,060 personnes sont mortes des suites d'artériosclérose (1964 : 11,450). Les diverses formes du cancer ont fait 9278 victimes (9184), les maladies de cœur 7184 (6776), les autres affections circulatoires 5022 (4756), les accidents 3285 (3427), les maladies des organes digestifs 2775 (2774), les tumeurs non cancéreuses 1999 (1851), les affections rhumatismales, les affections du métabolisme et des sécrétions 1776 (1815), les affections cérébrales 1593 (1516), les affections des voies rhénales et vénériennes 1528 (1634), les affections pulmonaires 1164 (997), et les suicides 1055 (983).

Parmi les personnes décédées l'an dernier figurent 1913 enfants âgés de moins d'une année (2142). L'un des plus terrible fléaux de l'humanité, la tuberculose tend à disparaître. En 1965, 468 personnes (483) en ont été les victimes, pour la plupart de la tuberculose pulmonaire, ce qui représente moins d'un pour cent de toutes les personnes décédées.

464 personnes, soit plus du double de l'année précédente, sont mortes de la grippe, en 1965. En 1964, il y en avait eu 189.

DANS LA CORDILLÈRE DES ANDES

Les alpinistes suisses à l'assaut du Sérupaja

LIMA (UPI). — Nous l'avons annoncé brièvement hier, un groupe d'alpinistes suisses s'apprête à escalader le mont Serupaja (6543 m), dans la Cordillère des Andes péruviennes. L'expédition est placé sous la direction du guide bernois Ernest Schmied. Elle comprend en outre le docteur Debrunner, médecin-dentiste à Berne, le docteur René Guertle, médecin à Berne, le guide oberlandais Hermann Steuri, de Grindelwald et MM. Karl et Walter Merz, père et fils, de Zurich, ainsi que les Suisses du Pérou, Paul Roth, de Berne, Théo Marti, de Saint-Gall, les frères Hans-Peter et Melchior Rychen, de Wilderswil, dans l'Oberland bernois et Jost Felbert.

L'expédition a quitté Lima il y a quelques jours, à destination de la ville de Chiquian, située à 225 kilomètres au nord de la capitale péruvienne, d'où débutera l'expédition proprement dite. Tandis que le chef de l'expédition et les docteurs Debrunner et Guertler regagneront la Suisse après l'ascension du mont Serupaja, les guides Steuri, Kal et Walter Merz resteront au Pérou jusqu'en septembre.

L'ascension du Serupaja devrait durer environ six semaines. Il s'agit de la deuxième expédition européenne dans les Andes, cette saison. Les Suisses avaient été précédés, la semaine dernière, par une expédition autrichienne qui va entreprendre l'ascension du Jirishanka-Grande, sommité proche du Serupaja, de 6126 mètres d'altitude.

Le conseiller fédéral von Moos à Berlin

participe à une conférence des ministres de la justice

BERNE (ATS). — M. von Moos, conseiller fédéral, chef du département fédéral de justice et police, est parti hier pour Berlin où il assistera du 25 au 27 mai à la conférence des ministres de la justice des pays membres du Conseil de l'Europe.

Lors de cette conférence internationale à l'échelon ministériel, il sera question notamment de problèmes touchant à l'uniformisation dans différents domaines du droit (droit pénal, uniformisation des actes et des documents juridiques, etc.).

VAUD

12,000 alevins périssent à Rolle

(sp) L'étang du Pré-de-Vert, à Rolle, qui sert de station d'élevage à la section de Rolle de la Société vaudoise des pêcheurs en rivière, vient d'être empoisonné par l'écoulement de matières en fermentation provenant d'un silo. Douze mille alevins de truitelles ont été détruits.

Projet de centre sportif dans le Gros-de-Vaud

(sp) Près de Villars-Tiercelin, en plein Gros de Vaud, à 865 m d'altitude, un groupe privé se propose de construire un centre sportif romand à l'image de celui de Macolin sur Bienne. Il y est prévu un terrain de football avec piste cendrée à quatre couloirs au minimum, des emplacements pour toutes les disciplines de l'athlétisme, notamment les lancers et les sauts. Un complexe hôtelier est également prévu, comprenant soixante chambres, dès locaux divers dont une salle de massage et une cuisine pouvant préparer 1000 couverts. Ces installations seraient même complétées par une patinoire.

Lausanne-la-Verte

(c) Avec une moyenne de plus de vingt-cinq mètres carrés d'espace vert par habitant, Lausanne est actuellement à l'avant-garde des villes européennes dans ce domaine. Ce record est dû notamment aux soixante-deux hectares hérités de l'Exposition nationale et qui portent le chiffre total des surfaces vertes lausannoises — non comprises, les forêts qui l'entourent à quelques kilomètres — à 348 hectares.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	23 mai	24 mai
3½% Fédéral 1945, déc.	99.40 d	99.40
3 % Fédéral 1949 . . .	93.50 d	93.50 d
2¾ % Féd. 1954, mars	92.75 d	92.75
3 % Fédéral 1955, juin	92.10	92.10
4½ % Fédéral 1966 .	100.— d	100.— d
3 % CFF 1938	98.85	98.85
ACTIONS		
Union Bques Suisses .	2480.—	2440.—
Société Bque Suisse .	1860.—	1865.—
Crédit Suisse	2150.—	2140.—
Bque Pop. Suisse . . .	1390.—	1390.—
Bally	1250.— d	1250.— d
Electro Watt	1315.—	1315.—
Indelec	950.— d	950.— d
Interhandel	3670.—	3755.—
Motor Colombus . . .	1060.—	1065.—
Italo-Suisse	238.—	238.—
Réassurances Zurich .	1640.— d	1640.—
Winterthour Accid. . .	650.—	654.—
Zurich Assurances . .	3840.— d	3840.—
Aluminium Suisse . .	5675.—	5730.—
Brown Boveri	1665.—	1675.—
Saurer	1050.— d	1060.— d
Fischer	1170.—	1170.—
Lonza	985.—	970.—
Nestlé porteur	2480.—	2480.—
Nestlé nom.	1530.—	1530.—
Sulzer	2960.— d	3000.—
Oursina	4200.—	4200.—
Aluminium Montréal .	160.— ½	160 ½
American Tel & Tel .	239.—	237 ½
Canadian Pacific . . .	230.—	227 ½
Chesapeake & Ohio .	311.—	312.—
Du Pont de Nemours	862.—	858.—
Eastman Kodak	541.—	556.—
Ford Motor	201.—	202.—
General Electric . . .	458.—	449.—
General Motors	359.—	363.—
International Nickel .	385.—	380.— d
Kennecott	481.—	487.—
Montgomery Ward . .	148.— d	149 ½
Std Oil New-Jersey .	309.—	316.—
Union Carbide	258 ½	263.—
U. States Steel	190.—	188 ½
Italo-Argentina	17.—	18.—
Philips	126.—	125.—
Royal Dutch Cy . . .	163 ½	164.—
Sodec	131 ½	131 ½
A. E. G.	466.— d	476.—
Farbenfabr. Bayer AG	326.—ex	340.—
Farbw. Hoechst AG .	457.—	469.—
Siemens	474.—	486.—

BALE

ACTIONS

Ciba, nom.	5580.—	5625.—
Sandoz	5600.—	5620.—
Geigy nom.	2880.—	2900.—
Hoff.-La Roche (bj) .	76500.—	78000.—

LAUSANNE

ACTIONS

B. C. Vaudoise	995.— o	995.— o
Crédit Fonc. Vaudois .	775.—	775.— d
Rom. d'Electricité . .	425.— d	425.— d
Ateliers constr. Vevey	630.— d	630.— d
La Suisse-Vie	2925.—	2825.— d

GENÈVE

ACTIONS

Amerosec	108.—	108.—
Bque Paris Pays-Bas .	186.—	188.—
Charmilles (At. des) .	900.— d	912.—
Physique porteur . . .	565.—	565.—
Sécheron porteur . . .	385.—	390.—
S. K. F.	258.— d	260.— d

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	23 mai	24 mai
Banque Nationale	550.— d	550.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	700.—	680.— d
La Neuchâteloise as.g.	1000.— d	1000.— d
Appareillage Gardy	200.—	200.— d
Câbl. élect. Cortaillod	8800.— d	8800.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	2800.—	2800.— d
Chaux et cim. Suis. r.	420.— d	420.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1525.— d	1525.— d
Ciment Portland	3500.— d	3500.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1300.—	1260.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	7950.— d	8100.— d
Tramways Neuchâtel	520.— o	520.— o
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.—	94.75 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	97.50 d	97.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	94.50 d	94.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	89.— d	89.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	—.—	—
Le Locle 3½ 1947	96.— d	96.— d
Forc m Chât. 3¼ 1951	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	89.50 d	89.50 d
Tram Neuch. 3½ 1946	94.— d	94.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	89.— d	89.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	97.— d	97.— d
Tabacs N.-Ser. 4% 1962	91.— d	91.— d

Taux d'escompte Banque nationale 2 ½ %

Cours des billets de banque étrangers

du 24 mai 1966

	Achat	Vente
France	87.—	89.50
Italie	—.68 ½	—.70 ½
Allemagne	106.50	108.50
Espagne	7.05	7.35
U. S. A.	4.29	4.34
Angleterre	11.95	12.20
Belgique	8.30	8.60
Hollande	118.—	120.50
Autriche	16.55	16.85

Marché libre de l'or

Pièces suisses	41.50	44.—
Pièces françaises . . .	38.—	41.—
Pièces anglaises	41.—	43.50
Pièces américaines . .	41.—	185.—
Lingots	4870.—	4920.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Indice suisse des actions

GROUPES	13 mai	20 mai
Industries	660,4	667,0
Banques	373,1	364,6
Sociétés financières	306,7	303,7
Sociétés d'assurances	554,9	557,7
Entreprises diverses	356,5	365,7
Indice total	496,0	497,0
Emprunts de la Confédération et des CFF		
Valeur boursière en pour-cent de la valeur nominale	94,05	94,05
Rendement (d'après l'échéance)	4,01	4,02

En un jour, faites pousser un jardin dans votre hall !

C'est un miracle que vous réaliserez sans peine en choisissant un décor «feuillages» dans les prestigieuses collections des marchands de papiers peints. Vous goûterez ainsi chez vous, tout au long de l'année, la fraîcheur reposante d'une tonnelle.

Prestige du Papier peint

C'est à MIGROS qu'on achète un CAFÉ vraiment bon!

TV CRITIQUE HORIZONS

HORIZONS, lundi, devait ouvrir le quatrième volet de son enquête sur les « RACES BOVINES ». Mais HORIZONS s'est tu. Il est intéressant de rappeler la déclaration préalable de Jacques Laedermann dont voici l'esprit :

« Les réactions provoquées par notre enquête montrent le vif intérêt ainsi créé. Nous avons donné de larges informations sur le débat qui oppose un groupe d'agriculteurs qualifiés de progressistes aux traditionnalistes, défenseurs de la Simmental. Nous avons ainsi démontré l'existence d'un malaise. On connaît les réactions récentes de la Chambre d'agriculture genevoise, des vétérinaires vaudois. On sait aussi qu'une interpellation a été déposée sur le bureau du Grand conseil vaudois. Attendons donc la réponse du gouvernement vaudois, les réactions de la division de l'agriculture. HORIZONS a ainsi décidé d'attendre septembre pour poursuivre son enquête. »

Première question, qui vient forcément à l'esprit de chacun : HORIZONS a-t-il vraiment décidé librement de se taire ? Les vives pressions qui se sont exercées sur la télévision sont-elles vraiment étrangères à cette décision ? Pourquoi HORIZONS n'a-t-il pas parlé de la très violente attaque portée contre la télévision au Grand conseil neuchâtelois ? Le directeur de la télévision — souvent très sensible, trop même, aux réactions d'hommes politiques importants — s'est-il rendu dans le bureau de M. Barrelet ?

Peut-être pourrons-nous répondre un jour ou l'autre à ces questions. Mais il ne faut pas trop compter sur la TV pour en savoir davantage, car elle n'aime guère renseigner la presse sur les motifs réels de certaines de ses décisions. Et puis, faut-il vraiment être fier de ce silence que nous tiendrons, jusqu'à preuve du contraire, pour librement consenti ? N'aurait-il pas mieux valu tenter d'obtenir de la TV dès maintenant, non le silence, mais l'élargissement de l'enquête ? Au cours des trois dernières émissions divers points de vues se sont exprimés : celui du chœur antique des mécontents vaudois (telle fut l'impression provoquée par les inserts dans l'émission du lundi 16 mai), celui des Fribourgeois, de certains officiels. Par contre, un point de vue manque encore, que bien des Neuchâtelois doivent regretter : celui de notre agriculture de montagne, qui se refuse parfois à être confondue avec les défenseurs de la « Simmental » du Simmental. Car il faut reconnaître que l'enquête d'HORIZONS tend à faire pour le moment, d'un agriculteur comme Michel Rey, un défenseur de la « Simmental », alors que sa position est bien plus nuancée.

Bref, rendez-vous en septembre !

Freddy LANDRY

GENÈVE

Trois nominations

GENÈVE (ATS). — Le Conseil d'Etat a désigné M. Jean Babel, conseiller d'Etat, chargé du département des finances, pour succéder à M. Yves Maître (C.C.S.) au Conseil national. Dans la même séance, le Conseil d'Etat a nommé le docteur Jean Babel, professeur ordinaire d'ostéomologie et le docteur Gérard Gauthier, comme professeur extraordinaire de neurologie à la faculté de médecine.

M. Maurer est parti pour Bucarest

GENÈVE (ATS). — Le premier ministre de Roumanie, M. Maurer, est parti, mardi matin, de l'aéroport intercontinental de Genève pour Bucarest. Il reviendra sur la Riviera vaudoise, pour terminer le traitement médical qu'il avait commencé, d'ici à quelques jours.

Dernières dépêches de la nuit

Le calme est revenu à Danang mais la tension s'accroît à Saigon

Les bouddhistes auraient droit au chapitre au sein de la junte de Ky

M. Cabot-Lodge essaie-t-il de coller les pots cassés ?

SAIGON (AP). — La rébellion armée du Viet-nam du Centre est pratiquement terminée. Le général Pham Xuan-nhuan, commandant de la première division d'infanterie basée à Hué, a adressé un télégramme au général Ky annonçant qu'il renonçait à son opposition à la junte.

Il semble donc que le directoire militaire ait remporté les deux premières manches de sa lutte contre les bouddhistes, bien que l'on ignore encore ce que feront les généraux Thi et Dinh réfugiés à Hué et, surtout, le vénérable Tri Quang, l'un des principaux artisans de la chute de Diem.

TENSION A SAIGON

Le centre de gravité de la crise s'est déplacé maintenant à Saigon où les forces gouvernementales ont placé un important dispositif de sécurité autour de la grande pagode où se trouvent hommes et femmes, enfants et bonzes. Quelque 2000 personnes ont été autorisées par les gouvernementaux à quitter les lieux.

A la veille de la marche pacifique que doivent organiser aujourd'hui les bouddhistes et qui révélera l'ampleur de la popularité de leurs revendications auprès de la population, on ne signale qu'une brève manifestation dans la capitale.

BOYCOTT BOUDDHISTE

Le général Ky a expliqué devant le « Congrès militaire et populaire » comprenant 1000 représentants civils et militaires, mais boycotté par les délégués bouddhistes, les buts de son intervention à Danang.

Il a précisé que son initiative d'envoyer des troupes dans le Viet-nam du Centre était essentielle pour le maintien de l'unité nationale. Pourtant, plusieurs groupes politiques sont intervenus au cours des débats pour affirmer que, dans un pays essentiellement bouddhiste, le pouvoir devait être entre les mains des bouddhistes.

Le général Thieu, le chef de l'Etat, a pris également la parole pour annoncer que le gouvernement envisageait d'élargir la junte en y incorporant cinq civils.

C'est là une concession aux bouddhistes vraisemblablement suggérée par M. Cabot-Lodge, ambassadeur américain à Saigon, qui assistait au congrès et qui a pris des contacts avec les différentes factions dans l'espoir d'obtenir un accord.

La goutte d'eau du Kabaka a fait déborder le vase d'Obote...

Les troupes ougandaises se sont emparées du palais du «roi Freddie»

Etat d'urgence, couvre-feu et 18 morts à Kampala

KAMPALA (Reuter - AP). — Les troupes gouvernementales ougandaises ont réussi, hier, après un combat de plusieurs heures, à s'emparer du palais du roi du Bouganda. Un communiqué officiel annonce l'occupation du bâtiment, mais n'indique pas si le kabaka (le roi) sir Edwar Mutesa, a été arrêté.

Le kabaka, qui est âgé de 41 ans, est un ancien officier des grenadiers de la garde britannique. Lorsqu'il vient à Londres, il se fait appeler « le roi Freddie ».

La prise du palais représente le plus récent épisode dans le long conflit qui a opposé le kabaka au président de l'Ouganda, M. Milton Obote.

Un an après que le pays eut obtenu l'indépendance, le « roi Freddie » fut nommé premier président de l'Ouganda, mais en février de cette année, le premier ministre Obote mit provisoirement en veilleuse la constitution et assuma la présidence. Il prétendit que des officiers, avec l'aide de troupes étrangères, avaient préparé sa chute.

Un communiqué gouvernemental annonce que le palais a été occupé afin de saisir les armes qui s'y trouvaient et qui avaient été utilisées contre les troupes du gouvernement. Effectivement, d'importants dépôts d'armes ont été découverts. Ces armes avaient été introduites clandestinement dans le pays.

DIX-HUIT MORTS

Huit policiers et dix civils auraient été tués dans une région agricole lorsque la foule attaqua un poste de police. Parmi les victimes se trouveraient deux Blancs qui avaient cherché vainement refuge à cet endroit.

Ces scènes de violence ont éclaté après la proclamation, par le gouvernement ougandais, de l'état d'urgence en réponse à un ultimatum du kabaka, mettant en demeure les autorités gouvernementales de partir du Bouganda, l'une des quatre provinces principales de l'Ouganda.

Le président Milton Obote a qualifié cet ultimatum d'« acte de rébellion », et a imposé le couvre-feu à Kampala de 19 h à 6 h du matin.

C'est l'Europe des Miss...

La capitale de la Côte-d'Azur a réservé un accueil « à l'américaine » aux 18 candidates au titre de « miss Europe 1966 », qui sont arrivées hier en fin d'après-midi à l'aéroport de Nice. Le bataillon des majorettes niçoises attendait à leur descente d'avion les reines de beauté. C'est samedi que se déroulera la grande soirée de gala avec l'élection de « miss Europe » qui succédera à Julian Helm (miss Allemagne) qui remporta le titre en 1965. C'est d'ailleurs cette dernière qui remettra la couronne à la nouvelle élue. L'Italie a délégué à Nice une blonde ravissante, Alba Rigazzi, dont les chances, à en juger par cette photo, sont loin d'être minces !

(Telephoto A.P.)

Nouvelle aggravation du différend franco - algérien

Boumedienne met en cause les accords sur l'exploitation du pétrole saharien

PARIS SE REFUSE NÉANMOINS À DRAMATISER CET «INCIDENT TECHNIQUE»

Un nouveau différend — le troisième en quelques jours — affecte les relations franco-algériennes et menace la « coopération » qui est l'un des principaux articles du credo politique et diplomatique du général De Gaulle.

Notre téléphone de Paris

Après le refus du gouvernement Boumedienne de payer les dettes de ses prédécesseurs et la nationalisation, en contravention avec les accords d'Evian, d'un certain nombre de mines exploitées par des sociétés françaises, Alger accuse les Français de « saboter les accords sur l'exploitation en commun des gisements de pétrole sahariens.

LES GRIEFS D'ALGER

L'accord pétrolier de juillet 1965, qui avait été présenté par Alger comme un modèle du genre, est violé, selon l'agence officielle algérienne A.P.S., par le partenaire français « afin que, sous un simple habit formel nouveau, se perpétue la situation antérieure à l'indépendance et que les richesses algériennes soient drainées dans les mêmes coffres-forts ».

VERS UNE NOUVELLE NATIONALISATION ?

Cette campagne de presse, qui, pour certains est une « préparation psychologique » à la nationalisation du pétrole algérien, a été déclenchée à l'occasion d'un incident mineur. Lors d'une réunion de l'A.S.C.O.P. (Association coopérative franco-algérienne pour la recherche du pétrole algérien) née des accords de juillet 1965 sur les hydrocarbures, les Algériens ont reproché aux Français d'avoir tenu à l'écart des appels d'offre une société de forage récemment formée il y a trois ans par les Algériens avec le concours financier américain, la société Alfor.

TENUE A L'ÉCART

Les appels d'offre, selon les Algériens, n'auraient été faits qu'à des sociétés françaises afin que « la manne providentielle soit réservée à certains intérêts capitalistes français ». Alfor a été tenue à l'écart parce qu'elle pourrait « baisser de 30 % le prix des forages sahariens ».

TRÈS DISCRET

Paris reste très discret sur ce qu'on appelle ici un « incident technique » qui devrait être aisément réglé. On explique la nervosité du gouvernement de Boumedienne par la nécessité dans laquelle il se trouverait d'apaiser par ces « gestes » d'indépendance à l'égard de la France, une opposition antérieure qui provient des « durs » de l'armée grâce auxquels il a pris le pouvoir et des milieux syndicalistes où les partisans de Ben Bella seraient encore très influents.

AUCUNE ILLUSION

Le calme de Paris en face des accès de nervosité des Algériens s'explique d'une part par la volonté du général De Gaulle de maintenir le plus longtemps possible la « coopération exemplaire » qu'il pratique, d'autre part, par une appréciation « réaliste » du cas d'un jeune Etat promu à l'indépendance. Selon ses familiers, le général De Gaulle ne s'est jamais fait d'illusions sur l'intangibilité des accords d'Evian. De même, il estime que les Algériens ne respecteront l'accord pétrolier que tant qu'il y trouveront leur intérêt et qu'il faudra bien en prendre son parti.

Plusieurs fonctionnaires et officiers allemands accusés d'irrégularités

Un compte en Suisse aurait donné l'éveil

BONN (AP). — Le parquet de Bonn a ouvert une enquête à la suite d'un rapport de la section de répression des fraudes du ministère de la défense concernant plusieurs hauts fonctionnaires et officiers qui auraient touché de substantiels pots-de-vin à l'occasion de la fourniture de matériels d'équipement destinés aux avions « Transall » et « Breguet-atlantic » construits conjointement par l'Allemagne et la France.

Le scandale a été rendu public par le journal « Express » de Cologne, selon lequel les fonctionnaires et officiers incriminés seraient au nombre de 12 et auraient reçu pour trois millions de marks de dessous de table.

Dans une déclaration, le parti social-démocrate indique que la découverte d'un compte numéroté en Suisse a fourni aux enquêteurs le premier indice concret, qu'il y avait anguille sous roche. Une demande formelle d'assistance a été adressée aux autorités suisses.

Le « cerveau » de l'affaire serait un nommé Mueller, un ouvrier en bâtiment qui se faisait passer pour un ancien fonctionnaire.

Selon des membres de la commission de défense du Bundestag qui a entendu un rapport du ministre de la défense sur l'enquête en cours, celle-ci a permis de découvrir un certain nombre d'irrégularités, mais elle s'avère longue et difficile

La crise économique de l'Indonésie, loin d'être jugulée...

Dix mille étudiants de Djakarta demandent des «actes» à Suharto

DJAKARTA (ATS - Reuter). — Les étudiants militants de Djakarta ont obtenu hier du gouvernement indonésien la promesse qu'une séance extraordinaire de l'autorité politique suprême serait convoquée, afin d'examiner la position du président Soukarno dans la nation. Cette assurance a été donnée par le général Souharto, qui a succédé au président Soukarno dans l'exercice proprement dit du pouvoir.

Le général Souharto s'adressait à quelque 10,000 étudiants qui ont fait une marche vers sa résidence pour lui demander des actes. Le général leur a répondu que le Congrès populaire se réunirait le mois prochain, afin d'examiner le rôle du président dans le passé et dans l'avenir.

Le général Souharto n'a cependant pas répondu entièrement aux exigences des étudiants. Il a déclaré que, pour des raisons administratives, la séance ne pouvait être convoquée pour le 1er juin prochain.

LES COMMUNISTES ÉCRASÉS

S'adressant aux mnifestants, le général a déclaré : « L'ajournement était nécessaire, pour assurer le succès du Congrès populaier et pour réprimer l'activité politique de guérilla du mouvement communiste clandestin. Nous avons écrasé le parti communiste, mais quelques-uns de ses chefs sont toujours en liberté et poursuivent leur activité. »

A part cela, le pays est toujours aux prises avec de graves problèmes politiques et économiques. La manifestation d'hier faisait suite à une marche vers le parlement qui s'est déroulée lundi et au cours de laquelle 5000 étudiants avaient demandé au gouvernement que soit mis fin à la crise économique.

UN FAIT PAR JOUR

Et pas content !

Un, deux, trois, quatre, cinq... cinq milliards ; un, deux, trois, quatre, cinq ; dix milliards ; un, deux... Ce n'est pas la cartomancienne qui vous annonce à la nuit, la venue du beau jeune homme fortuné, ce sont les Etats-Unis qui font leurs comptes. C'est beaucoup moins drôle, car si plaie d'argent n'est pas mortelle, les calculs auxquels se livrent les comptables américains ne leur donnent pas envie de rire.

Comme le joueur fasciné par le tapis vert, et qui croit jusqu'au bout au banco qui les sauvera, à chaque fois Macnamara double la mise. En Asie, des milliers de dollars s'ajoutent aux millions de dollars déjà dépensés. Dollars, soldats, armements, fournitures... L'Asie est un Cuba au temps de Battista. On s'y tue, on y tue, on y rit, on y danse. Saigon est un Luna Park où la mort grimace. Dollars, soldats, fournitures... Un, deux, trois, quatre, cinq... Un, deux...

Et voyez-vous, tout cela c'est la faute des Européens, de ces Européens qui ne veulent pas délier les cordons de leurs bourses, de ces Européens qui se soustraient, selon la formule pudique du Pentagone « aux responsabilités de la défense commune », de ces Européens qui d'après le Pentagone, ont l'imprudence d'avoir des économies en expansion alors que leurs dépenses au sein de l'OTAN font peine à voir...

Ah ! qu'il aurait fait bon vivre si les projets de force multilatérale ou multinationale, si le projet travailliste de force nucléaire atlantique n'avaient pas coulé, fort heureusement sans leurs équipages. Voilà qui aurait soulagé le portefeuille américain !...

Et Macnamara que les événement ne rendent pas euphorique, de dire que rien ne va plus, qu'il faut absolument que l'Allemagne respecte ses engagements, que chose promise étant due, Bonn doit honorer sa signature, c'est-à-dire acheter pour près de 7 milliards de francs d'armes américaines.

Où iront ces 7 milliards, si d'aventure le marché était mené à son terme ? Peut-être serviraient-ils à équiper les 125,000 hommes que le Pentagone médite d'envoyer en renfort au Vietnam d'ici à la fin de l'année ? Peut-être... Mais, ce qui est sûr, c'est que M. von Hassel dont nous avons dit récemment les mésaventures américaines a été mis en demeure de choisir ou vous payez, ou quelques-unes des 7 divisions américaines stationnées outre Rhin pourraient être envoyées sous d'autres cieux.

Curieux raisonnement, on l'avouera. Nous ne savions pas que la sécurité de l'Allemagne et, partant celle de l'Europe occidentale, valait rien de plus en somme qu'un paquet de dollars.

Mais cela n'est encore rien, car ce dont se plaint le plus Macnamara, c'est que les pays d'Europe ont plutôt tendance à réduire leurs budgets militires, et aussi, dit le Pentagone, « à ne pas contribuer de tous leurs moyens à la défense de l'Europe ».

Charbonnier étant maître chez lui, nous n'irons pas jusqu'à demander si Macnamara a une pleine conscience des responsabilités qui lui incombent en ce qui concerne la sécurité des Etats-Unis, mais nous nous interrogerons sur le fait de savoir si, d'aventure, le formidable arsenal dont on nous vante chaque jour la qualité et qui en somme devait servir d'oreiller à nos pauvres têtes européennes ne serait pas comme le soleil, sujet à éclipse...

Au fond, ce qui ennuie le plus, dans un discours de Macnamara, c'est son manque d'imagination. De quelque façon qu'on le décortique, on voit toujours poindre le même souci : dépensez votre argent, que vos casernes soient pleines, mais pour ce qui est de posséder la seule arme qui puisse faire réfléchir l'agresseur, ce n'est pas demain la veille que vous la posséderez. Raison de plus pour l'avoir. Non ?

L. GRANGER

Selon le leader syndicaliste Hogarth

La grève des marins britanniques pourrait cesser avant dix jours

LONDRES (AP). — William Hogarth, secrétaire général du Syndicat national des gens de mer britanniques, qui compte 65,000 adhérents, a déclaré hier, au port de Douvres, qu'il s'attendait à ce que la grève puisse cesser avant dix jours.

« Mais elle pourrait aussi bien durer encore quatre semaines. Si nous devons remporter ce combat, chaque homme, femme et enfant doit être solidaire. Il ne doit pas y avoir d'abandon ou de renoncement. Vous retournerez tous ensemble au travail ou vous resterez tous les bras croisés », a ajouté M. Hogarth.

Dans le même temps, M. Jack Dash, leader officieux des dockers, a laissé entendre que ses hommes pourraient eux-mêmes suivre le mouvement si la troupe et la Royal Navy reçoivent l'ordre de se rendre sur les docks pour pallier la carence des gens de mer, comme le gouvernement peut le faire en vertu de l'état d'urgence proclamé lundi.

Actuellement quelque 16,000 hommes sont en grève et 550 navires sont abandonnés dans les ports où la grève a débuté il y a neuf jours.

A l'issue de deux jours de discussions serrées

Londres n'a pas réussi à fléchir la position de Bonn sur le contrôle des armes nucléaires de l'OTAN

LONDRES (AP). — L'Allemagne occidentale maintient sa position quant à une participation au contrôle des armes nucléaires de l'Alliance atlantique, en dépit des efforts des dirigeants britanniques pour la persuader de se contenter de jouer un rôle dans l'élaboration des plans stratégiques nucléaires de l'OTAN, apprend-on à Londres de sources officielles, au terme des entretiens anglo-allemands.

M. Stewart, secrétaire au Foreign office, après avoir discuté pendant plus d'une heure de cette question avec son collègue ouest-allemand M. Schrœder, a été finalement contraint de se ranger au point de vue de son interlocuteur, à savoir qu'aucune solution qui accorderait aux alliés atlantiques une part égale dans le contrôle des armes atomiques ne devait être écartée « a priori » et que la question devait être définitivement tranchée par l'ensemble des intéressés. Ceux-ci auront donc à se prononcer à la fois sur le projet de force multilatérale américain et sur le contre-projet britannique de force nucléaire atlantique.

« FRANCHISE BRUTALE »

Il a été question de l'armée britannique du Rhin. M. Healey a donné l'assurance que ses effectifs seraient maintenus à leur niveau actuel, soit 51,000 hommes environ. En revanche, les ministres allemands ont refusé de porter le volume des achats par l'Allemagne d'équipements militaires britanniques au-dessus de son niveau actuel qui est de 150 millions de dollars annuellement, comme le demandaient les Britanniques pour compenser les sorties de devises qu'entraînent les frais d'entretiens de leur armée du Rhin. La discussion a été d'une « franchise brutale ».

Si l'on en croit les milieux bien informés

Tchombé : allées et venues contrôlées en Belgique ?

LÉOPOLDVILLE (AP). — On apprend à Léopoldville que les autorités belges auraient transmis au général Mobutu, chef de l'Etat congolais, des décisions nouvelles prises à Bruxelles au sujet d'éventuels séjours de M. Moïse Tchombé en Belgique.

Dans les milieux proches du ministère belge des affaires étrangères à Bruxelles, on indique que le gouvernement, désireux dans chaque cas de juger de l'opportunité de la présence de M. Tchombé en Belgique, a décidé que celui-ci serait tenu, à chacune de ses entrées en Belgique en provenance d'un pays étranger, de se présenter pour obtenir un visa.

Ces milieux soulignent que M. Tchombé se livrant à des activités politiques au cours de son séjour en Europe, le gouvernement belge veut pouvoir émettre un jugement d'opportunité sur sa présence en Belgique d'après l'état des relations belgo-congolaises.

DOSSIER A CHARGE

« Je vais charger le ministre de la justice d'ouvrir un dossier à charge de M. Tchombé », a déclaré le général Mobutu, chef de l'Etat congolais.

« Il sera assigné pour haute trahison, a ajouté le général. Il sera jugé. Il risque de perdre, à la fois, ses droits civiques et politiques, et peut-être même sa nationalité. »

Le chef de l'Etat congolais a estimé qu'une bonne partie des difficultés actuelles entre la Belgique et le Congo découlent directement du fait que M. Tchombé est hébergé par la Belgique.

La sécurité nationale congolaise a appréhendé, à Kinshasa, un certain Damase Nawezi, appartenant à la même ethnie que M. Moïse Tchombé, et qui aurait mis sur pied un service secret de renseignement agissant pour le compte de l'ancien premier ministre, annonce l'agence congolaise de presse.

Selon l'agence, Nawezi a été surpris au moment où il correspondait par téléphone avec un membre de l'entourage de M. Tchombé à Bruxelles.

Pour sept jours à Moscou

Entretiens soviéto-yougoslaves

BELGRADE (AP). — M. Nikezic, ministre des affaires étrangères yougoslaves, a quitté Belgrade pour une visite officielle de sept jours en Union soviétique, au cours de laquelle il s'entretiendra avec M. Gromyko.

Evoquant le voyage de M. Nikezic, l'agence de presse « Tanyoug » écrit : « L'Union soviétique et la Yougoslavie partagent la même inquiétude devant la tension actuelle causée dans le monde par l'intervention américaine au Viet-nam ainsi que devant l'activité accrue des forces néo-colonialistes contre les pays nouvellement libérés. »

PARIS (ATS - AFP). — Eric Tabarly a, une fois de plus, traversé l'Atlantique seul à bord d'un voilier. Le navigateur français avait quitté le port de la Trinité-sur-Mer, sur la côte sud de Bretagne, le 20 avril, à bord de son ketch, le « Pen Duick II ».

Selon un communiqué de l'ambassade de France à Bonn

Même s'il retire ses troupes, Paris maintiendra ses droits en Allemagne

BONN (AP - AFP). — La France maintiendra ses droits en Allemagne, même si elle retire ses troupes stationnées outre-Rhin, déclare en substance un communiqué publié hier par l'ambassade de France à Bonn

Ce document spécifie que lorsque les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont accordé la souveraineté à l'Allemagne occidentale en 1954, elles ont réservé leurs droits — en tant que puissances occupantes — dans les domaines suivants :

❶ problèmes concernant l'ensemble de l'Allemagne y compris sa réunification ; ❷ traité de paix allemand ; ❸ problème de Berlin ; ❹ stationnement des troupes étrangères en Allemagne.

Il ne peut être question pour la France d'abandonner ces droits, déclare le communiqué de l'ambassade.

L'AIDE-MÉMOIRE FRANÇAIS

Même si la France décidait de son propre gré de ne pas exercer son droit d'avoir des troupes stationnées en Allemagne, déclare le communiqué, cela ne signifiera pas qu'elle renonce aux droits qu'elle détient en vertu des traités en vigueur.

ERHARD : TROUVER UNE SOLUTION

De son côté, le chancelier Erhard a souligné hier à Londres que les négociations relatives à la future mission des troupes françaises d'Allemagne et celles concernant leur statut devaient être menées « simultanément et parallèlement ». « Si c'est le cas — a ajouté M. Erhard qui parlait devant le groupe parlementaire germano-britannique — je veux croire que nous finirons quand même par trouver une solution car, de notre côté, nous sommes conscients de la haute valeur de la réconciliation entre la France et l'Allemagne qui est désirée par les deux peuples. »

Ni morts ni blessés ?

Tachkent : nouveau séisme

MOSCOU (AP). — Pour la deuxième fois en moins d'un mois la ville de Tachkent, dans l'Ouzbekistan, a été affectée par une série de secousses telluriques, la plus forte ayant une intensité de 5,8 sur l'échelle Richter qui compte 10 degrés alors que celle du séisme du 26 avril qui causa des dégâts considérables, faisant huit morts, un millier de blessés et 100,000 sans-abri, était de 6,25.

L'agence Tass a annoncé que le nouveau tremblement de terre a causé la destruction de nouvelles habitations et que des équipes médicales ont été dépêchées dans les districts sinistrés, ce qui laisse penser qu'il y aurait des victimes.

Toutefois, la « Pravda Istoka » (La Vérité de l'Est) a démenti qu'il y ait eu des pertes en vies humaines ou même des blessés.

Un «accident» pouvant toujours arriver

Un Sicilien fait assurer la virginité de sa fille !

LIMA (AP). — La compagnie d'assurances « Italo-Peruana de seguros generales » a adressé un télégramme à l'agence Lloyd de Londres, déclarant qu'elle était prête à assurer la vertu d'une jeune Sicilienne.

La jeune fille doit aller travailler en Allemagne et son père craint que des « accidents » n'arrivent au cours de son séjour à l'étranger.

TROP RISQUÉ

La compagnie Lloyd avait refusé d'assurer la virginité de la Sicilienne affirmant que « cela était trop risqué ».

Selon une source proche de la compagnie péruvienne, le montant de l'assurance est de un million de lires (7000 francs).